

CREP

CENTRE DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE

SUR

L'ÉPARGNE

LE COMPORTEMENT
DES TITULAIRES
DE COMPTE-CHÈQUES BANCAIRES

Sou1971-2107

L'Épargne Le comportement des
titulaires de compte-chèques
bancaires / R. Babeau, G.
Hatchikian (Juil. 1971).

CREDOC•Bibliothèque



JUILLET 1971

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE
SUR L'EPARGNE

LE COMPORTEMENT
DES TITULAIRES DE COMPTES CHEQUES BANCAIRES

Par André BABEAU
et Gabriel HATCHIKIAN



Ce travail a été exécuté
dans le cadre de l'ERA N° 86
du C.N.R.S.

Juillet 1971

R³ 00024

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
 <u>CHAPITRE 1 -- METHODE SUIVIE ET PRINCIPAUX RESULTATS</u>	
Le comportement des titulaires de comptes-chèques bancaires	1
1 - <u>La méthode utilisée</u>	2
2 - <u>Résultats principaux</u>	4
A) Encaisse moyenne	4
B) Encaisse minimum	5
C) Fluctuations de l'encaisse moyenne	6
D) Coefficient de rotation	7
E) Ecart-type et coefficient de variation	8
F) Nombre de débits et débit moyen	9
G) Ventilation par catégorie socio-professionnelle	10
 <u>CHAPITRE 2 - ENCAISSE TOTALE, ENCAISSE DE PRECAUTION, ENCAISSE DE TRANSACTION</u>	
1 - <u>L'encaisse moyenne</u>	12
A) Encaisse moyenne selon le sexe	15
B) Encaisse moyenne selon l'âge	16
C) Encaisse moyenne selon le nombre d'enfants à charge	16
D) Encaisse moyenne selon la présence ou l'absence de revenus domiciliés	17
E) Encaisse moyenne pour les titulaires et non titulaires d'un compte-titres	18
F) Encaisse moyenne selon le statut d'occupation du logement et la possession d'une résidence secondaire	18
2 - <u>L'encaisse minimum ou encaisse de précaution</u>	19
A) Les trois notions d'encaisse minimum	21
B) Influence de certains facteurs socio-économiques sur l'encaisse minimum	28
3 - <u>La relation existant entre encaisse minimum et encaisse moyenne</u>	31
A) Régression de l'encaisse minimum sur l'encaisse moyenne ..	31
B) Régression de l'encaisse moyenne sur l'encaisse minimum ..	35

	Pages
4 - <u>L'encaisse de transaction</u>	35
A) Influence de certains facteurs socio-économiques sur l'encaisse de transaction	36
B) La relation entre encaisse de transaction et encaisse moyenne	39
5 - <u>Les fluctuations de l'encaisse moyenne au cours du mois et au long de l'année 1966</u>	41
A) Fluctuations au cours du mois	41
B) Fluctuations au cours de l'année	42
 <u>CHAPITRE 3 - PRESENTATION DE QUELQUES INDICATEURS DE GESTION DES COMPTES</u>	 48
1 - <u>Montant des débits et des crédits</u>	48
A) Montant des débits et des crédits et encaisse moyenne	49
B) Montant des débits et des crédits et encaisse minimum	53
2 - <u>Le coefficient de rotation</u>	54
A) Coefficient de rotation et montant des débits	57
B) Coefficient de rotation et encaisse moyenne	57
C) Coefficient de rotation et encaisse minimum	58
D) Coefficient de rotation et sexe	58
E) Coefficient de rotation et âge	59
F) Coefficient de rotation et nombre d'enfants à charge	59
G) Coefficient de rotation et revenus domiciliés	59
H) Coefficient de rotation et détention de titres déposés	60
I) Coefficient de rotation et statut d'occupation du logement principal ou possession d'une résidence secondaire	60
3 - <u>Le coefficient de variation</u>	60
A) Distribution du coefficient de variation	60
B) Coefficient de variation et coefficient de rotation	61
C) Coefficient de variation et variables socio-économiques ...	64
4 - <u>Montant moyen des débits</u>	65
A) Distribution du montant moyen des débits	65
B) Montant moyen des débits et encaisse moyenne	66
C) Montant moyen des débits et variables socio-économiques ...	67
5 - <u>Le nombre de débits</u>	67
A) Distribution du nombre de débits	68
B) Nombre de débits et débit moyen	68
C) Nombre de débits et encaisse moyenne	69
D) Nombre de débits et variables socio-économiques	70

6 - <u>Modalités particulières de constitution et d'utilisation de l'encaisse</u>	71
<u>CHAPITRE 4 - INFLUENCE DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE SUR LE NIVEAU DES ENCAISSES ET LA GESTION DES COMPTES</u>	74
1 - <u>Catégories socio-professionnelles et encaisse moyenne</u>	76
2 - <u>Catégories socio-professionnelles et encaisse en début d'année</u>	77
3 - <u>Catégories socio-professionnelles et encaisse minimum</u>	78
4 - <u>Catégories socio-professionnelles et fluctuations de l'encaisse moyenne</u>	79
A) <u>Fluctuations au cours du mois</u>	79
B) <u>Les fluctuations au cours de l'année</u>	80
5 - <u>Catégories socio-professionnelles et montant des débits et crédits</u>	80
6 - <u>Catégories socio-professionnelles et coefficients de rotation et de variation</u>	86
7 - <u>Catégories socio-professionnelles, nombre et montant moyen des débits</u>	88
8 - <u>Concentration des avoirs et des flux</u>	89
9 - <u>Modalités de constitution et d'utilisation des encaisses</u>	90
10 - <u>Variations annuelles des encaisses</u>	91
<u>CHAPITRE 5 - ESSAI D'ETABLISSEMENT D'UNE TYPOLOGIE DES PARTICULIERS DETENTEURS D'UN COMPTE-CHEQUE BANCAIRE</u>	94
1 - <u>Principaux éléments de typologie</u>	94
A) <u>Ventilation de l'échantillon selon certaines caractéristiques socio-économiques</u>	94
B) <u>Ventilation de l'échantillon selon certaines caractéristiques de comportement</u>	95
2 - <u>Les quatre grands types de comptes bancaires</u>	100
A) <u>Les comptes à encaisse moyenne élevée</u>	100
B) <u>Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane (3 200 F.)</u>	102
C) <u>Les comptes à encaisse moyenne modeste</u>	103
D) <u>Les comptes à encaisse moyenne négative</u>	104

TABLE des GRAPHIQUES

	Pages
<u>Graphique 1</u> - Encaisse moyenne	20
<u>Graphique 1 bis</u> - Courbes de concentration de l'encaisse moyenne et des encaisses minimum n° 1 & 2 ...	27
<u>Graphique 2</u> - Encaisse minimum - Moyenne des six soldes "hebdomadaires" les plus faibles	32
<u>Graphique 3</u> - Encaisse minimum et encaisse moyenne	33
<u>Graphique 4</u> - Encaisse de transaction et encaisse moyenne	40
<u>Graphique 5</u> - Variations d'encaisse au cours du mois (âge).....	44
<u>Graphique 6</u> - Variations d'encaisse au cours du mois	45
<u>Graphique 7</u> - Variations d'encaisse au long des mois	46
<u>Graphique 7 bis</u> - Courbes de concentration des crédits, des débits et de l'encaisse moyenne	52
<u>Graphique 8</u> - Variation d'encaisse au long des mois	82
<u>Graphique 9</u> - Variation d'encaisse au long des mois (suite) ...	83
<u>Graphique 10</u> - Variation d'encaisse au long des mois (suite) ...	84
<u>Graphique 11</u> - Variation d'encaisse au long des mois (suite) ...	85

CHAPITRE I

METHODE SUIVIE ET PRINCIPAUX RESULTATS

LE COMPORTEMENT DES TITULAIRES DE COMPTES-CHEQUES BANCAIRES

Cette étude est en quelque sorte un "produit joint" de celle qui a été menée sur la détention des valeurs mobilières par les particuliers en 1966. Dans cette dernière en effet, deux séries de comptes-espèces avaient été fournies : comptes-espèces dont les titulaires étaient en outre détenteurs d'un compte-titres (pour les Banques et Agents de change), comptes-espèces dont les titulaires n'étaient pas détenteurs de comptes-titres (pour les Banques uniquement). Il a paru dommage, alors que les comptes-titres faisaient l'objet d'une analyse en profondeur tant en ce qui concerne leur montant que leur structure, de n'exploiter que superficiellement les comptes-espèces. Dans l'étude "Valeurs mobilières", on a certes comparé les caractéristiques socio-économiques (âge, catégorie socio-professionnelle, détention d'autres actifs ...) de l'échantillon des titulaires de comptes-titres avec celle de l'échantillon des non titulaires et le montant moyen du solde des comptes-espèces avait été calculé en fonction de chacune de ces caractéristiques (1). Mais aucune étude globale (indépendamment de la détention des comptes-titres) n'avait été menée : caractéristiques socio-économiques, fluctuation des encaisses au cours du mois ou de l'année, encaisse minimum enregistrée, nombre d'opérations, montant moyen de ces opérations, modalités d'approvisionnement des comptes, etc...

Une première étude a été menée dans cette direction en 1968-1969 sur une soixantaine de comptes (2) ; elle permettait de roder les méthodes utilisées et de faire ressortir l'intérêt de certains résultats qui pourraient être obtenus en partant d'un échantillon aléatoire de comptes-espèces d'effectif plus important. Parallèlement, l'INSE avait déjà commencé de travailler sur les comportements de gestion des titulaires de comptes chèques postaux (3). Les deux études menées avec des moyens différents, apparaissaient donc comme complémentaires pour explorer

(1) Les Comptes-titres des particuliers, Tome 1

(2) CREP, Etude pilote sur le comportement des titulaires de comptes-espèces, par André Babeau et Claude Bocquet, juin 1969.

(3) Diffusion et usage des comptes-chèques, par André Villeneuve, Economie et Statistique, n° 3, juillet-août 1969.

Comportements de gestion d'un compte-chèque postal, par André Villeneuve, les Collections de l'INSEE, M 4, août 1970.

l'ensemble des comportements en matière de gestion des comptes-chèques. Dans la suite de ce rapport, des comparaisons seront effectuées aussi souvent que possible avec les résultats obtenus pour les comptes-chèques postaux ; ces comparaisons seront facilitées par le fait que, dans l'un et l'autre cas, c'est la même année qui a été étudiée : 1966. Il faut cependant mentionner dès maintenant que certaines variables ont pu être appréhendées dans l'étude de l'INSEE, non seulement à partir de documents transmis par les Centres de C.C.P. et concernant 8 000 ménages, mais aussi par interview de titulaires de comptes-chèques postaux, variables qui ne sont pas connues dans l'enquête CREP dont les sources sont uniquement constituées par les renseignements fournis par les Banques. Ainsi en est-il, par exemple, du revenu annuel du titulaire du compte, de l'utilisation du compte pour le règlement de différents achats, etc...

Plus modeste dans les moyens dont elle dispose (l'effectif de l'échantillon étudié est de 800 comptes), l'enquête CREP est aussi plus limitée dans les objectifs qu'elle se fixe : il s'agit essentiellement dans le rapport ci-dessous de mettre en évidence la spécificité des comportements de certaines couches de titulaires de comptes-chèques bancaires, ces observations devant prendre place dans le projet plus large d'établissement d'une typologie des épargnants français sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable marketing de l'épargne.

1 - La méthode utilisée

Afin d'avoir une représentation relativement importante des comptes-espèces associés à des comptes-titres, on a prélevé de façon aléatoire dans les comptes-chèques de trois banques, un échantillon composé pour un tiers de comptes-espèces associés à des comptes-titres et pour les deux tiers restant de comptes-espèces dont les titulaires ne possédaient pas de compte-titre dans les établissements où ils avaient leur compte-espèces. Comme cette proportion ne correspondait pas à la proportion réelle de détenteurs et non-détenteurs de comptes-titres dans la population étudiée, tous les résultats généraux ont été par la suite redressés pour éviter d'introduire un biais dû à la spécificité de chacune des deux sous-populations. Mais cette méthode a permis de travailler le sous-échantillon des titulaires de comptes-titres sur un effectif suffisant pour que les résultats obtenus puissent être considérés comme représentatifs des caractéristiques de la sous-population correspondante.

Une distinction a été d'autre part opérée entre comptes principaux et comptes secondaires ; seuls en effet, les comptes principaux présentaient un réel intérêt du point de vue de l'étude des comportements. Les comptes secondaires sont ceux qui ont une faible encaisse moyenne et sont très peu "mouvementés". De façon un peu arbitraire, mais il n'y avait guère d'autre moyen de procéder, on a éliminé comme comptes secondaires tous ceux dont le nombre d'opérations de débit au cours de l'année 1966 était inférieur à 12 (une opération de débit par mois). Cette distinction a conduit à l'élimination de plus de 30 % des comptes.

Enfin, tous les comptes étudiés dans l'échantillon existaient tout au long de l'année 1966 : il n'y aura donc pas de clivage à faire entre les comptes ouverts en 1966 et ceux qui l'ont été antérieurement, tous les comptes étudiés relèvent de la deuxième catégorie.

Indépendamment des renseignements concernant le titulaire du compte lui-même, le travail de chiffrage a été porté essentiellement sur les documents relatant l'ensemble des opérations faites. Chaque mois a été scindé en quatre "semaines" théoriques :

- du 1er au 7 inclus
- du 8 au 15 inclus
- du 16 au 21 inclus
- du 22 à la fin du mois.

A la fin de chaque "semaine" ainsi définie, un solde a été calculé en prenant en considération toutes les opérations effectuées au cours de la semaine. Pour chaque compte, on a donc mis en évidence 48 soldes "hebdomadaires" dont 12 correspondent à des soldes de fin de mois. C'est sur ces soldes "hebdomadaires" qu'ont été calculés l'encaisse moyenne et son écart-type. Une encaisse minimum a également été calculée en retenant successivement trois conventions différentes :

- 1) encaisse minimum égale à l'encaisse la plus faible qui ait été enregistrée sur les 48 soldes ;
- 2) encaisse minimum égale à la moyenne arithmétique des six soldes les plus faibles ;
- 3) encaisse minimum égale à l'encaisse moyenne diminuée d'un écart-type.

La première définition est apparue à l'expérience comme ne correspondant pas à l'encaisse de précaution que l'on souhaitait mesurer : elle a paru plutôt traduire cette encaisse de précaution diminuée du montant couvrant l'aléa en vue duquel elle était précisément constituée. La troisième définition a semblé trop marquée par l'arbitraire : pourquoi retenir un écart-type plutôt que 1,5 ou 2 écarts-types ? Finalement c'est la deuxième définition qui a paru représenter la meilleure mesure de cette encaisse de précaution en dessous de laquelle le titulaire du compte ne souhaite pas descendre pour des raisons de sécurité (faisant appel à d'autres motivations, certains parlent d'encaisse d'indolence ou d'inertie).

La somme des débits et la somme des crédits de chaque compte ont également été retenues de même que le pourcentage constitué dans l'ensemble par certaines modalités d'approvisionnement (domiciliation, versements en espèces ou remise de chèques), ou d'utilisation (paiements domiciliés).

C'est à partir de ces données brutes qu'ont été calculés les résultats auxquels il est fait référence dans le paragraphe suivant.

2 - Résultats principaux

A) Encaisse moyenne

Cette encaisse ressort à 8 692 F. Rappelons que, dans le rapport consacré à l'étude Valeurs mobilières, on avait obtenu une encaisse moyenne égale à 6 526 F. pour les titulaires de comptes-titres et à 5 438 F. pour les non titulaires. La moyenne apparemment fort élevée de la présente étude résulterait donc de l'élimination des comptes secondaires. Le fait de ne travailler ici que sur la clientèle de trois banques, alors que le rapport sur les "Valeurs mobilières" concernait sept banques et certaines charges d'agent de change, ne peut en effet contribuer à expliquer une telle différence.

En raison de la très forte dissymétrie de la distribution des encaisses moyennes, la médiane de cette distribution est peut-être d'ailleurs plus "parlante" que la moyenne : elle ressort à 3 200 F. L'écart entre moyenne et médiane montre bien le poids déterminant du petit nombre de très gros comptes présents dans l'échantillon.

L'encaisse moyenne semble augmenter nettement avec l'âge du titulaire. Si l'on considère les seuls titulaires ayant des enfants à charge, l'encaisse moyenne augmente légèrement avec le nombre d'enfants à charge ; il n'est pas exclu que cette augmentation soit due à la nécessité d'avoir une encaisse de transaction (et de précaution) plus élevée. Mais sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il aurait été nécessaire de faire intervenir d'autres variables (montant des revenus, valeur du patrimoine), pour pouvoir se demander par exemple si, à revenu égal, des charges de famille plus importantes exerçaient réellement un effet sur le niveau des encaisses liquides détenues.

Le critère de domiciliation dans l'approvisionnement du compte semble également assez discriminant : l'encaisse moyenne des "domiciliants" est moitié plus importante que celle des "non-domiciliants". La différence est moins grande, encore que nettement apparente, entre l'encaisse moyenne, relativement élevée, des détenteurs de comptes-titres, et celle, plus faible, des non détenteurs. On retrouve là un écart comparable à celui qui est présenté au Tome 1 de l'enquête "Valeurs mobilières". Enfin, le statut d'occupation du logement paraît être en relation assez nette avec le niveau de l'encaisse moyenne : les propriétaires du logement principal et ceux qui possèdent une résidence secondaire ont, de loin, l'encaisse moyenne la plus élevée.

L'appartenance à telle ou telle catégorie socio-professionnelle introduit une hétérogénéité marquée dans l'encaisse moyenne détenue. Cette appartenance a paru si importante, compte tenu de l'absence de renseignements portant sur les revenus et les patrimoines, qu'un chapitre spécial (chapitre 4), lui est entièrement consacré, où les principaux résultats de l'étude sont repris au niveau des sous-échantillons constitués par les différentes catégories socio-professionnelles.

B) Encaisse minimum

La médiane, dans la deuxième définition retenue (moyenne des six soldes "hebdomadaires" les plus faibles) ressort à 747 F., très inférieure à la moyenne qui s'élève à 4 131 F. Là encore en effet, la présence de très gros comptes contribue à "pousser vers le haut" la moyenne des encaisses minimum. On retiendra que si l'encaisse moyenne annuelle n'est négative que pour un peu moins de 4 % des comptes, l'encaisse minimum selon la définition N° 2 est négative dans plus de 15 % des cas. Quant au pourcentage de comptes ayant eu, au cours de l'année, au moins une encaisse "hebdomadaire" négative, il est de près du quart.

Comme l'encaisse moyenne, l'encaisse minimum varie en fonction de l'âge, de la détention ou non détention de titres, du statut d'occupation du logement. Généralement, les écarts sont de même sens et approximativement de même ampleur que pour l'encaisse moyenne, avec cependant des écarts sensiblement plus marqués entre classes d'âge.

On a d'ailleurs cherché à préciser les relations qui pouvaient unir l'encaisse minimum et l'encaisse moyenne : la liaison linéaire entre les deux quantités paraît assez forte et, de façon générale, la croissance de l'encaisse minimum - surtout dans sa définition N° 2 - paraît plus que proportionnelle à celle de l'encaisse moyenne. Autrement dit, la part occupée par l'encaisse minimum dans l'encaisse totale semble croître assez régulièrement à mesure que cette dernière augmente.

Encaisse de sécurité ou encaisse d'indolence ? On sait que le débat sur la signification de cette encaisse minimum est loin d'être clos : les comptes importants appartiennent-ils à des titulaires qui, plus que d'autres, éprouvent un besoin de précaution en face des aléas possibles ? Ou bien une plus grande liquidité traduit-elle une certaine absence de rationalité ("indolence") dans la gestion des gros comptes ? Dans la mesure où les comptes importants sont assez souvent détenus par des personnes âgées, les deux explications ne sont sans doute pas exclusives l'une de l'autre.

Rappelons la conclusion à laquelle parvient A. VILLENEUVE dans l'étude sur les C.C.P. à partir d'une notion d'encaisse minimum qui correspond au solde le plus faible enregistré dans l'année (1) :

"L'avoir minimum dépend très nettement de l'âge, plus nettement que n'en dépendent les avoirs en début d'année. Compte tenu de la signification proposée de cet avoir minimum (épargne ou prudence de gestion), ceci apparaît assez naturel". L'auteur note de même, un peu plus loin, en se référant à une notion "d'encaisse passive" en relation avec l'avoir minimum, que "bien que de manière assez floue, il apparaît une croissance avec l'âge de l'effet d'encaisse passive sur l'avoir".

(1) Comportement de gestion d'un compte-chèque postal, op.cit. p. 18 et 37.

Pour fixer les idées, il n'est peut-être pas inutile de préciser les parts moyennes respectives de l'encaisse minimum et de l'encaisse de transaction (obtenue par différence entre l'encaisse moyenne et l'encaisse minimum). Ces deux parts semblent bien être du même ordre de grandeur : 4 100 F. pour l'encaisse minimum (définition n° 2), 4 560 F. pour l'encaisse de transaction correspondante. Cette conclusion recoupe bien celle de l'enquête INSEE sur ce point (op.cit. p.36). Il ne s'agit évidemment que d'une moyenne générale valable pour l'ensemble de l'échantillon : on vient de voir déjà en effet, que la part de l'encaisse minimum a tendance à croître avec l'âge et le montant de l'encaisse moyenne.

C) Fluctuations de l'encaisse moyenne

Partant d'un maximum d'environ 8 900 F. (à la fin de la première "semaine") pour aboutir à un minimum d'environ 7 900 F. (à la fin de la troisième "semaine") les fluctuations de l'encaisse moyenne au long du mois ne sont donc pas très fortes. Un test d'analyse de variance ne conclut pas à une différence statistiquement significative entre les soldes moyens des quatre "semaines". Cependant, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'un tel test ne permet pas de conclure de façon formelle en faveur de l'hypothèse H_0 d'homogénéité des soldes hebdomadaires ; il indique simplement que l'on ne peut rejeter, à partir des données statistiques utilisées, l'hypothèse H_0 d'homogénéité des soldes "hebdomadaires" sans encourir un risque relativement élevé de se tromper. Sur un échantillon plus important encore que celui que nous avons exploité, on aurait peut-être trouvé une différence statistiquement significative permettant de conclure au rejet. Rien ne nous empêche en tout cas, de considérer les écarts trouvés comme des indications qu'il conviendrait de vérifier par ailleurs. On remarque en effet, que ces écarts sont parfaitement compatibles avec ce que l'on sait, de façon générale, des fluctuations des flux monétaires dans l'ensemble de l'économie : flux et reflux des billets à la Banque de France, paiement des traitements et salaires au dernier jour du mois ou dans les tout premiers jours du mois suivant, évolution des soldes des comptes-chèques postaux mise en évidence dans l'enquête de l'INSEE.

On notera cependant que le profil général des fluctuations : encaisse minimum en troisième "semaine" et encaisse maximum en première ou dernière "semaine" n'est pas observée dans toutes les classes d'âge. Il constitue toutefois la règle pour la majorité des C.S.P.

En ce qui a trait aux fluctuations en cours d'année, saisies à travers l'évolution des 12 soldes de fin de mois, là encore les écarts enregistrés ne sont pas très importants puisque les encaisses moyennes varient approximativement entre 8 000 (en décembre) et 9 000 F. (au mois d'août). Mais ces fluctuations ne sont cependant pas dépourvues de signification : partant d'un solde de janvier assez élevé, l'encaisse mensuelle décroît ensuite nettement en février et en mars, ce qui semble bien correspondre à la période de versement du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Après une remontée en

avril, le mois de mai est caractérisé par un nouveau point bas qui devrait être lié au versement du deuxième tiers. La période des mois de juin, juillet et août fait apparaître des soldes relativement élevés, qui sont sans doute à attribuer autant aux modalités précises de versement de certains revenus (primes avant le départ en vacances ...) qu'aux besoins de liquidités pour la "rentrée". A partir du mois de septembre s'amorce une décroissance nette et assez régulière jusqu'à la fin de l'année 1966, le solde relativement bas de décembre pouvant peut-être s'expliquer par l'importance des dépenses de fin d'année.

Un rapprochement avec l'enquête INSEE n'est guère aisé car celle-ci n'utilise pas les encaisses en fin de mois, mais préfère dater la survenance des avoirs minimum et maximum (il s'agit de minimum et de maximum absolus et non pas calculés sur des soldes de fin de "semaine" comme dans l'enquête CREP). Certains points de convergence apparaissent cependant : c'est au premier trimestre de l'année et spécialement en février et mars que les comptes atteignent le plus souvent leur point bas ; en revanche "pendant le trimestre d'été (et surtout en août), rares sont les comptes qui atteignent leur niveau le plus bas : les ménages à cette époque de l'année semblent tirer assez peu sur leur monnaie C.C.P." (1).

Tel est le profil général de l'année 1966 ; il est très difficile de faire le départ entre ce qui tient en propre à la conjoncture de l'année étudiée et ce qui appartient à des fluctuations régulières des encaisses se reproduisant d'année en année. Mais tous les facteurs invoqués ci-dessus semblent bien avoir un caractère permanent et leur action, si elle est aussi nette que nous le pensons, devrait être perceptible quelle que soit l'année étudiée.

D) Coefficient de rotation

Ce coefficient est le rapport de la somme des opérations de débit effectuées au cours de l'année à l'encaisse moyenne du compte considéré. Elle correspond à l'inverse de la durée de séjour de l'encaisse et constitue une mesure du degré d'utilisation du compte. Le calcul de ce rapport pour les comptes à encaisse moyenne négative étant dépourvu de signification, les résultats qui sont présentés au chapitre 3 ne concernent souvent que les comptes à encaisse moyenne positive.

Malgré une dispersion extrêmement forte due, à une extrémité, aux comptes peu movimentés (mais dont le nombre de débits est, on le sait, tout de même supérieur ou égal à 12 par construction) et, à l'autre extrémité, aux comptes à encaisse moyenne faible et enregistrant des mouvements très importants par rapport à cette encaisse, on constate tout de même que pour près de 60 % des comptes, ce coefficient se situe entre les valeurs 2 et 14, ce qui constitue encore un intervalle relativement large. Il faut donc en conclure à une très grande différence des comportements en matière d'utilisation des comptes chèques bancaires. L'encaisse minimum de sécurité joue évidemment un rôle important puisqu'en appelant encaisse de transaction la différence entre l'encaisse moyenne d'un compte et son encaisse minimum, à encaisse de transaction et montant de débits identiques, un compte a,

(1) Comportement de gestion d'un compte-chèque postal, op.cit., p. 31

par rapport à un autre, un coefficient de rotation d'autant plus faible que son encaisse minimum de précaution est plus élevée.

Cette remarque nous permet sans doute de fournir une explication de l'écart qui apparaît dans le coefficient de rotation calculé suivant les tranches d'âge : ce coefficient diminue en effet de plus de moitié quand on passe des tranches d'âge inférieures à 40 ans à celles qui se situent au delà de 70 ans. Mais on sait précisément que les titulaires âgés de comptes-chèques ont en général des encaisses moyennes relativement élevées dans lesquelles les liquidités oisives occupent une place importante.

Il est intéressant de noter ici encore la convergence des conclusions avec celles qui ressortent de l'enquête INSEE sur les comptes-chèques postaux. En utilisant un coefficient de rotation qui est le rapport du montant des débits à l'avoir du compte en début d'année (et non à l'encaisse moyenne comme ici), A. VILLENEUVE écrit en effet (1) :

" Influence de l'âge sur l'avoir et influence de l'âge sur l'activité du compte se conjuguent pour déterminer, quant à la vitesse de rotation annuelle du compte, deux groupes bien distincts :

- dans les tranches d'âge inférieur à 60 ans, vitesse de rotation élevée (entre 7,45 et 10,78 selon les strates) ; prédominance du rôle "encaisse de transaction".
- dans les tranches d'âge au-delà de 60 ans, vitesse de rotation plus faible, de l'ordre de 5 : le rôle "compte de dépôt" retrouve dans ces catégories une certaine importance".

En revanche, le critère des charges de famille ne paraît pas être en relation bien nette avec la valeur du coefficient de rotation du compte.

E) Ecart-type et coefficient de variation

Un écart-type a été calculé sur les 48 soldes hebdomadaires de chaque compte, de même qu'un coefficient de variation qui rapporte l'écart-type à l'encaisse moyenne du compte considéré. L'écart-type est un indicateur plus complexe que le coefficient de rotation : un écart-type nul peut, en théorie, correspondre aussi bien à un compte "dormant" tout au long de l'année qu'à un compte normalement "mouvementé" mais approvisionné avec une telle régularité que son encaisse hebdomadaire reste constante. A l'opposé, un écart-type très élevé peut correspondre, là encore de façon théorique, à un compte fortement "mouvementé" ou à un compte très peu "mouvementé" mais approvisionné de façon fort irrégulière (exemple : une encaisse "hebdomadaire" positive et élevée au cours du premier semestre suivie, en raison d'un débit unique et massif, d'un solde constamment négatif au cours du second semestre).

Dans la pratique, si la plage de variation des écarts-types est effectivement très étendue (les écarts-types extrêmes varient dans le rapport supérieur à 1 à 1 000), on peut penser que les coefficients de variation faibles correspondent plutôt à des comptes peu movimentés et les coefficients de variation élevés à des comptes très "remuants". On note en effet que, sur les 235 comptes qui ont un petit coefficient de variation (compris entre 0 et 0,4), 159 ont également un coefficient de rotation très modeste (entre 0 et 4). A l'opposé, sur les 35 comptes qui ont un coefficient très élevé (supérieur ou égal à 2), 31 appartiennent à la tranche la plus élevée des coefficients de rotation (supérieur ou égal à 20).

En moyenne, la décroissance du coefficient de variation avec l'âge doit donc refléter essentiellement un certain ralentissement de l'activité du compte, comme cela a déjà été noté au paragraphe précédent.

En revanche, le coefficient de variation n'est tout de même peut-être pas sans rapport avec la régularité d'approvisionnement du compte puisque le coefficient moyen ne s'élève qu'à 0,603 pour les comptes ayant des crédits domiciliés contre 0,853 pour ceux qui n'en ont pas.

F) Nombre de débits et débit moyen

Le nombre moyen d'opérations de débit ressort, pour l'ensemble de l'échantillon des 800 comptes, à 61. Dans l'enquête menée par l'INSEE sur les CCP, le nombre moyen de débits est un peu inférieur (54), mais il faut se rappeler que les deux chiffres ne sont pas directement comparables : l'enquête CREP élimine les comptes dont le nombre de débits est inférieur à 12, ce qui a pour effet de relever la moyenne ; joue dans le même sens le fait qu'elle ne prend pas en considération les comptes ouverts en cours d'année dont le nombre moyen de débits doit être inférieur à celui des comptes existant au 1er janvier. Au total, on doit donc sans doute conclure que, pour 1966, le nombre moyen de débits est vraisemblablement plus faible pour les comptes bancaires ne dépassant peut-être pas 40.

Les trois quarts des comptes bancaires étudiés ont un nombre de débits inférieur à 80. Mais plus de 2 % ont cependant un nombre de débits supérieur à 200.

Le montant moyen d'une opération de débit s'élève à 839 F. dans l'enquête CREP, alors qu'elle ressort à un peu plus de 400 F. seulement dans l'enquête CCP de l'INSEE pour la même année 1966. Il y a là un écart qui rend bien compte de la différence de clientèle des deux catégories de comptes. Pour les individus détenant à la fois un compte postal et un compte bancaire, il n'est pas exclu non plus qu'il y ait une certaine répartition des règlements ; les règlements de faible montant étant adressés aux CCP, ceux de montants plus élevés étant réservés au compte bancaire.

La liaison entre le montant moyen de l'opération de débit et l'encaisse moyenne paraît assez nette : le montant du débit moyen a tendance à croître avec l'encaisse. En revanche, le nombre d'opérations de débit ne paraît pas être en relation avec le montant du compte. Tout semble donc se passer comme si les types

de règlements auxquels doivent faire face les comptes bancaires de tous niveaux étaient à peu près indépendants des encaisses détenues, mais pour un règlement d'un type donné (par exemple loyer, quittance de téléphone, prélèvement par le titulaire, etc...) le montant moyen de l'opération augmenterait avec le montant du compte. Cette constatation qui avait déjà été entrevue au moment de l'étude pilote, correspond très certainement à une vue schématique des choses qui demande à être approfondie, car, vérifiée ultérieurement, elle aurait d'importantes conséquences du point de vue du coût de gestion des comptes.

Le rapprochement avec l'enquête C.C.P. de l'INSEE est ici particulièrement intéressant. Le tableau ci-dessous donne la valeur du coefficient de corrélation linéaire de l'avoir en début d'année avec, respectivement, le nombre d'opérations et le montant des débits.

Valeur du coefficient de corrélation linéaire

	<u>Nombre d'opérations</u>	<u>Montant des débits</u>
Avoir en début d'année	0,059	0,131

Source : Comportement de gestion d'un compte-chèque postal, op.cit., p. 34.

On voit que la corrélation entre l'avoir en début d'année et le nombre d'opérations est négligeable. Comme la proportion des opérations de débit dans l'ensemble des opérations paraît être relativement constante au niveau de chaque compte, on retrouve donc là une conclusion de l'enquête CREP mentionnée ci-dessus. D'autre part, le montant total des débits de chaque compte paraît entretenir une certaine liaison avec le montant de l'avoir en début de l'année : comme le montant total des débits est, pour chaque compte, le produit du nombre de débits par le montant moyen des débits, et comme on vient de voir que le nombre de débits ne paraît pas lié à l'avoir en début d'année, cela signifie que le montant moyen des débits est peut-être en corrélation avec l'avoir en début d'année. L'avoir en début d'année de l'enquête INSEE n'étant qu'une approximation de l'encaisse moyenne telle qu'elle a été calculée dans l'enquête CREP, le fait que la liaison soit moins marquée dans l'enquête INSEE ne doit pas surprendre. Le sens des conclusions des deux enquêtes est donc identique.

G) Ventilation par catégorie socio-professionnelle

Cette ventilation fait bien apparaître les différences de clientèle entre les comptes postaux et les comptes bancaires ici étudiés. La simple comparaison de la structure des échantillons selon la C.S.P. montre que si les ouvriers représentent 18 % de l'effectif dans l'enquête INSEE, ils représentent à peine plus de 8 % dans l'étude CREP.

A l'intérieur même d'une catégorie socio-professionnelle, les deux types de comptes ne paraissent pas, en général, s'adresser au même public : dans toutes les C.S.P., l'avoir moyen au 1er janvier, le débit moyen, le montant total des débits et des crédits au cours de l'année sont supérieurs dans l'échantillon de comptes bancaires à ce qu'ils sont dans l'échantillon de comptes postaux. L'élimination des comptes bancaires dont le nombre de débits dans l'année est inférieur à 12 peut sans doute expliquer une partie des écarts concernant le montant total des débits et des crédits, mais non pas la totalité. On constate d'ailleurs que, malgré cette supériorité du montant des débits des comptes bancaires, le coefficient de rotation, calculé à partir de l'avoir en début d'année, est, pour le plus grand nombre de C.S.P., supérieur dans les comptes postaux à ce qu'il est dans les comptes bancaires (en moyenne 8,1 contre 5,8). Il y a donc dans une majorité de C.S.P., une durée moyenne de séjour de l'encaisse qui est plus grande pour les comptes bancaires que pour les comptes postaux.

En s'en tenant aux quatre catégories des professions indépendantes, cadres supérieurs, cadres moyens et inactifs, on remarque qu'elles représentent un pourcentage quasiment identique dans les effectifs des deux échantillons (63 % dans l'enquête INSEE, 62,36 % dans l'étude CREP), et que dans les deux sortes de comptes elles réalisent une très forte concentration au niveau des stocks et des flux. Les comptes de ces quatre catégories rassemblent en effet respectivement, pour l'enquête INSEE et pour l'étude CREP, 78,6 et 81,8 % de l'avoir total en début d'année, 82,9 et 78,4 % du montant total des crédits annuels. Cette concentration dans ce type d'actif semble cependant assez nettement inférieure à ce qu'elle est pour d'autres actifs comme les portefeuilles de valeurs mobilières par exemple. On retrouve ici des conclusions qui ont été faites dans ce même domaine aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

En ce qui concerne les fluctuations au long de l'année, il convient de noter dans l'étude CREP le profil très particulier de l'évolution de l'encaisse moyenne des agriculteurs, qui connaît un gonflement spectaculaire à partir du mois de septembre, gonflement qui est certainement à mettre en liaison avec le caractère saisonnier des rentrées financières dans ce type d'activité.

*

* *

Les chapitres qui suivent reprendront en les détaillant les résultats fournis dans ce chapitre introductif :

- Chapitre 2 : Encaisse totale, encaisse de précaution, encaisse de transaction.
- Chapitre 3 : Présentation de quelques indicateurs de gestion des comptes.
- Chapitre 4 : Influence des catégories socio-professionnelles sur le niveau des encaisses et la gestion des comptes.
- Chapitre 5 : Essai d'établissement d'une typologie des titulaires de comptes-banques bancaires.

CHAPITRE II

ENCAISSE TOTALE, ENCAISSE DE PRECAUTION ENCAISSE DE TRANSACTION

On passera successivement en revue :

- l'encaisse moyenne et l'influence qu'exercent sur elle certains facteurs socio-économiques ;
- l'encaisse minimum ou encaisse de précaution ;
- la relation existant entre encaisse minimum et encaisse moyenne ;
- l'encaisse de transaction calculée en faisant la différence entre l'encaisse moyenne et l'encaisse minimum ;
- les fluctuations de l'encaisse moyenne au cours du mois et au long de l'année 1966.

1 - L'encaisse moyenne

Cette encaisse a été obtenue en faisant la moyenne des 48 soldes "hebdomadaires". Sur les 800 comptes retenus dans l'échantillon, 20 (soit 2,5 %) ont une encaisse moyenne négative (ce qui est évidemment une situation qu'on ne trouvait pas dans l'enquête C.C.P.).

La moyenne générale de la distribution ressort à 8 692 F., fortement supérieure à la médiane (3 200 F.). Très dissymétrique en raison de la présence d'un petit nombre de comptes à encaisse moyenne élevée (3,25 % des comptes ont une encaisse moyenne égale ou supérieure à 40 000 F.), cette distribution est aussi très dispersée puisque la valeur de l'écart-type de ces encaisses moyennes calculée sur les 800 comptes, est de 26 007 F. Les encaisses moyennes négatives contribuent évidemment à l'élévation de cet écart-type.

Si l'on veut rapprocher cette dispersion de celle qui est observée dans l'enquête CCP, il faut passer au coefficient de variation, rapport de l'écart-type des encaisses moyennes (ou des avoirs en début d'année pour l'enquête CCP) à l'encaisse moyenne elle-même (ou la moyenne des avoirs en début d'année) :

$$\text{coefficient de variation CCP} = \frac{6\,386 \text{ F.}}{3\,100 \text{ F.}} = 2,06$$

$$\text{coefficient de variation Comptes bancaires} = \frac{26\,007 \text{ F.}}{8\,691 \text{ F.}} = 3,0$$

La dispersion est donc sensiblement plus forte pour les comptes bancaires. Il est probable qu'en enlevant les soldes moyens négatifs des comptes bancaires, ceux-ci resteraient encore plus dispersés que les comptes postaux.

Tableau 2-1

Distribution des encaisses moyennes

Encaisse moyenne (en Francs)	Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
Inférieure à - 2 000 F.	1,37	1,37
de - 2 000 à moins de 0 F.	1,13	2,50
de 0 à moins de 500 F.	8,38	10,88
de 500 à moins de 1 000 F.	9,25	20,13
de 1 000 à moins de 1 500 F.	8,75	28,88
de 1 500 à moins de 2 000 F.	5,25	34,13
de 2 000 à moins de 2 500 F.	7,00	41,13
de 2 500 à moins de 3 000 F.	6,13	47,26
de 3 000 à moins de 4 000 F.	8,38	55,64
de 4 000 à moins de 5 000 F.	6,63	62,27
de 5 000 à moins de 7 000 F.	9,38	71,65
de 7 000 à moins de 10 000 F.	8,38	80,03
de 10 000 à moins de 15 000 F.	7,13	87,16
de 15 000 à moins de 25 000 F.	5,00	92,16
de 25 000 à moins de 40 000 F.	4,63	96,80
40 000 et plus	3,25	100,00
Total	100,00	

Tableau 2-1 bis

Concentration des encaisses moyennes
(encaisses négatives exclues)

Classes d'encaisse moyenne	Moyenne de la classe (en francs)	% de l'encaisse totale (non cumulé)	% de l'encaisse totale (cumulé)
De 0 à moins de 500	316	0,30	0,30
de 500 à moins de 1 000	734	0,75	1,05
de 1 000 à moins de 1 500	1 233	1,22	2,27
de 1 500 à moins de 2 000	1 760	1,04	3,31
de 2 000 à moins de 2 500	2 270	1,80	5,11
de 2 500 à moins de 3 000	2 767	1,93	7,04
de 3 000 à moins de 4 000	3 440	3,27	10,31
de 4 000 à moins de 5 000	4 451	3,35	13,66
de 5 000 à moins de 7 000	5 926	6,29	19,95
de 7 000 à moins de 10 000	8 314	7,89	27,84
de 10 000 à moins de 15 000	12 081	9,75	37,60
de 15 000 à moins de 25 000	19 250	10,92	48,51
de 25 000 à moins de 40 000	30 908	16,21	64,72
40 000 et plus	95 717	35,27	100,00
Total ...	100,00		

Commentaire

La dispersion mise en évidence par cette distribution, qu'il convient de rapprocher du tableau précédent donnant la distribution des effectifs, fait apparaître une concentration assez forte des encaisses moyennes dans les comptes de plus de 10 000 F. d'encaisse : 20 % des comptes regroupent en effet plus de 72 % de l'encaisse totale. Cette observation ne peut être rapprochée de la concentration dans les comptes postaux qui n'est pas fournie dans l'enquête INSEE. La concentration paraît moins prononcée que pour les comptes-titres où moins de 17 % des effectifs représentaient plus de 77 % du portefeuille total.

On rappellera ici que l'encaisse moyenne de 8 691 F. est très au-dessus de la moyenne de 3 100 F. trouvée pour les comptes postaux, mais que ces deux résultats ne sont pas directement comparables, notamment en raison du fait de l'élimination des comptes secondaires dans l'enquête CREP. Il ne fait cependant pas de doute que l'encaisse moyenne des comptes bancaires (y compris les comptes secondaires) est nettement supérieure à celle des comptes postaux : la moyenne des encaisses (calculée sur les 12 soldes de fin de mois) dans l'enquête Valeurs mobilières (Tome 1) ressortait à 5 438 F. pour les non titulaires de comptes-titres et à 6 526 F. pour les titulaires. Au total, l'encaisse moyenne des comptes bancaires devait être 1,8 à 2 fois supérieure à l'encaisse moyenne des CCP des particuliers en 1966.

A) Encaisse moyenne selon le sexe

L'échantillon des 800 comptes comprenait environ 81 % d'hommes et 19 % de femmes. Une certaine différence apparaît dans l'encaisse moyenne des uns et des autres qui est de même sens et à peu près de même ampleur que celle qui a été trouvée précédemment dans l'enquête Valeurs mobilières.

Tableau 2-2

Encaisse moyenne selon le sexe (en Francs)

	Enquête sur 800 comptes	<u>Enquête Valeurs mobilières</u>	
		Titulaires de comptes-titres	Non titulaires de comptes-titres
Hommes	9 078	7 020	5 664
Femmes	7 028	5 607	4 767

Certes, en raison de l'écart-type important des encaisses dans les deux catégories, le test statistique portant sur les moyennes ne permet pas de rejeter l'hypothèse d'homogénéité des encaisses moyennes dans le sous-échantillon des 649 hommes et dans celui des 151 femmes. On ne peut d'autre part, parler de recoupement entre les trois résultats obtenus puisque le troisième échantillon (celui des 800 comptes) a été constitué à partir des deux premiers. Cependant, là encore, sur des échantillons plus importants, cette supériorité des comptes des hommes sur ceux des femmes pourrait peut-être être trouvée statistiquement significative et l'écart trouvé doit être considéré comme une indication à vérifier ; il est fortement probable qu'il ne s'agit pas simplement ici de fluctuations d'échantillonnage.

B) Encaisse moyenne selon l'âge

La répartition par âge de l'échantillon est donnée ci-dessous :

Tableau 2-3

Répartition de l'échantillon selon l'âge (en %)

<u>Classe d'âge</u>	<u>Moins de 20 ans</u>	<u>de 21 à 30</u>	<u>de 31 à 40</u>	<u>de 41 à 50</u>	<u>de 51 à 60</u>
Pourcentage	0,00	6,26	16,5	19,87	21,50
		<u>de 61 à 70</u>	<u>plus de 70</u>	<u>Non déclaré</u>	<u>Total</u>
		22,12	9,75	4,0	100,00

L'influence de l'âge sur le niveau de l'encaisse moyenne est assez nette comme le montre bien le tableau 2-4. Malgré l'importance des écarts-types, l'analyse de variance menée sur les trois classes aboutit à faire ressortir une différence statistiquement significative (F calculé = 4,97 contre un F critique au seuil de 1 % = 4,60).

Tableau 2-4

Encaisse moyenne selon l'âge (en francs)

	<u>Moins de 41 ans</u>	<u>de 41 à 70 ans</u>	<u>Plus de 70 ans</u>
Moyenne	3 848	8 614	11 818
Ecart-type	7 387	19 538	38 738

En raison du regroupement en trois classes d'âge seulement, l'évolution qui apparaît est moins nuancée que celle qui était décrite dans l'enquête Valeurs mobilières ; dans cette dernière en effet, le solde du compte-espèces croissait avec l'âge jusqu'à 45 ans, puis restait stable ensuite pour les titulaires de comptes-titres. Pour les non titulaires, il croissait jusqu'à l'âge de la retraite pour décroître ensuite assez nettement.

C) Encaisse moyenne selon le nombre d'enfants à charge

Bien que l'encaisse moyenne des personnes sans enfant à charge soit supérieure à celle des personnes qui en ont, l'influence dans le tableau 2-5 du nombre d'enfants à charge sur le montant de l'encaisse moyenne n'apparaît pas clairement puisque les moyennes d'encaisse pour les deux autres classes sont loin d'être significativement différentes. Pour les personnes n'ayant pas d'enfants à charge, la proportion des titulaires âgés est élevée et on retrouve donc là en partie un résultat qui a déjà été mis en évidence au paragraphe précédent.

Tableau 2-5

Encaisse moyenne selon le nombre d'enfants à charge

(en Francs)

	Aucun enfant à charge	Un ou deux enfants à charge	Plus de deux enfants à charge	Non déclaré
Effectif (en %)	32,62	23,75	6,38	37,25
Moyenne	9 947	6 274	7 022	
Ecart-type	22 754	13 083	9 509	

Rappelons que dans l'enquête Valeurs mobilières, les conclusions n'étaient guère plus convaincantes puisque, si le solde moyen des non titulaires de comptes-titres décroissait assez régulièrement quand le nombre d'enfants à charge augmentait, il n'en était pas de même pour les encaisses des non titulaires. Il faudrait sans doute pouvoir écarter l'influence de plusieurs autres variables (notamment revenu et âge), avant de mettre en évidence une éventuelle influence résiduelle du nombre d'enfants à charge qui pourrait peut-être se traduire par un gonflement des encaisses de transaction et de précaution à mesure que le nombre d'enfants à charge augmente.

D) Encaisse moyenne selon la présence ou l'absence de revenus domiciliés

La domiciliation de revenus correspond ici à toute opération de crédit qui s'est répétée régulièrement chaque mois au cours de l'année 1966. Ces domicilia-tions peuvent donc concerner aussi bien, par exemple, des traitements et salaires que des retraites ou pensions diverses. C'est assez dire que l'importance de ces domicilia-tions dans l'approvisionnement du compte peut être fort inégale. Ce critère paraît cependant assez discriminant du point de vue de l'encaisse moyenne.

Tableau 2-6

Encaisse moyenne selon la présence ou l'absence de revenus domiciliés

(en Francs)

	Avec revenus domiciliés	Sans revenus domiciliés
Effectif (en %)	56,4	43,6
Moyenne	10 118	6 848
Ecart-type	33 012	11 666

La différence est si importante que, malgré la taille des écarts-types, elle n'est pas loin d'être statistiquement significative (F calculé = 3,11 contre un F critique au seuil de 5 % = 3,84).

E) Encaisse moyenne pour les titulaires et non titulaires d'un compte-titres

Comme dans l'enquête Valeurs mobilières, les détenteurs d'un compte-titre ont une encaisse moyenne qui est supérieure à celle des non détenteurs.

Tableau 2-7

Encaisse moyenne selon la détention ou la non-détention
d'un compte-titres

(en Francs)

	<u>Détenteurs</u>	<u>Non-détenteurs</u>
Effectif (en %)	22,0	78,0
Moyenne	10 635	8 144
Ecart-type	17 406	27 934
Solde moyen (Enquête Valeurs mobilières)	6 526	5 438

Cette supériorité n'est cependant pas telle qu'elle soit statistiquement significative. On peut donc tout au plus la considérer comme une indication à vérifier sur d'autres informations.

F) Encaisse moyenne selon le statut d'occupation du logement et la possession
d'une résidence secondaire

La différence qui apparaît en fonction de ces deux critères est importante. Comme dans l'enquête Valeurs mobilières, on retrouve là certaines indications sur la complémentarité des actifs au sein des patrimoines des ménages : les ménages à encaisse moyenne élevée sont plus souvent propriétaires et plus souvent possesseurs d'une résidence secondaire que les ménages à encaisse moyenne modeste.

Tableau 2-8

Encaisse moyenne selon le statut d'occupation du logement principal et la possession d'une résidence secondaire

(en Francs)

	Propriétaires	Locataires	Non déclaré
<u>Logement principal</u>			
. Effectif (en %)	45,62	23,75	30,63
. Moyenne	11 150	4 932	
. Ecart-type	37 745	7 595	
<u>Résidence secondaire</u>	Oui	Non	Non déclaré
. Effectif (en %)	13,2	44,5	42,30
. Moyenne	18 257	4 832	
. Ecart-type	57 357	7 761	

La différence entre les encaisses selon le statut d'occupation du logement principal est statistiquement significative au seuil de 5 % mais non à celui de 1 % (F calculé égal à 5,60).

La différence entre les encaisses selon la possession d'une résidence secondaire est statistiquement significative aux deux niveaux (F calculé égal à 18,28).

On a fait figurer dans le graphique N° 1 quelques écarts nettement apparus dans les lignes qui précèdent.

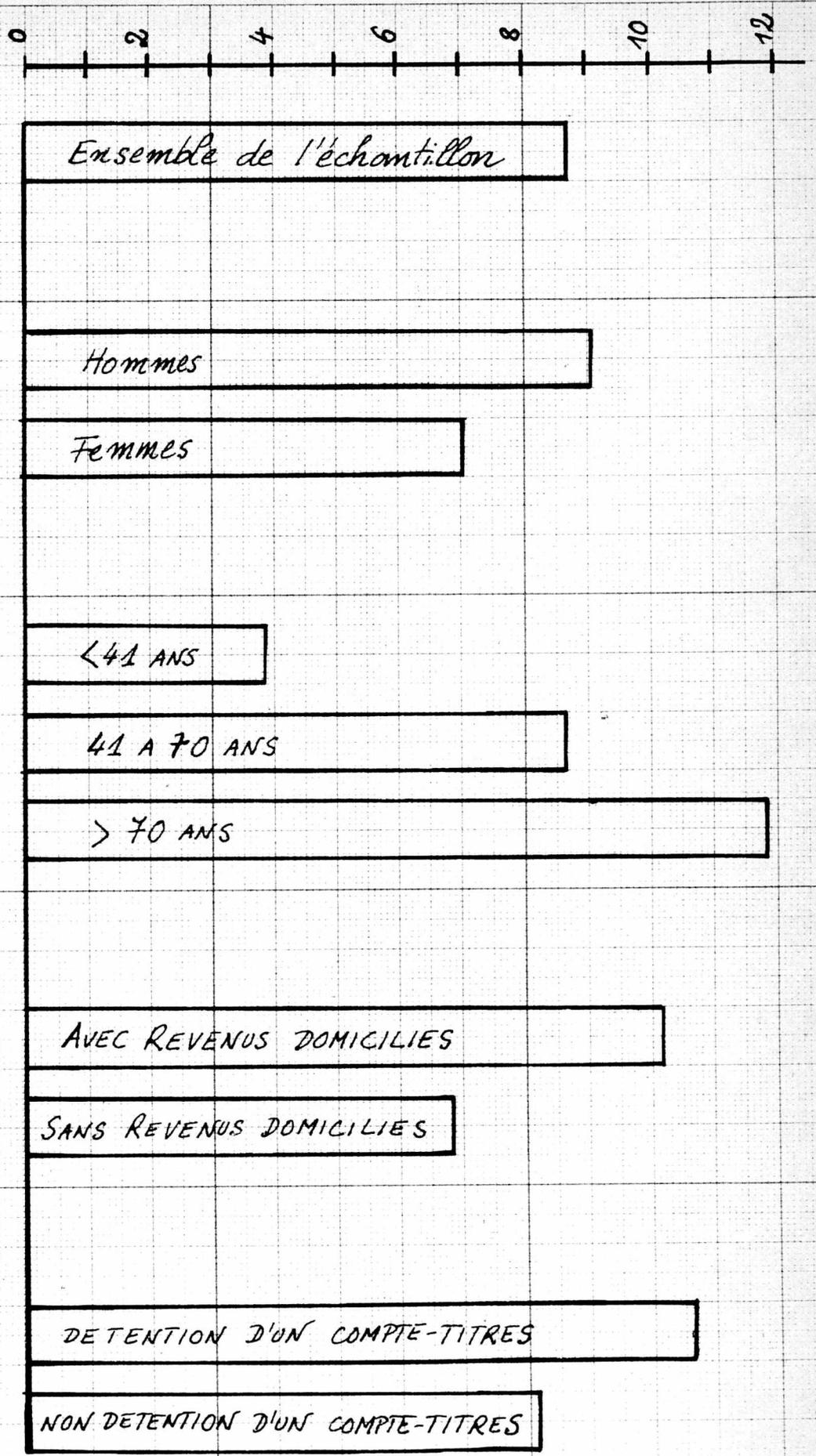
2 - L'encaisse minimum ou encaisse de précaution

L'encaisse minimum observée dans les comptes peut être rapprochée de la notion d'encaisse inactive qui résulte de motivations nombreuses et parfois assez mal définies (thésaurisation, précaution, spéculation, indolence, inertie, etc...). Mais plusieurs définitions d'encaisse minimum peuvent être proposées.

La première correspond au solde le plus faible enregistré par le compte au cours de l'année étudiée. C'est sans doute la définition objectivement la moins discutable. Dans notre étude, nous sommes obligés de nous référer à l'encaisse "hebdomadaire" la plus faible puisque, contrairement à l'enquête CCP de l'INSEE, nous ne disposons pas des soldes au jour le jour. Mais il n'est pas sûr que cette première définition traduise vraiment la notion d'encaisse de précaution dont on recherche une

Graphique n° 1

ENCAISSE MOYENNE
Milliers de Francs



mesure : cette encaisse est celle qui est constituée en vue d'aléas divers et l'encaisse minimum est sans doute celle qui est observée après la survenance de l'aléa en vue duquel elle avait été constituée ; elle sous-estimerait donc en moyenne l'encaisse de précaution dans son acception habituellement retenue.

D'où le passage à une deuxième définition qui est à l'encaisse "hebdomadaire" minimum un peu ce qu'est une moyenne mobile à un point donné d'une série chronologique : il s'agit de filtrer les aléas circonstanciels pour retomber sur une tendance de comportement plus permanente. L'encaisse minimum sera la moyenne des six encaisses "hebdomadaires" les plus faibles rencontrées dans l'année. Mais on ne peut contester que le choix de six encaisses, plutôt que quatre ou huit, n'est pas à l'abri de l'arbitraire.

On a voulu enfin recourir à une notion plus statistique découlant de la connaissance de la distribution des 48 soldes : l'encaisse minimum correspondrait à l'encaisse moyenne diminuée d'un écart-type. Mais là encore, si la référence à l'écart-type paraît justifier pourquoi choisir, dans une optique probabiliste, un écart-type plutôt que 1,5 ou 2 ? Pourquoi préférer la valeur de la variable qui, dans le cas d'une distribution de Gauss-Laplace n'a que 16 % de chances d'être dépassée vers le bas ? Plutôt que 7 % ou même 2 % ?

A l'expérience, c'est finalement la définition n° 2 qui a paru correspondre de plus près à la notion recherchée, et ceci explique que dans la suite on présentera avec un plus grand détail les résultats concernant cette deuxième définition tout en continuant d'étudier les valeurs prises par l'encaisse minimum dans sa première définition dont le caractère "objectif" est tout de même un élément important du débat.

A) Les trois notions d'encaisse minimum

1) L'encaisse "hebdomadaire" la plus faible

L'encaisse minimum dans cette définition possède une moyenne de 2 509 F. avec un écart-type de 12 289 F, soit un coefficient de variation de 4,9 qui est assez élevé si on le compare au coefficient de variation de l'avoir minimum dans l'enquête CCP de l'INSEE ($\frac{3\,498}{1\,060} = 3,30$). Comme pour l'encaisse moyenne (ou l'avoir en début d'année), la dispersion des soldes minimum des comptes bancaires paraît sensiblement plus grande que celle des soldes minimum des comptes postaux.

La médiane de la distribution donnée au tableau 2-9, ressort à 323 F, très inférieure donc, à la moyenne de 2 509 F, ce qui traduit, ici aussi, le poids très important du petit nombre de gros comptes qui déséquilibrent la distribution vers le haut.

Tableau 2 - 9

Encaisse "hebdomadaire" la plus faible

Encaisse minimum (en Francs)	Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
Inférieure à - 5 000 F.	3,88	3,88
de - 5 000 à moins de 0 F.	19,50	23,38
de 0 à moins de 300 F.	25,50	48,88
de 300 à moins de 600 F.	7,75	56,63
de 600 à moins de 1 200 F.	9,25	65,88
de 1 200 à moins de 1 800 F.	6,75	72,63
de 1 800 à moins de 2 400 F.	3,88	75,51
de 2 400 à moins de 3 400 F.	4,25	80,76
de 3 400 à moins de 4 400 F.	3,25	84,01
de 4 400 à moins de 6 000 F.	3,13	87,40
de 6 000 à moins de 20 000 F.	8,50	95,64
de 20 000 à moins de 40 000 F.	2,99	98,63
40 000 et plus	1,37	100,00
Total	100,00	

On remarquera que si 2,5 % des encaisses moyennes étaient négatives, on a ici près de 24 % d'encaisses minimum négatives : un compte sur quatre, à un moment donné de l'année, a eu un compte "hebdomadaire" négatif.

2) La moyenne des six encaisses "hebdomadaires" les plus faibles

La moyenne de l'encaisse minimum ressort dans cette définition à 4 131 F. avec un écart-type de 25 730 F, soit un coefficient de variation de 6,2 plus élevé que le coefficient de variation de l'encaisse minimum dans sa première définition : les encaisses "hebdomadaires" les plus faibles sont donc relativement plus groupées que les moyennes des six soldes. La moyenne, elle-même plus élevée, de l'encaisse minimum dans la deuxième définition, devait évidemment être attendue puisque l'encaisse minimum dans sa première définition est la valeur la plus faible dans la moyenne des six valeurs qui correspond à la deuxième définition. La médiane est de 747 F. manifestant donc, là encore, une très grande dissymétrie dans cette distribution qui est présentée au tableau 2-10.

Tableau 2-10

Moyenne des six encaisses "hebdomadaires"
les plus faibles

Encaisse minimum (en Francs)	Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
Inférieure à	- 5 000 F.	2,13
de - 5 000 à moins de	0 F.	13,25
de 0 à moins de	300 F.	21,12
de 300 à moins de	600 F.	9,50
de 600 à moins de	1 200 F.	13,00
de 1 200 à moins de	1 800 F.	7,25
de 1 800 à moins de	2 400 F.	5,38
de 2 400 à moins de	3 400 F.	5,71
de 3 400 à moins de	4 400 F.	3,38
de 4 400 à moins de	6 000 F.	4,74
de 6 000 à moins de	20 000 F.	10,00
de 20 000 à moins de	40 000 F.	3,00
40 000 et plus	1,49	100,00
Total	100,00	

On remarque qu'avec cette définition, un peu plus de 15 % seulement des comptes ont une encaisse minimum négative. 81 % des comptes ont une encaisse minimum inférieure à 4 400 F. alors que la moyenne, on vient de le voir, se situe à 4 131 F.

3) L'encaisse moyenne diminuée d'un écart-type

La moyenne des encaisses "hebdomadaires" moyennes ressort, on le sait, à 8 692 F. Pour chaque compte, un écart-type des 48 soldes "Hebdomadaires" a été calculé et le moyenne des 800 écarts-types ainsi calculés s'élève à 3 840 F. Selon la troisième définition, l'encaisse minimum moyenne est obtenue en faisant :

$$8\ 692 - 3\ 840 = 4\ 852\ \text{F.}$$

Cette encaisse minimum moyenne est un peu supérieure à celle qui résulte de la définition précédente. Son écart-type calculé sur les 800 comptes est de 23 861 F. d'où un coefficient de variation de 4,9 comparable à celui qui a été obtenu pour la première définition. Dans le tableau 2-11, plus de 20 % des comptes ont une encaisse minimum négative selon cette définition. Un compte sur cinq n'aurait pas d'encaisse de précaution ; ce pourcentage est apparu à la réflexion trop important et cet argument a joué en faveur d'un choix d'une notion d'encaisse minimum qui correspondrait à la définition n° 2 où 15 % seulement des comptes n'auraient pas d'encaisse de précaution.

Tableau 2-11

Encaisse moyenne diminuée d'un écart-type

Encaisse minimum (en Francs)	Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
Inférieure à - 5 000 F.	2,5	2,5
de - 5 000 à moins de 0 F.	17,62	20,12
de 0 à moins de 300 F.	11,25	31,37
de 300 à moins de 600 F.	8,63	40,00
de 600 à moins de 1 200 F.	11,00	51,00
de 1 200 à moins de 1 800 F.	8,63	59,63
de 1 800 à moins de 2 400 F.	5,63	65,26
de 2 400 à moins de 3 400 F.	6,63	71,89
de 3 400 à moins de 4 400 F.	3,88	75,77
de 4 400 à moins de 6 000 F.	5,75	81,52
de 6 000 à moins de 20 000 F.	12,50	94,02
de 20 000 à moins de 40 000 F.	4,25	98,27
40 000 et plus	1,73	100,00
Total	100,00	

Malgré les différences importantes qui séparent les trois définitions de l'encaisse minimum, il existe une assez bonne corrélation linéaire entre les mesures de ces encaisses prises deux à deux, comme en témoignent les valeurs élevées des coefficients de corrélation données ci-dessous avec les valeurs correspondantes du t de Student.

$$r_{12} = 0,768 \quad t_s = 36$$

$$r_{13} = 0,804 \quad t_s = 41$$

$$r_{23} = 0,979 \quad t_s = 150$$

La meilleure corrélation est entre les définitions 2 et 3 de l'encaisse minimum.

Tableau 2-11 bis

Concentration de l'encaisse minimum
(soldes négatifs exclus) - (Définition n° 1)

Classe (en Francs)			Moyenne de classe (en Francs)	% de l'encaisse minimum (non cumulés)	% de l'encaisse minimum (cumulés)
De 0	à moins de	300 F.	100	0,34	0,34
de 300	à moins de	600 F.	433	0,48	0,82
de 600	à moins de	1 200 F.	895	1,21	2,03
de 1 200	à moins de	1 800 F.	1 524	1,45	3,48
de 1 800	à moins de	2 400 F.	2 057	1,14	4,62
de 2 400	à moins de	3 400 F.	2 774	1,70	6,32
de 3 400	à moins de	4 400 F.	3 908	1,82	8,15
de 4 400	à moins de	6 000 F.	5 176	2,33	10,48
de 6 000	à moins de	200 000 F.	21 921	40,98	51,46
de 200 000	à moins de	400 000 F.	0	0	51,46
400 000 et plus	900 055	48,54	100,00
Total			100,00	

Commentaire

La concentration de l'encaisse minimum (définition n° 1) est très forte, beaucoup plus accentuée encore que celle de l'encaisse moyenne : moins de 17 % des comptes font ici près de 90 % de l'encaisse minimum. (Voir Graphique n° 1 bis).

Tableau 2-11 ter

Concentration de l'encaisse minimum
 (définition n° 2) - (soldes négatifs exclus)

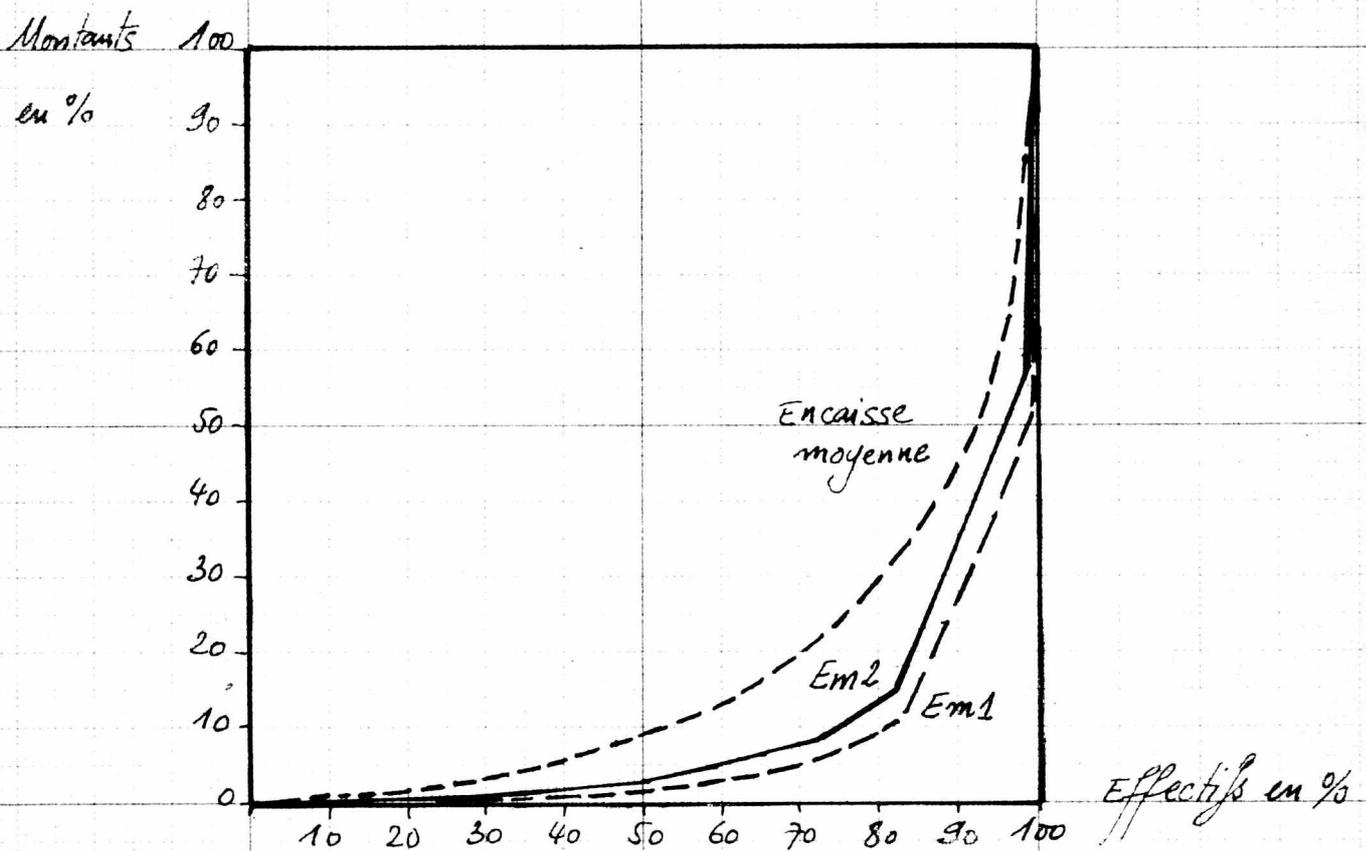
Classes (en Francs)			Moyenne de la classe (en Francs)	% de l'encaisse minimum (non cumulés)	% de l'encaisse minimum (cumulés)
De 0	à moins de	300 F.	111	0,35	0,35
de 300	à moins de	600 F.	448	0,67	1,02
de 600	à moins de	1 200 F.	881	1,79	2,81
de 1 200	à moins de	1 800 F.	1 481	1,67	4,48
de 1 800	à moins de	2 400 F.	2 059	1,72	6,20
de 2 400	à moins de	3 400 F.	2 826	2,54	8,74
de 3 400	à moins de	4 400 F.	3 862	2,03	10,77
de 4 400	à moins de	6 000 F.	5 160	3,84	14,61
de 6 000	à moins de	200 000 F.	19 280	43,32	57,93
de 200 000	à moins de	400 000 F.	252 555	9,87	67,80
400 000 et plus	549 208	32,20	100,00
Total	<u>100,00</u>	

Commentaire :

Tout en étant encore beaucoup plus forte que celle de l'encaisse moyenne, cette concentration est un peu moins accentuée que celle de l'encaisse minimum (définition n° 1) : plus de 17 % des comptes font un peu moins de 86 % de l'encaisse minimum totale (définition n° 2). (Voir Graphique n° 1 bis).

Graphique n° 1 bis

COURBES DE CONCENTRATION
DE L'ENCAISSE MOYENNE ET DES
ENCAISSES MINIMUM N° 1 ET N° 2



Em1 : Encaisse minimum selon la définition n° 1

Em2 : Encaisse minimum selon la définition n° 2

B) Influence de certains facteurs socio-économiques sur l'encaisse minimum

Le tableau 2-12 donne les moyennes d'encaisses minimum pour les trois définitions mentionnées au paragraphe précédent et 7 variables qui ont déjà été utilisées pour l'encaisse moyenne. Chaque case contient en outre la valeur calculée du F dans l'analyse de variance qui a été menée pour chacun des croisements. Cette valeur du F est soulignée une fois si elle est supérieure à la valeur critique au seuil de 5 %, et deux fois si elle est supérieure au seuil de 1 %. Le tableau 2-13 fournit l'écart-type de chacune des moyennes d'encaisse minimum.

1) Les variables discriminantes

En fonction de la valeur atteinte par le F de Fisher, trois variables introduisent des différences statistiquement significatives entre les moyennes d'encaisses minimum : le nombre d'enfants à charge, la présence ou l'absence d'un revenu domicilié, la possession ou la non possession d'une résidence secondaire, l'âge.

La hiérarchie des encaisses minimum obtenue en fonction du nombre d'enfants à charge est intéressante : l'encaisse minimum dans les trois définitions serait d'autant plus faible que le nombre d'enfants à charge serait plus élevé. Si l'on avait pu raisonner à encaisse moyenne égale, on aurait peut-être pu mettre de même en évidence une augmentation de l'encaisse de transaction avec le nombre d'enfants, ce qui serait logiquement assez satisfaisant.

Pour les deux autres variables (domiciliation et résidence secondaire), les écarts sont de même sens que pour l'encaisse moyenne. On notera cependant tout spécialement l'écart considérable introduit par le critère de la possession d'une résidence secondaire.

Tableau 2-12

Encaisse minimum, selon différents critères
et selon trois définitions *

(en Francs)

Définition :		1	2	3
1) <u>Sexe</u>	M	2 550	4 323	5 052
	F	2 327	3 304	3 987
2) <u>Classes d'âge</u>	≤ 40	624	1 089	1 233
	de 41-70	2 375	3 594	1 594
	> 70	3 913	7 006	7 436
3) <u>Enfants à charge</u>	0	4 106	5 202	6 141
	1-2	885	2 066	2 752
	> 2	- 696	460	1 851
4) <u>Domiciliation</u>	D	3 300	5 460	6 330
	ND	1 485	2 413	2 940
5) <u>Détention de titres</u>	T	2 263	3 854	5 084
	NT	2 577	4 209	4 785
6) <u>Logement principal</u>	P	2 620	5 518	6 316
	NP	1 652	2 230	2 648
7) <u>Résidence secondaire</u>	R	4 602	10 680	11 084
	NR	1 116	1 843	2 299

* Pour les variables à 2 classes, la valeur critique du F est :

3,84 au seuil de 5 %
6,64 au seuil de 1 %

Pour les variables à 3 classes, la valeur critique du F est :

2,99 au seuil de 5 %
4,60 au seuil de 1 %

Signification des sigles :

Domiciliation D = Avec domiciliation du crédit
ND = Sans " " "

Détention d'un compte-titres : T = Oui
NT = Non

Logement principal : P = Propriétaire
NP = Autres

Résidence secondaire : R = Oui
NR = Non

Tableau 2-13

Ecart-type des encaisses minimum selon différents critères et selon
trois définitions de l'encaisse minimum

(en Francs)

Définition :		1	2	3
1) <u>Sexe</u>	M	12 675	28 201	26 052
	F	10 465	9 387	9 929
2) <u>Classe d'âge</u>	≤ 40	6 163	6 000	6 506
	de 41-70	11 601	13 893	16 354
	> 70	16 128	42 164	36 889
3) <u>Enfants à charge</u>	0	14 650	17 525	20 005
	1-2	10 462	8 808	9 718
	> 2	9 762	8 943	8 625
4) <u>Domiciliation</u>	D	13 777	32 254	30 604
	ND	9 952	9 125	9 399
5) <u>Détention de titres</u>	T	13 759	12 895	14 112
	NT	11 840	28 316	25 957
6) <u>Logement principal</u>	P	15 153	36 617	33 223
	NP	6 392	6 281	6 597
7) <u>Résidence secondaire</u>	R	17 874	63 443	54 502
	NR	7 006	6 307	6 728

La valeur du F pour la variable Age est également concluante dans deux cas sur trois et on peut retenir qu'au seuil de 5 % cette variable introduit des écarts statistiquement significatifs.

2) Les variables non discriminantes

Il s'agit du sexe, de la détention de titres et du statut d'occupation du logement principal. L'écart en ce qui concerne cette dernière variable est sans doute dans le même sens que pour l'encaisse moyenne mais il est ici beaucoup plus réduit. Pour le sexe et la détention de titres, les écarts sont tout à fait insignifiants.

Le graphique n° 2 fournit une représentation de l'importance de certains écarts apparus.

3 - La relation existant entre encaisse minimum et encaisse moyenne

Si l'on retient la deuxième définition de l'encaisse minimum, la part de l'encaisse de précaution dans le total de l'encaisse moyenne serait de plus de 47 %, ce qui conférerait donc aux deux encaisses de transaction et de précaution un poids moyen assez comparable. C'est à une conclusion du même ordre qu'est parvenue l'enquête sur les CCP menée par l'INSEE. Mais il ne s'agit là que d'une propension moyenne à la détention d'encaisse oisive et l'on peut se demander si cette propension ne varie pas d'un compte en fonction de nombreux facteurs sans doute, mais en premier lieu et de la façon la plus simple, en fonction de l'encaisse moyenne elle-même. Cette optique conduit à tenter une régression de l'encaisse minimum, selon ses trois définitions, sur l'encaisse moyenne elle-même.

Une seconde optique, adoptée par A. Villeneuve dans l'enquête INSEE, consiste à essayer "d'expliquer" le niveau de l'encaisse moyenne par celui de ses composantes et notamment par le niveau de l'encaisse minimum ; il s'agit alors d'une régression de l'encaisse moyenne sur l'encaisse minimum.

On présentera tour à tour les deux optiques qui se complètent plus qu'elles ne s'excluent puisqu'elles se proposent de répondre à deux questions différentes :

- première optique : la propension à la détention d'encaisse oisive dépend-elle du niveau de l'encaisse moyenne ?
- deuxième optique : Quelle est la part des variations de l'encaisse moyenne dont rendent compte les écarts observés dans les encaisses minimum ?

A) Régression de l'encaisse minimum sur l'encaisse moyenne

On notera respectivement ci-dessous SM, l'encaisse moyenne, Sm1, Sm2 et Sm3, les encaisses minimum correspondant aux trois définitions utilisées. Les régressions ont été effectuées sur 800 observations indépendantes. L'unité est le Franc. Les écarts-types des coefficients de régression sont donnés entre parenthèses en dessous de ces coefficients.

Les résultats obtenus pour les trois régressions sont les suivants :

Sm1 =	0,361 SM	- 629	r = 0,764
	(0,011)	(296)	
Sm2 =	0,931 SM	- 3 960	r = 0,941
	(0,012)	325	
Sm3 =	0,890 SM	- 2 887	r = 0,970
	(0,008)		

Le coefficient de corrélation élevé obtenu avec la troisième définition de l'encaisse minimum ne doit pas faire illusion. Comme l'encaisse minimum est ici égale à l'encaisse moyenne moins un écart-type, cette valeur élevée du coefficient traduit en partie la corrélation de l'encaisse moyenne avec elle-même.

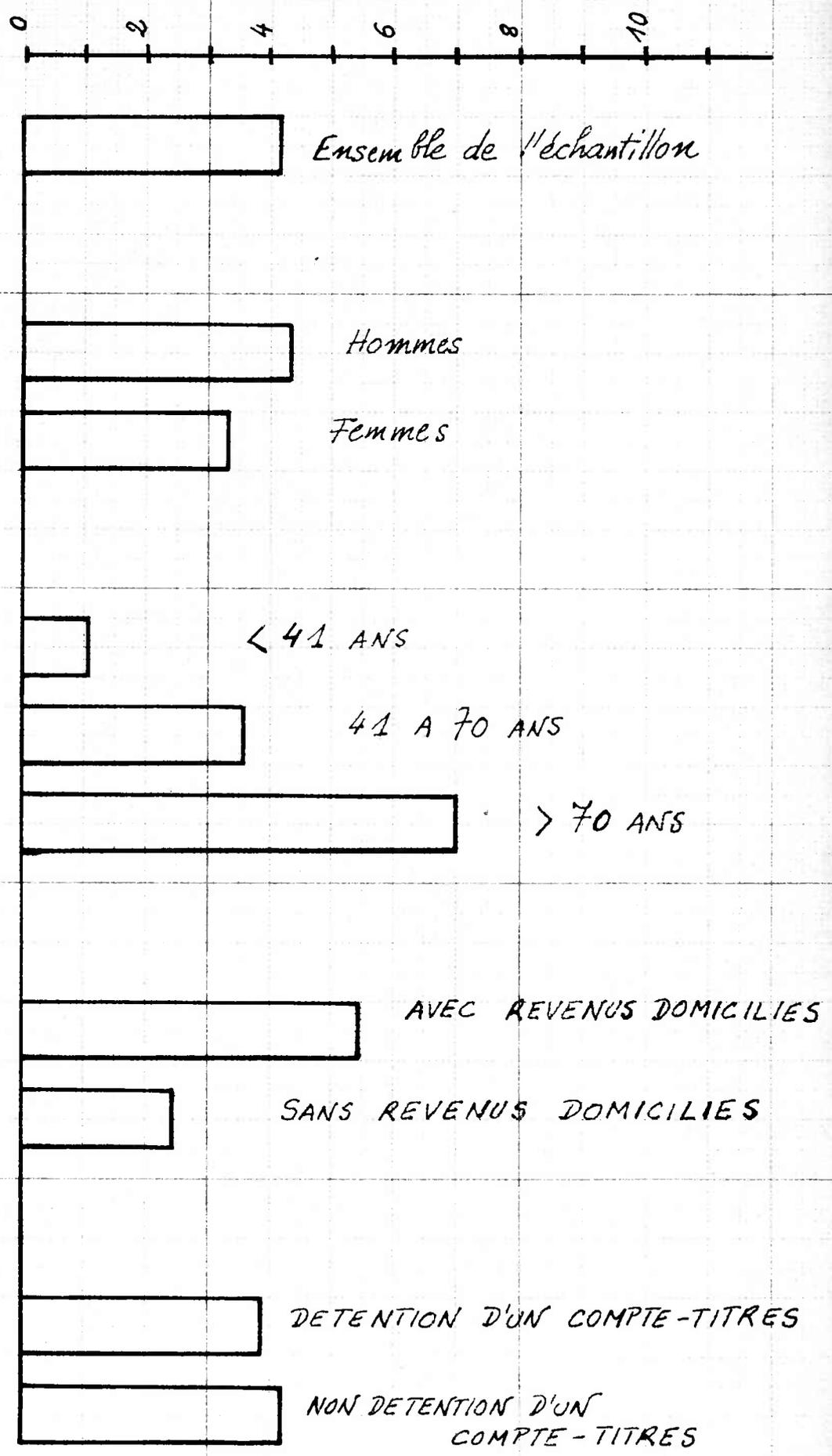
Graphique n° 2

ENCAISSE MINIMUM

Moyenne des six soldes hebdomadaires

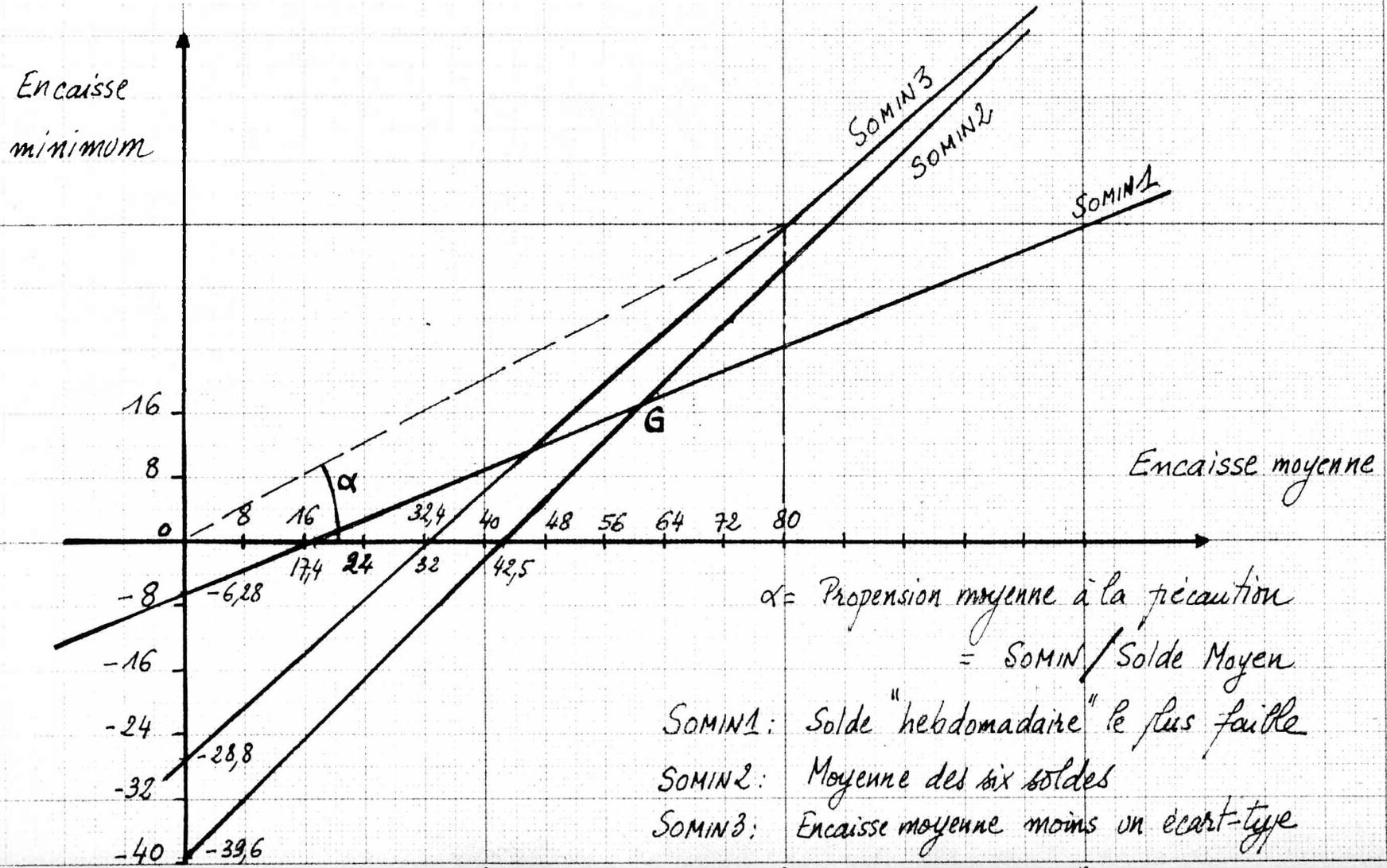
les plus faibles

milliers de Francs



ENCAISSE MINIMUM
 ET
ENCAISSE MOYENNE
 Centaines de Francs

Graphique n° 3



Plus intéressantes sont les corrélations concernant les deux premières définitions. La régression pour la seconde définition étant nettement meilleure que celle qui a trait à la première, le solde "hebdomadaire" minimum ne paraît donc pas être en liaison très étroite avec l'encaisse moyenne, alors que la moyenne des six soldes "hebdomadaires" minimum l'est bien davantage. Si l'on peut penser a priori que l'encaisse oisive doit être en relation avec l'encaisse moyenne observée, il y a là un argument sérieux en faveur de la deuxième définition proposée.

Une autre remarque conduit à observer que la pente de la régression pour Sm_1 est beaucoup plus faible que celle de la régression concernant Sm_2 . Autrement dit, une encaisse moyenne très élevée est compatible avec un Sm_1 relativement faible, ce qui est assez logique si l'on admet que Sm_1 correspond non pas à l'encaisse de précaution, mais à cette encaisse diminuée du montant de l'aléa financier en vue duquel elle a été constituée.

Si l'on retient donc Sm_2 comme estimation de l'encaisse de précaution, la propension marginale à détenir une encaisse oisive est constante dans cette relation linéaire ($= 0,931$), la valeur de la propension moyenne est en revanche variable : en un point donné de la droite Sm_1 , correspondant à une certaine encaisse moyenne, elle est égale à la pente du rayon partant de l'origine des axes et passant par ce point, elle est donc (voir graphique n° 3) toujours inférieure à la propension marginale, mais constamment croissante. La proportion d'encaisse oisive serait donc d'autant plus forte que l'encaisse moyenne est élevée.

Au point moyen de la série ($\overline{SM} = 8\,961$, $\overline{Sm_2} = 4\,131$), on peut calculer une élasticité de l'encaisse oisive par rapport à l'encaisse moyenne :

$$\frac{d Sm_2}{d SM} \cdot \frac{\overline{SM}}{\overline{Sm_2}} = 0,931 \left(\frac{8\,961}{4\,131} \right) = 1,95$$

Cette élasticité paraît fort élevée puisque, compte tenu de la part de l'encaisse oisive moyenne dans l'encaisse moyenne totale, cela signifierait que presque toute l'augmentation de l'encaisse passe dans l'encaisse oisive. Là encore, on peut penser que le poids des gros comptes est très important dans la régression et que pour ceux-ci la propension moyenne à détenir une encaisse oisive est effectivement particulièrement forte. Les personnes âgées, on le sait, sont très surreprésentées dans les tranches d'encaisse moyenne élevée.

Dans le graphique n° 3, à la gauche du point G, intersection de Sm_1 et Sm_2 , les points du nuage correspondant à la deuxième définition ne doivent pas, pour une valeur donnée de l'encaisse moyenne, être situés très au-dessus des points correspondant à la première définition. A droite de G en revanche, les écarts entre les points des deux nuages se creusent très nettement, ce qui explique finalement la forte pente de Sm_2 . Un ajustement non linéaire aurait peut-être permis une étude plus approfondie et une représentation graphique plus satisfaisante des relations entre les deux encaisses minimum et l'encaisse moyenne. Selon la position de Sm_2 en effet, l'encaisse oisive s'annulerait pour une encaisse moyenne égale à 4 253 F, ce qui est sans doute assez peu plausible. Il est également intéressant de noter qu'une corrélation directe du rapport Sm_2/SM avec SM ne conduit à aucun résultat ($r = 0,036$).

L'hypothèse d'une croissance plus que proportionnelle de l'encaisse minimum selon la définition n° 2 ne peut donc être considérée que comme provisoire. Elle demanderait à être recoupée par d'autres observations et soumise aux tests de méthodes plus fines.

B) Régression de l'encaisse moyenne sur l'encaisse minimum

A. Villeneuve dans l'enquête CCP (p.35) donne la relation suivante, valable pour les comptes postaux des chefs de ménage ouverts avant le 1er janvier 1966 (et non disparus au cours de cette même année) :

$$\begin{aligned} \text{Avoir en fin d'année} &= 1,651 (\text{avoir minimum en cours d'année}) + 0,073 \\ &\quad (\text{montant des débits}) - 160 \text{ F} \\ &\quad \text{avec } R^2 = 0,85 \end{aligned}$$

L'avoir minimum est censé être en relation avec l'encaisse oisive du compte, cependant que le montant des débits doit rendre compte de l'importance nécessaire de l'encaisse de transaction.

Dans l'enquête CREP, on s'est limité à une régression simple de l'encaisse moyenne sur l'encaisse minimum dans les trois définitions proposées. Les résultats obtenus sont les suivants :

$$\begin{array}{llll} \text{SM} &= & 1,617 & \text{Sm1} + & 4\ 636 \text{ F.} & & r &= & 0,764 \\ & & (0,048) & & (606) & & & & \\ \text{SM} &= & 0,951 & \text{Sm2} + & 4\ 763 \text{ F.} & & r &= & 0,941 \\ & & (0,012) & & (316) & & & & \\ \text{SM} &= & 1,058 & \text{Sm3} + & 3\ 560 \text{ F.} & & r &= & 0,970 \\ & & (0,009) & & (227) & & & & \end{array}$$

La régression sur Sm1 est celle qui fait intervenir la définition de l'encaisse minimum la plus proche de celle que retient A. Villeneuve : on ne peut manquer d'être frappé par la valeur des deux coefficients de régression : 1,651 dans l'enquête INSEE, 1,617 dans l'étude CREP. On améliorerait certainement la relation en introduisant dans la relation CREP le montant des débits ; les variations de Sm1 n'expliquent encore que moins de 60 % des variations de l'encaisse moyenne, alors que les deux variables de la relation INSEE parviennent à 85 % d'explication.

4 - L'encaisse de transaction

Pour chacune des trois définitions de l'encaisse minimum, l'encaisse de transaction est obtenue en faisant la différence entre la valeur de l'encaisse moyenne et celle de l'encaisse minimum dans la définition retenue. Le tableau 2-14 ci-dessous fournit les trois encaisses moyennes de transaction avec leur écart-type.

Tableau 2-14

Encaisse de transaction selon les trois définitions de
l'encaisse minimum
(en Francs)

Définition	1	2	3
Moyenne	6 183	4 561	3 840
Ecart-type	18 414	8 899	6 427

Ces moyennes peuvent être reconsidérées en tenant compte de l'influence des facteurs socio-économiques déjà évoqués pour l'encaisse moyenne et l'encaisse de précaution.

A) Influence de certains facteurs socio-économiques sur l'encaisse de transaction

Le tableau 2-15 donne les moyennes d'encaisses de transaction pour une partition de l'échantillon selon les 7 variables usuelles. Les analyses de variance ne conduisent pas exactement aux mêmes résultats que pour l'encaisse minimum (les F calculés sont indiqués dans chaque case).

Tableau 2-15

Encaisses de transaction selon différents critères et trois définitions
de l'encaisse minimum

(en Francs)

Définition		1	2	3
1) <u>Sexe</u>	M	6 527	4 755	4 025
	F	4 700		
		F= 1,2	F= 1,6	F= 2,8
2) <u>Classes d'âge</u>	40	3 223	2 758	2 614
	40 < x < 70	6 239	5 019	4 020
	70	7 905	4 811	4 381
		F= 3,4	F= 4,9	F= 4,5
3) <u>Nombre d'enfants à charge</u>	0	5 841	4 745	3 806
	1-2	5 487	4 307	3 621
	2	7 718	6 561	5 171
		F= 0,7	F= 1,5	F= 1,1
4) <u>Domiciliation</u>	D	6 817	4 657	3 787
	ND	5 362	4 435	3 908
		F= 1,2	F= 0,1	F= 0,0
5) <u>Détention de titres</u>	T	8 371	6 780	5 550
	NT	5 565	3 934	3 357
		F= 3,1	F=14,2	F=16,2
6) <u>Logement principal</u>	P	8 528	5 630	4 833
	NP	3 279	2 701	2 283
		F= 7,7	F=13,9	F=18,7
7) <u>Résidence secondaire</u>	D	13 654	7 577	7 172
	ND	3 715	2 989	2 533
		F=18,4	F=30,0	F=53,1

Tableau 2-16

Ecart-type des encaisses de transaction selon différents critères et trois
définitions d'encaisse minimum

(en Francs)

Définition :		1	2	3
1) <u>Sexe</u>	M	20 124	9 502	6 812
	F	7 287	5 533	4 317
2) <u>Classes d'âge</u>	40	4 049	3 659	4 085
	$40 < x < 70$	12 713	9 014	6 704
	70	28 074	9 226	7 003
3) <u>Nombre d'enfants à charge</u>	0	11 065	7 600	5 813
	1-2	11 782	8 193	6 610
	2	11 779	10 598	8 577
4) <u>Domiciliation</u>	D	23 290	10 096	6 360
	ND	8 668	7 054	6 513
5) <u>Détention de titres</u>	T	13 241	9 950	7 888
	NT	19 584	8 474	5 861
6) <u>Logement principal</u>	P	25 790	10 474	7 757
	NP	4 136	3 645	3 278
7) <u>Résidence secondaire</u>	D	42 236	13 399	9 526
	ND	5 720	4 512	3 943

Une première observation consiste à noter que, là où ils existent, les écarts significatifs sont plus marqués que dans le tableau 2-12 concernant les encaisses minimum (davantage de différences significatives au seuil de 1 %).

Mais ce ne sont pas forcément les mêmes variables qui dans les deux cas font apparaître des écarts significatifs. Ainsi, le nombre d'enfants à charge et la présence d'un revenu domicilié ne sont plus ici des variables discriminantes, alors qu'elles l'étaient pour l'encaisse minimum. A l'inverse, la détention de titres et le statut d'occupation du logement principal font ressortir maintenant des écarts significatifs, ce qui n'était pas le cas pour l'encaisse minimum. L'âge et la possession d'une résidence secondaire restent des variables importantes. Le sexe n'introduit, là encore, qu'un écart assez modeste.

B) La relation entre encaisse de transaction et encaisse moyenne

Comme précédemment, on a calculé la corrélation de l'encaisse de transaction (selon les trois définitions) par rapport à l'encaisse moyenne. Les résultats obtenus ont été les suivants (800 observations indépendantes, l'unité est le franc, les encaisses de transaction sont notées Tr) :

$$\begin{array}{lcl} \text{Tr1} = & 0,639 \text{ SM} + & 629 \\ & (0,01) & (296) \\ & & r = 0,903 \\ \text{Tr2} = & 0,069 \text{ SM} + & 3\ 960 \\ & (0,012) & (325) \\ & & r = 0,202 \\ \text{Tr3} = & 0,11 \text{ SM} + & 2\ 887 \\ & (0,008) & (215) \\ & & r = 0,44 \end{array}$$

Seule, la première corrélation est bonne ; elle suggère une croissance de l'encaisse "hebdomadaire" la plus faible un peu plus que proportionnelle à l'augmentation de l'encaisse moyenne ce qui n'est pas incompatible avec les conclusions obtenues précédemment en ce qui a trait à cette encaisse minimum.

La liaison entre Tr2 et SM est beaucoup moins bonne et il aurait sans doute été intéressant de passer à une régression multiple faisant intervenir le montant des débits, comme a tenté de le faire, dans un modèle un peu différent, A. Villeneuve. On pourrait également songer à une relation de type non linéaire.

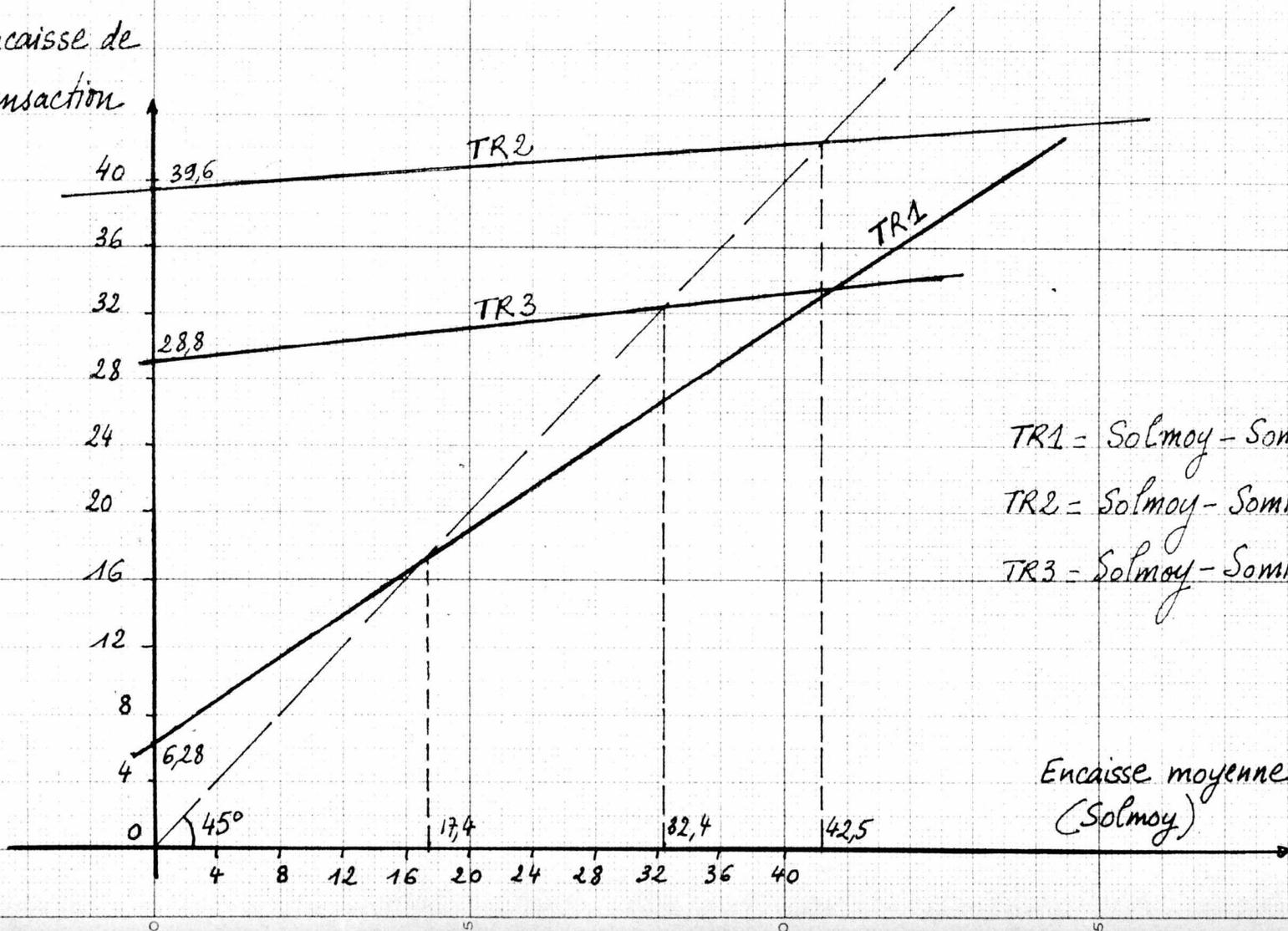
Enfin, la troisième relation exprime, en fait, autre chose que ce qu'elle prétend traduire. En effet, comme $Sm3 = SM - 1$ écart-type et comme $Tr3 = SM - Sm3$, il s'agit en fait de la corrélation entre les encaisses moyennes sur les 48 soldes "hebdomadaires" et leurs écarts-types. Cette régression directement calculée par ailleurs a effectivement fourni ce même résultat.

Le graphique n° 4 reprend les trois notions d'encaisse de transaction. La pente très faible de Tr2 est évidemment la contre-partie de la croissance de la propension moyenne à détenir une encaisse oisive qui a été mise précédemment en évidence. On remarquera que la somme des propensions marginales à détenir une encaisse de précaution et de transaction est bien égale à 1. Les secondes relations auraient d'ailleurs pu être obtenues directement à partir des premières concernant l'encaisse minimum.

ENCAISSE DE TRANSACTION
 ET
ENCAISSE MOYENNE
 Centaines de Francs

Graphique n° 4

Encaisse de transaction



TR1 = Solmoy - Somin 1
 TR2 = Solmoy - Somin 2
 TR3 = Solmoy - Somin 3

Encaisse moyenne
(Solmoy)

5 - Les fluctuations de l'encaisse moyenne au cours du mois et au long de l'année 1966

A partir des encaisses "hebdomadaires" calculées pour chaque compte, il est possible de tenter une schématisation du profil d'évolution temporelle au cours du mois et tout au long de l'année. Si l'on considère qu'au niveau d'un compte les encaisses "hebdomadaires" sont rangées dans un tableau de dimension 4 x 2, une première optique consiste à travailler horizontalement afin d'aboutir pour l'ensemble de l'année à des soldes moyens pour chacune des quatre "semaines". Une seconde optique ne retient que le solde de fin de mois (quatrième "semaine") considéré comme un indicateur de la moyenne mensuelle pour mettre en évidence les fluctuations de mois au cours de l'année.

A) Fluctuations au cours du mois

On retrouve ici un profil mensuel qui avait déjà été aperçu lors de l'enquête pilote : la différence entre la première et la dernière semaine du mois est très peu marquée (moins de 20 F d'écart), cependant qu'apparaît une diminution régulière de la première à la troisième semaine, suivie d'une brusque remontée (voir tableau 2-16).

Si l'on met à part l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle dont les conséquences sur les fluctuations de l'encaisse moyenne seront étudiées au chapitre 4, aucun croisement avec un facteur socio-économique ne donne de résultat vraiment intéressant si ce n'est la présence d'un revenu domicilié : cette présence tend à accentuer le profil mensuel décrit ci-dessus ; la raison en est certainement que la première ou la dernière semaine du mois constituent des dates de domiciliation privilégiées (voir tableau 2-16).

Tableau 2-16 - Fluctuations mensuelles de l'encaisse moyenne

Semaine	(en Francs)			
	1	2	3	4
Moyenne de l'ensemble de l'échantillon (800 comptes)	8 881	8 243	7 948	8 862
Ecart-type	31 433	20 438	17 235	25 238
Moyenne pour les comptes ayant un revenu domicilié (451 comptes)	10 434	9 345	8 796	10 536
Moyenne pour les comptes n'ayant pas de revenu domicilié (349 comptes)	6 874	6 819	6 851	6 698

Les fluctuations des comptes qui n'ont pas de revenu domicilié sont extrêmement faibles du fait que l'approvisionnement de ces comptes peut s'effectuer à un jour quelconque du mois.

On espérait trouver un profil original pour les locataires ; tel n'a pas été le cas : la périodicité de versement des loyers est en effet très variable suivant le type de logements (neufs-anciens, Paris-Province, etc...).

En raison de l'importance des écarts-types, aucun des profils mensuels mis en évidence ne correspond à des différences statistiquement significatives. Le graphique n° 6 reproduit les encaisses "hebdomadaires" moyennes pour l'ensemble de l'échantillon.

B) Fluctuations au cours de l'année

Les fluctuations de l'encaisse moyenne de la quatrième "semaine" de chaque mois ne sont pas très marquées. Le tableau 2-17 fournit ces moyennes avec l'écart-type des valeurs pour l'ensemble de l'échantillon des 800 comptes.

Tableau 2-17

Fluctuations du solde de fin de mois au cours de l'année

(en Francs)

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Moyenne	9 143	8 462	8 388	8 568	8 229	9 135
Ecart-type	30 327	26 072	25 966	26 120	25 736	28 041
Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Moyenne	9 132	9 173	8 958	8 475	8 369	8 278
Ecart-type	26 145	26 275	27 492	23 867	24 906	25 176

L'année commence assez haut (primes de fin d'année un peu décalées ?) puis l'encaisse baisse nettement en Février et Mars en raison sans doute du versement du premier tiers provisionnel. Après une légère remontée en avril, le deuxième tiers fait sans doute sentir son effet en mai. Puis une remontée par pallier s'amorce, qui connaîtra son point culminant en août (point le plus haut de l'année). A partir de là une baisse assez sensible s'amorce où les dépenses de "rentrée", le versement du dernier tiers et les dépenses de fin d'année doivent tout à tour prendre le relais pour entraîner une diminution relativement régulière de l'encaisse moyenne. Le gonflement des encaisses pendant la période des congés est peut-être surprenant et son explication devra certainement faire intervenir plusieurs facteurs.

En raison de l'importance des écarts-types, les différences entre soldes de fin de mois n'ont pas été trouvées statistiquement significatives (F calculé = 0,166). Le profil des fluctuations annuelles pour l'ensemble de l'échantillon est représenté dans le graphique n° 7.

Sans être susceptible d'une interprétation aisée, les différences dans les profils mensuels qui apparaissent en fonction de l'âge doivent être signalées : la tendance générale n'est guère apparente pour les moins de 70 ans. Elle est, en revanche, assez nette pour les personnes âgées (voir graphique n° 5).

En dehors de l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle qui sera étudiée au chapitre 4, aucune variable socio-économique ne paraît introduire de différences bien nettes dans l'allure générale des évolutions constatées. Tout au plus peut-on observer des écarts plus marqués pour les titulaires de comptes ayant des enfants à charge : gonflement plus fort de l'encaisse en Juillet-Août et baisse plus brutale dès le mois de Septembre. Ces évolutions, que l'on n'a pas jugé bon de reproduire ici, pourront évidemment être obtenues sur simple demande. Il en est de même des évolutions selon l'âge, qui sont peut-être plus contractées pour les plus de 40 ans que pour les plus jeunes.

L'enquête CCP de l'INSEE ne fournit pas de renseignements sur l'évolution de l'encaisse moyenne, mais un rapprochement peut être tenté car elle contient des indications quant au mois où ont été enregistrées les encaisses minimum et de maximum absolu pour l'année. L'enquête CREP ne peut pas mettre en évidence de tels extremum, mais on peut se référer aux soldes de fin de mois et déterminer le pourcentage des comptes ayant eu leur minimum ou maximum en un mois donné. En gardant présente à l'esprit la différence dans la définition des extremum, la comparaison des distributions peut ne pas être inintéressante.

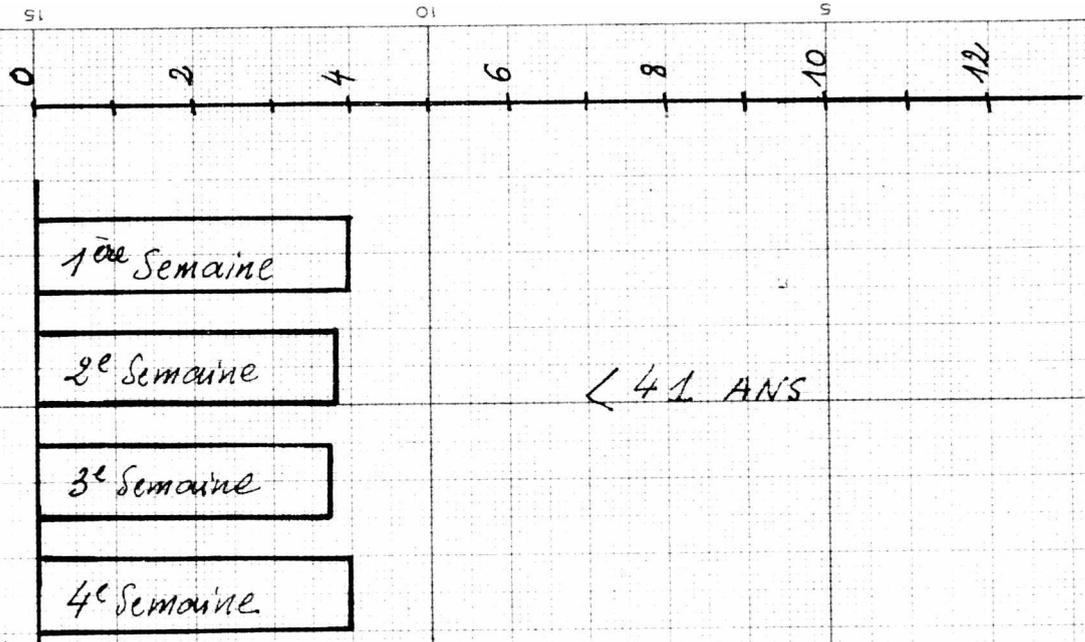
Tableau 2-18

Dates des encaisses minimum et maximum

	Pourcentage de comptes dont l'avoir minimum a été enregistré au mois de :		Pourcentage de comptes dont l'avoir minimum a été enregistré au mois de :	
	Enquête INSEE	Enquête CREP	Enquête INSEE	Enquête CREP
Janvier	11,00	11,50	12,20	12,75
Février	9,70	11,50	5,60	5,38
Mars	13,20	7,75	7,90	6,38
Avril	7,80	5,38	7,00	5,75
Mai	8,90	7,25	5,40	6,13
Juin	7,9	8,13	7,20	7,25
Juillet	6,40	5,13	6,80	9,63
Août	4,1	6,75	8,00	9,63
Septembre	5,60	7,50	9,10	7,88
Octobre	7,60	8,13	8,90	8,00
Novembre	8,00	9,63	7,90	7,00
Décembre	9,80	11,38	14,10	14,24
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Graphique n°5

REPARTITION PAR AGE

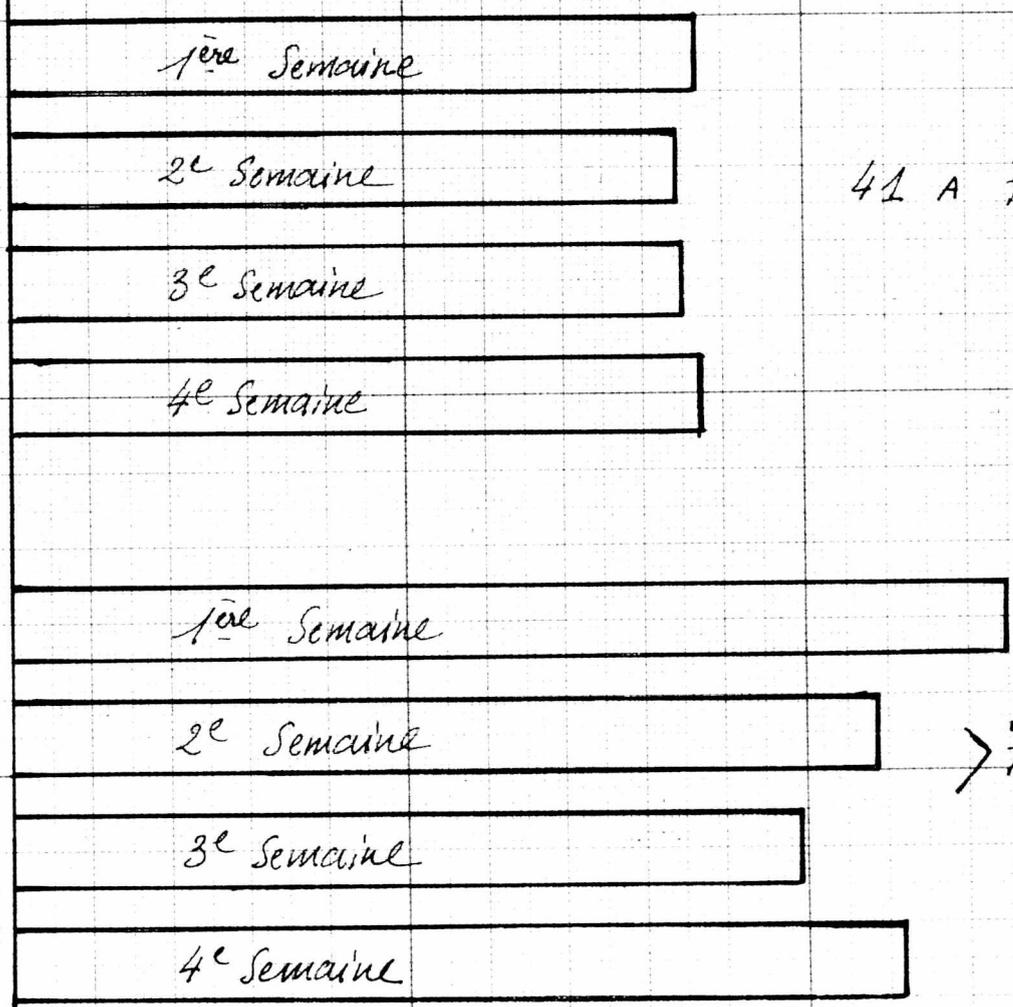


< 41 ANS

VARIATIONS D'ENCAISSE

AU COURS DU MOIS

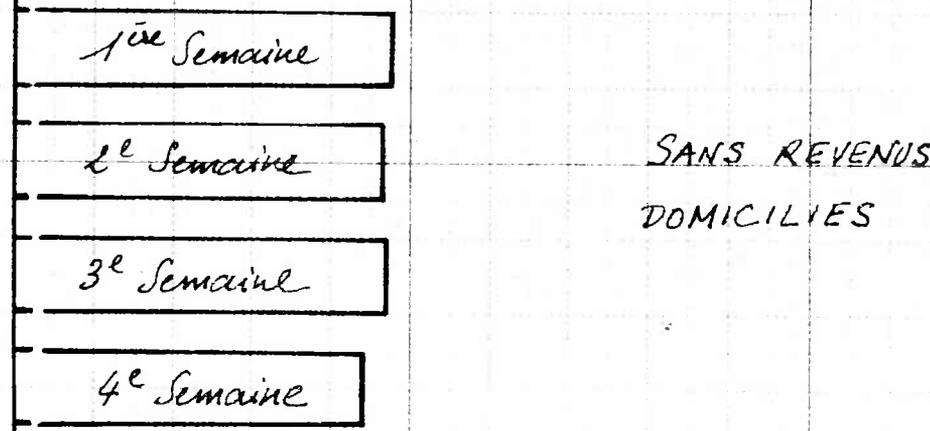
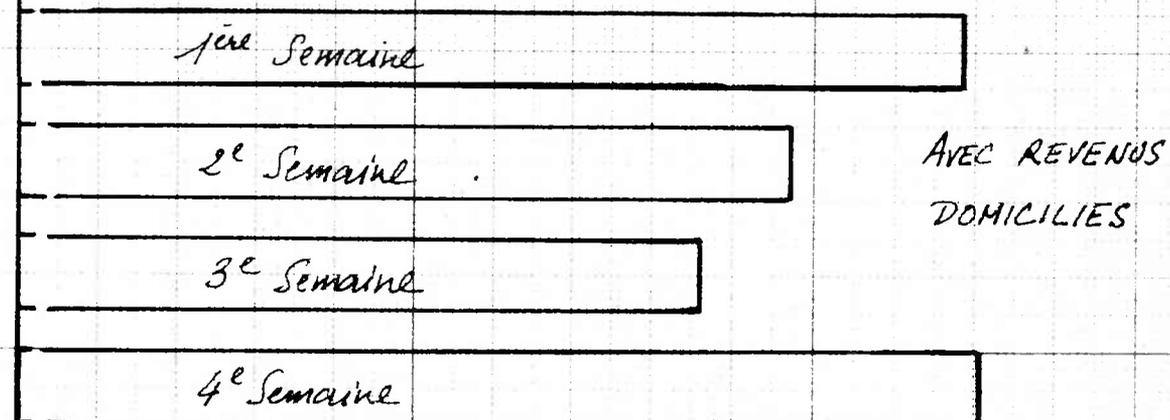
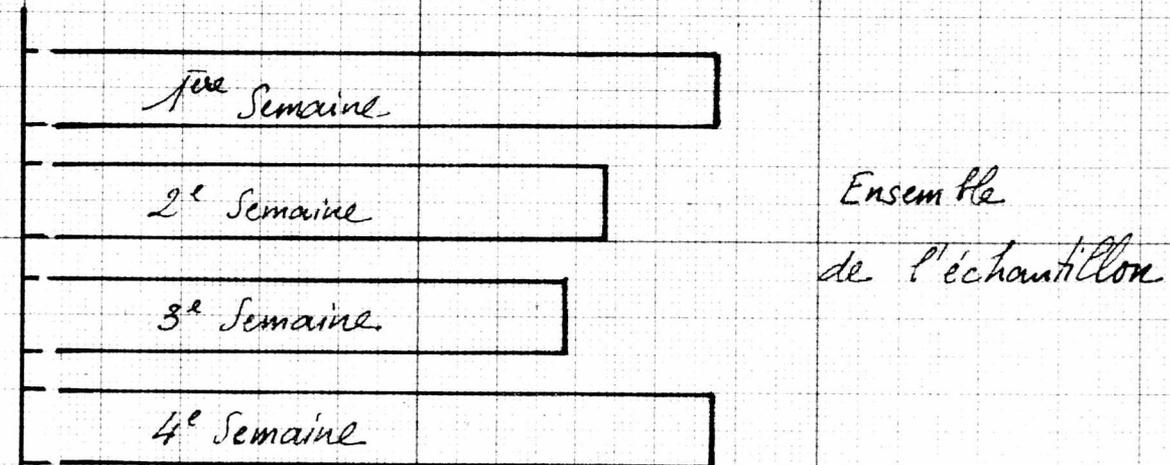
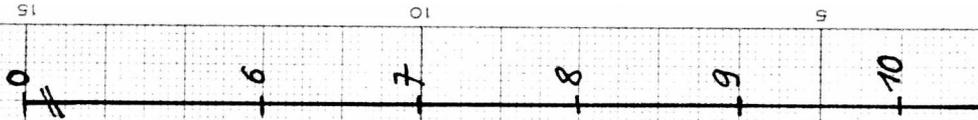
Millions de Francs



41 A 70 ANS

> 70 ANS

Graphique n° 6



VARIATIONS D'ENCAISSE
 AU COURS DU MOIS
 Millions de Francs

Ensemble de l'échantillon

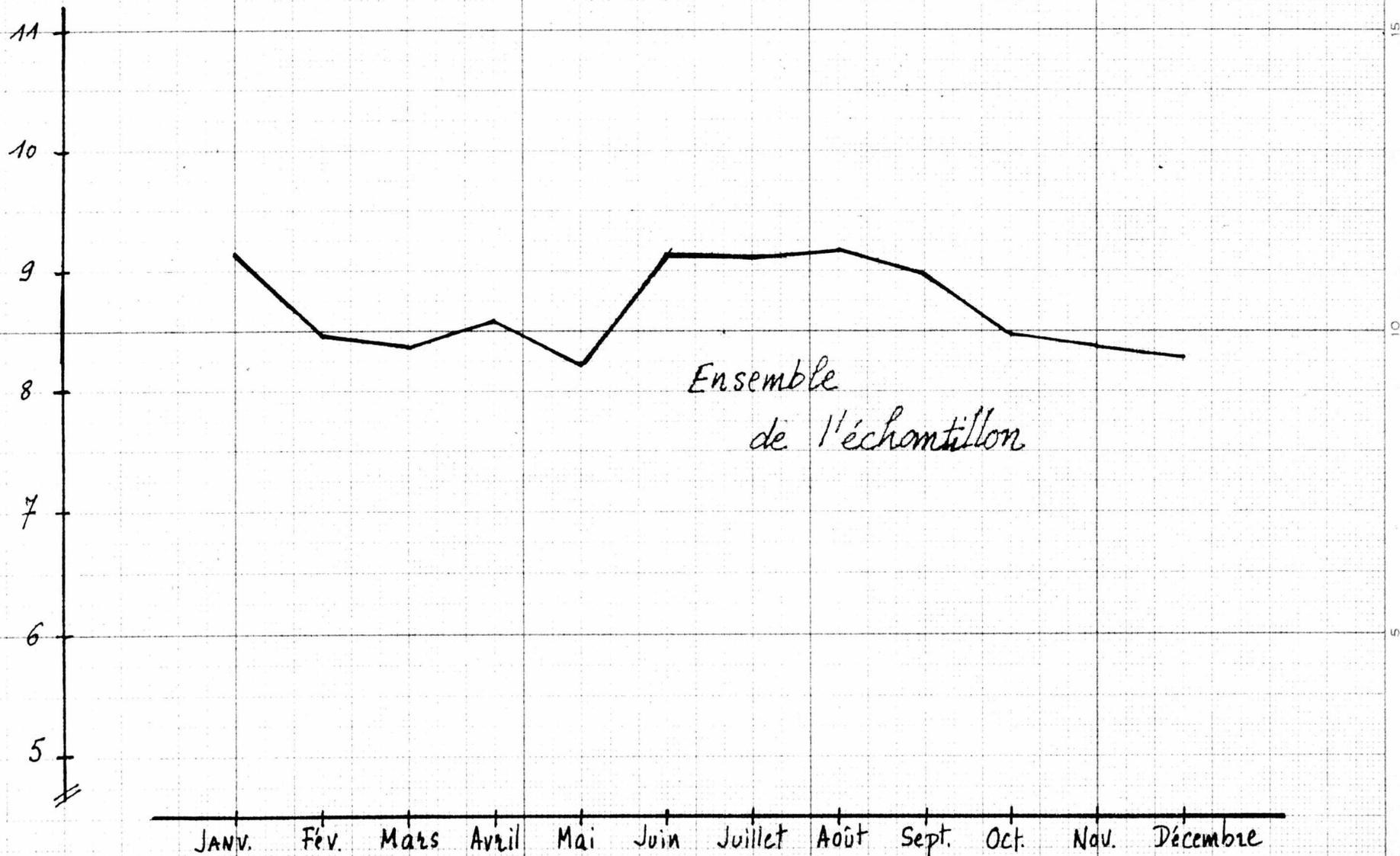
AVEC REVENUS DOMICILIES

SANS REVENUS DOMICILIES

VARIATIONS D'ENCAISSE
AU LONG DES MOIS

Milliers de Francs

graphique n° 7



Les ressemblances entre les deux distributions sont assez frappantes, plus encore en ce qui concerne les avoirs maximum que pour les minimum. Mis à part le pourcentage élevé de minimum en mars dans l'enquête INSEE, il n'apparaît pas de distorsions flagrantes. Dans les deux enquêtes, les mois de janvier et décembre paraissent très mouvementés puisqu'ils enregistrent à la fois une proportion élevée de maximum et de minimum. Peut-être l'enquête CREP fait-elle ressortir un pourcentage un peu plus important de maximum en juillet et août avec une proportion de minimum plus élevée dès le mois de septembre. Mais il s'agit là, dans l'ensemble, de différences de détail.

Du point de vue de l'encaisse moyenne et de sa décomposition en encaisses de précaution et de transaction comme de ses fluctuations dans le mois ou dans l'année, ce chapitre a fourni un premier éclairage qui permet déjà d'effectuer certaines partitions à l'intérieur de l'échantillon considéré. Certes, beaucoup de questions demeurent posées et certaines réponses n'ont été avancées qu'à titre d'hypothèse. Mais plusieurs des observations déjà faites pourront prendre place dans la tentative de typologie qui sera faite dans le dernier chapitre de cette étude.

CHAPITRE III

PRESENTATION DE QUELQUES INDICATEURS DE GESTION DES COMPTES

Au delà de l'encaisse moyenne, de sa structure, de ses fluctuations, on a essayé de construire quelques indicateurs de gestion des comptes : activité, régularité d'approvisionnement, modalités particulières des débits et crédits.

Ce chapitre comportera six paragraphes :

- Montant des débits et des crédits ;
- Un indicateur d'activité du compte : le coefficient de rotation ;
- Un indicateur complexe : le coefficient de variation ;
- Le nombre de débits et ses relations avec l'encaisse moyenne ;
- Le montant moyen des débits et ses relations avec le nombre de débits et le montant de l'encaisse moyenne ;
- Les modalités particulières de constitution et d'utilisation de l'encaisse.

1 - Montant des débits et des crédits

Il s'agit de la valeur globale des opérations de crédit et de débit réalisées au cours de l'année 1971. Comme on pouvait s'y attendre, il existe une très forte liaison entre la somme des débits (SOMDEB) et la somme des crédits (SOMCRE). Dans un tableau de contingence de dimension 5 x 5, la valeur du Chi² calculé atteint 2 106 alors que la valeur critique au seuil de 1 % est de 32.

Le tableau 3-1 ci-dessous fournit la distribution de SOMDEB et SOMCRE.

Tableau 3-1

Distribution de la somme des débits
et de la somme des crédits (en %)

Tranches (en francs)		SOMDEB	SOMCRE	SOMDEB (cumulés)	SOMCRE (cumulés)
De 0	à moins de 5 000	5,38	6,00	5,38	6,00
de 5 000	à moins de 10 000	11,87	10,50	17,25	16,50
de 10 000	à moins de 15 000	11,38	12,13	28,63	28,63
de 15 000	à moins de 20 000	13,00	11,25	41,63	39,88
de 20 000	à moins de 25 000	9,88	10,38	51,51	50,26
de 25 000	à moins de 30 000	7,13	7,63	58,64	57,89
de 30 000	à moins de 35 000	7,00	6,13	65,64	64,02
de 35 000	à moins de 40 000	4,25	5,63	69,89	69,65
de 40 000	à moins de 45 000	3,63	3,75	73,52	73,40
de 45 000	à moins de 50 000	2,38	3,63	75,90	77,03
de 50 000	à moins de 60 000	6,25	5,13	82,15	82,16
de 60 000	à moins de 70 000	3,50	3,25	85,65	85,41
de 70 000	à moins de 80 000	3,25	3,63	88,90	89,04
de 80 000	à moins de 90 000	1,50	2,13	90,40	91,17
de 90 000	à moins de 100 000	2,13	1,63	92,53	92,80
100 000 et plus		7,47	7,20	100,00	100,00

L'allure des deux distributions est à peu près identique.

Plus de 60 % du montant des débits et des crédits sont compris entre 5 000 et 40 000 F. On remarquera tout de même que plus de 7 % des comptes ont des montants supérieurs à 100 000 F.

Le montant moyen des débits ressort à 47 018 F, un peu supérieur à celui des crédits qui ne s'élève qu'à 46 483 F. Les valeurs correspondantes pour l'enquête CCP de l'INSEE sont respectivement 21 120 F. et 21 630 F. Entre les débits bancaires et postaux s'établit donc un rapport de 2,2. La dispersion des débits dans les deux enquêtes est tout à fait comparable : le coefficient de variation (rapport de l'écart-type au montant moyen des débits, est de 2,88 dans l'enquête INSEE et de 3,0 dans l'enquête CREP.

A) Montant des débits et des crédits et encaisse moyenne

Sur l'ensemble des 800 comptes, il existe une assez bonne liaison entre le montant des débits et des crédits d'une part, et le montant de l'encaisse moyenne d'autre part. Le montant des débits et des crédits a tendance à croître avec l'encaisse moyenne : dans une table de contingence 5 x 5, la valeur du Chi2 calculé est respectivement de 206 pour la liaison SOMDEB-encaisse moyenne et de 211 pour SOMCRE-encaisse moyenne (Chi2 critique à 1 % = 32). Dans l'un et l'autre cas cependant, les comptes à encaisse moyenne négative ne se replacent pas dans cette tendance générale comme le montre bien le tableau 3-2.

Tableau 3-1 bis

Concentration de la somme des débits

Classe (en Francs)			Moyenne de la classe (en Francs)	% de la somme des débits (non cumulés)	% de la somme des débits (cumulés)
De 0	à moins de	5 000 F.	3 400	0,45	0,45
de 5 000	à moins de	10 000 F.	7 127	2,09	2,45
de 10 000	à moins de	15 000 F.	12 335	3,46	6,00
de 15 000	à moins de	20 000 F.	17 492	5,61	11,61
de 20 000	à moins de	25 000 F.	22 618	5,51	17,12
de 25 000	à moins de	30 000 F.	27 772	4,88	22,00
de 30 000	à moins de	35 000 F.	32 630	5,63	27,63
de 35 000	à moins de	40 000 F.	37 385	3,92	31,55
de 40 000	à moins de	45 000 F.	42 756	3,82	35,37
de 45 000	à moins de	50 000 F.	47 724	2,79	38,16
de 50 000	à moins de	60 000 F.	54 296	8,37	46,53
de 60 000	à moins de	70 000 F.	64 918	5,60	52,13
de 70 000	à moins de	80 000 F.	74 386	5,96	58,09
de 80 000	à moins de	90 000 F.	83 501	3,08	61,17
de 90 000	à moins de	100 000 F.	94 766	9,26	66,13
100 000 et plus	189 538	<u>33,87</u>	100,00
Total	100,00	

Commentaire :

La concentration de cette distribution est nettement moins accentuée que celle de l'encaisse moyenne : plus de 24 % des comptes font moins de 62 % des débits, alors que pour l'encaisse moyenne, 20 % des comptes correspondaient à plus de 72 % de l'encaisse totale. (Voir Graphique n° 7 bis).

Tableau 3-1 ter

Concentration de la somme des crédits

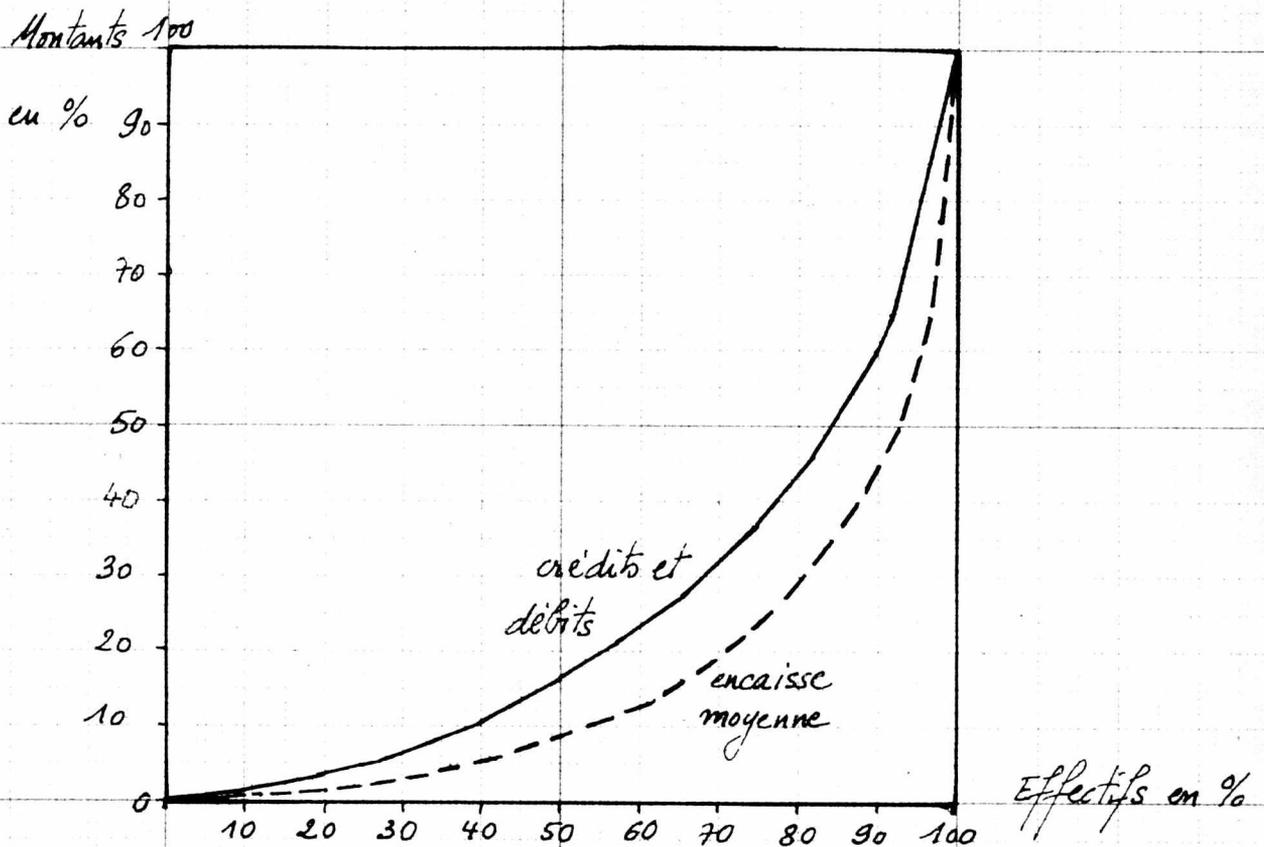
Classes (en Francs)			Moyenne de la classe (en Francs)	% de la somme des crédits (non cumulés)	% de la somme des crédits (cumulés)
De 0	à moins de	5 000 F.	3 218	0,48	0,48
de 5 000	à moins de	10 000 F.	7 386	1,90	2,38
de 10 000	à moins de	15 000 F.	12 373	3,73	6,11
de 15 000	à moins de	20 000 F.	17 219	4,81	10,92
de 20 000	à moins de	25 000 F.	22 624	5,83	16,75
de 25 000	à moins de	30 000 F.	27 447	5,20	21,95
de 30 000	à moins de	35 000 F.	32 403	5,03	26,98
de 35 000	à moins de	40 000 F.	37 415	5,11	32,09
de 40 000	à moins de	45 000 F.	42 219	3,93	36,02
de 45 000	à moins de	50 000 F.	47 509	4,28	40,30
de 50 000	à moins de	60 000 F.	54 551	7,12	47,42
de 60 000	à moins de	70 000 F.	64 832	5,24	52,66
de 70 000	à moins de	80 000 F.	75 087	6,76	59,42
de 80 000	à moins de	90 000 F.	84 703	4,47	63,89
de 90 000	à moins de	100 000 F.	94 543	3,82	67,71
100 000 et plus	185 607	<u>32,29</u>	100,00
Total	100,00	

Commentaire :

La concentration des crédits est tout à fait comparable à celle des débits : plus de 23 % des comptes font moins de 60 % des crédits. (Voir Graphique n° 7 bis).

Graphique n° 7 bis

COURBES DE CONCENTRATION
DES CREDITS, DES DEBITS ET
DE L'ENCAISSE MOYENNE



N.B. Les courbes de concentration des crédits et des débits sont confondues.

Tableau 3-2

Relation entre la somme des débits et l'encaisse moyenne

SOMDEB	Moins de 10 000	de 10 000 à 25 000	de 25 000 à 50 000	de 50 000 à 80 000	80 000 et plus	Total
Encaisse moyenne (en francs)						
Inférieure à 0	0,014	0,022	0,026	0,029	0,045	0,025
De 0 à moins de 3 000	0,703	0,547	0,425	0,173	0,112	0,448
3 000 et plus	0,283	0,431	0,549	0,798	0,842	0,527
Total	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

Alors que les comptes appartenant à la tranche d'encaisse moyenne de 0 à 3 000 F. représentent une proportion décroissante à mesure qu'on s'élève dans les tranches de SOMDEB, les comptes appartenant à la tranche d'encaisse moyenne la plus élevée représentent au contraire une proportion croissante. Mais on note que cette dernière évolution est aussi caractéristique des comptes à encaisse moyenne négative : 60 % de ces comptes se situent dans les trois tranches les plus élevées de SOMDEB.

Une remarque identique pourrait être faite à propos de la liaison entre SOMCRE et l'encaisse moyenne.

B) Montant des débits et des crédits et encaisse minimum

Il existe également une liaison positive entre SOMDEB ou SOMCRE et l'encaisse minimum mesurée selon la définition n° 2 (moyenne des six soldes "hebdomadaires" les plus faibles). Mais cette liaison, tout en étant significative, est cependant moins marquée qu'avec l'encaisse moyenne : les valeurs des Chi2 calculés dans une table de contingence 5 x 5 sont respectivement de 80 et 82.

Là encore, on constate que les comptes à encaisse minimum négative ne se replacent pas dans cette tendance générale. Dans le tableau 3-3, ci-dessous, les tranches de SOMDEB sont les mêmes que dans le tableau 3-2.

Tableau 3-3

Relation entre la somme des débits et l'encaisse minimum
(définition n° 2)

(en Francs)

SOMDEB	1	2	3	4	5	Ensemble
Encaisse minimum (définition n° 2)						
Inférieure à 0	0,087	0,135	0,164	0,144	0,303	0,154
De 0 à moins de 2 400	0,710	0,606	0,574	0,462	0,292	0,562
2 400 et plus	0,203	0,259	0,266	0,394	0,405	0,284
Total ...	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

Les comptes à encaisse moyenne négative sont fortement représentés dans la tranche la plus élevée de SOMDEB : Ils en constituent plus de 30 % alors qu'ils sont à peine plus de 15 % de l'ensemble de l'échantillon. Une même observation pourrait être faite à propos de SOMCRE.

Si l'on s'était référé, non pas à la définition 2 mais à la définition 1 de l'encaisse minimum (encaisse "hebdomadaire" la plus faible), on aurait trouvé, comme on pouvait s'y attendre, entre celle-ci et SOMDEB ou SOMCRE une liaison positive plus faible encore, bien que toujours significative (Chi2 égal respectivement à 63 et 60).

2 - Le coefficient de rotation

Il s'agit du rapport de la somme des débits à l'encaisse moyenne du compte. La présence de comptes (20 sur 800) à encaisse moyenne négative pose un problème : on voit mal la signification d'un coefficient de rotation négatif. Le rendre positif en négligeant le signe du dénominateur ne paraît pas une bonne solution : cette assimilation à des comptes à encaisse moyenne souvent faible contribuerait à relever la valeur moyenne du coefficient de rotation sans que rien puisse justifier ce traitement arbitraire. Aussi bien, dans ce qui suit, chaque fois que cela a été jugé utile, on a exclu de l'échantillon les 20 comptes à encaisse moyenne négative.

La moyenne du coefficient de rotation - moyenne des valeurs des coefficients de rotation des comptes - a été calculée en utilisant trois conventions différentes :

- en incluant les comptes à encaisse moyenne négative : 15,7 médiane 7,3
- en excluant les comptes à encaisse moyenne négative : 17,4 médiane 8,1
- en rendant positives les encaisses des comptes à encaisse moyenne négative : 18,3

La dissymétrie de la distribution donnée au tableau 3-3 explique l'écart entre la moyenne et la médiane : un petit nombre de comptes à coefficient de rotation fort élevé font basculer vers le haut la moyenne de la distribution.

Une autre méthode de calcul d'une moyenne de coefficient de rotation consiste à rapporter le montant moyen des débits à la somme générale de l'encaisse moyenne. Ce coefficient moyen de rotation ressort à 5,4 (47 018/8 691). La différence importante qui le sépare de la valeur 15,7 obtenue en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs individuelles des coefficients de rotation (en incluant les comptes à encaisse moyenne négative) s'explique par le fait que, dans cette moyenne, un coefficient de pondération implicite de 1 est donné à chaque compte, alors qu'en faisant le rapport des moyennes générales, chaque compte a un poids qui est fonction des montants de ses débits et de son encaisse.

Or, près de 65 % des coefficients de rotation les plus élevés (supérieurs à 20) appartiennent à des comptes dont le montant des débits est inférieur à la moyenne de 47 018.

Le coefficient moyen de rotation de 5,4 pour les comptes bancaires peut être rapproché de celui qu'A. Villeneuve a calculé par la même méthode pour les comptes postaux : 7,5 (21 630/2 810). La supériorité du coefficient de rotation des comptes postaux indique que chez ceux-ci le rôle d'organe de transit pour l'encaisse de transaction est nettement plus marqué que dans les comptes bancaires pour lesquels l'aspect dépôt d'une encaisse de sécurité est en revanche plus important.

Calculée à partir de ces deux coefficients de rotation, la durée moyenne de séjour de l'encaisse serait de 68 jours pour les comptes bancaires contre seulement 49 jours pour les comptes postaux.

Dans l'enquête CREP, si les coefficients de rotation des comptes s'échelonnent jusqu'à la valeur assez étonnante de 2 113 ; on remarquera dans le tableau 3-3, que près de 80 % des comptes ont cependant des valeurs comprises entre 0 et 20.

Tableau 3-3

Distribution du coefficient de rotation

Coefficient de rotation		Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
Inférieur à moins	10	1,62	1,62
de - 10 à moins de	0	0,88	2,50
de 0 à moins de	2	12,75	15,25
de 2 à moins de	4	17,00	32,25
de 4 à moins de	6	11,75	44,00
de 6 à moins de	8	9,25	53,25
de 8 à moins de	10	8,00	61,25
de 10 à moins de	14	10,25	71,50
de 14 à moins de	16	3,88	75,38
de 16 à moins de	18	3,38	78,76
de 18 à moins de	20	2,75	81,51
de 20 à moins de	30	7,87	89,38
de 30 à moins de	50	6,62	96,00
de 50 à moins de	100	2,50	98,50
de 100 à moins de	2 113	1,50	100,00
Total		100,00	

A) Coefficient de rotation et montant des débits

Il semble exister une liaison légèrement significative entre le coefficient de rotation et le montant des débits : les comptes à montant de débit important ont plutôt tendance à avoir un coefficient de rotation élevé. Mais en s'en tenant aux seuls comptes à encaisse moyenne positive, on s'aperçoit que les comptes à coefficient de rotation les plus élevés sont encore composés, pour une forte part, de comptes à montant de débits relativement modeste comme en fait foi le tableau 3-4.

Tableau 3-4

Structure des comptes à coefficient de rotation égal ou supérieur
à 20 en fonction du montant

Montant des débits (en Francs)	Moins de 10 000	de 10 000 à 25 000	de 25 000 à 50 000	de 50 000 à 80 000	80 000 et plus	Total
Comptes à coefficient de rotation égal ou supérieur à 20	0,068	0,372	0,277	0,115	0,169	1,0
Ensemble des comptes	0,172	0,342	0,244	0,130	0,111	1,0

La relation entre coefficient de rotation et montant des débits est donc, en fait, très peu marquée pour les comptes à encaisse moyenne positive. Quant aux 20 comptes à encaisse moyenne négative, on notera qu'ils se répartissent à peu près également entre les différentes tranches de montant de débits, alors que si la relation générale devait leur être appliquée, on aurait dû les retrouver en très grande majorité dans la tranche des débits les plus faibles.

B) Coefficient de rotation et encaisse moyenne

Pour les comptes à encaisse moyenne positive, la liaison inverse entre coefficient de rotation et encaisse moyenne est beaucoup plus nette que la précédente : dans une table de contingence de dimension 4 x 4, la valeur du Chi2 calculé s'élève en effet à 371, contre un Chi2 critique au seuil de 1 % de 21,6. Le niveau de l'encaisse moyenne apparaît ainsi comme un déterminant important de la valeur du coefficient de rotation : à des coefficients de rotation élevés correspondent en général des comptes à encaisse moyenne relativement faible comme le montre le tableau ci-dessous tiré de la table de contingence utilisée pour le calcul de Chi2.

Tableau 3-5

Coefficient de rotation en fonction de l'encaisse moyenne
(effectifs en valeur absolue)

Encaisse moyenne (en Francs)

Coefficient de rotation	de 0 à moins de 3 000	3 000 et plus	Total
de 0 à moins de 10	119	239	358
10 et plus	<u>351</u>	<u>71</u>	<u>422</u>
Total	470	310	780

C) Coefficient de rotation et encaisse minimum

Leur liaison inverse est encore plus forte que la précédente, ce qui paraît assez logique puisque, à encaisse moyenne égale, un compte a une activité d'autant plus faible que la part de l'encaisse oisive est forte. Dans une table de contingence de dimension 5 x 5, la valeur du Chi² calculé pour l'ensemble de l'échantillon est de 637 (valeur du Chi² critique à 1, % = 32). On remarque que dans les comptes ayant un coefficient de rotation égal ou supérieur à 20, ne figure aucun compte dont l'encaisse minimum (selon la définition n° 2) est égale ou supérieure à 2 400 F.

Dans un modèle de régression multiple visant à "expliquer" les valeurs prises par le coefficient de rotation, il suffirait donc en principe d'introduire l'encaisse moyenne et l'encaisse minimum pour déterminer la part des variations du coefficient "expliquée" par chacune des deux variables. Mais la forte liaison linéaire qui, on le sait, unit celles-ci, rendrait cependant très peu digne de confiance le résultat obtenu dans un tel modèle, auquel nous avons donc finalement renoncé.

D) Coefficient de rotation et sexe

Dans ce paragraphe comme dans ceux qui suivent, les comptes à encaisse moyenne négative n'ont pas été exclus des calculs, mais étant donné leur faible poids dans l'ensemble de l'échantillon, il est peu probable que leur présence puisse contribuer à inverser le sens des écarts mis en évidence. L'hypothèse implicitement faite est que ces comptes se répartissent de façon aléatoire entre les différentes classes de variables étudiées.

Les moyennes de coefficient de rotation sont :

- Hommes	=	16,97
- Femmes	=	10,43

Ce résultat est, en un sens, assez surprenant puisque l'on sait déjà que les Hommes ont une encaisse moyenne et une encaisse minimum dans l'ensemble supérieures à celles des Femmes (voir chapitre précédent). Il doit s'agir là d'une caractéristique de comportement bien particulière de la sous-population féminine des titulaires de comptes bancaires.

E) Coefficient de rotation et âge

Les résultats qui font ressortir des différences importantes sont les suivants :

- Moins de 41 ans	24,5
- de 41 à 70 ans	14,8
- Plus de 70 ans	11,4

Ce résultat est très conforme à ce que l'on pouvait attendre, compte tenu de ce que l'on savait de l'encaisse moyenne qui croît avec l'âge. En enlevant l'influence de l'encaisse moyenne sur le coefficient de rotation, il n'est donc pas du tout sûr que l'on trouve un effet résiduel de l'âge sur le coefficient de rotation. Mais, bien évidemment, de façon globale, l'âge influe à la fois sur l'encaisse moyenne et le coefficient de rotation.

F) Coefficient de rotation et nombre d'enfants à charge

- Pas d'enfants	12,66
- 1 ou 2 enfants	27,22
- 3 enfants et plus	9,03

On ne retrouve pas exactement ici l'impact prévisible du niveau de l'encaisse moyenne sur le coefficient de rotation. Les familles ayant trois enfants ou plus paraissent notamment avoir un coefficient relativement faible, compte tenu d'une encaisse moyenne qui n'est pas très élevée. Mais il n'est guère aisé d'interpréter la signification de ces écarts.

G) Coefficient de rotation et revenus domiciliés

- Avec revenus domiciliés	11,87
- Sans revenus domiciliés	20,73

Le sens et l'importance de cet écart pouvait être prévu, eu égard à la très grande différence qui sépare l'encaisse moyenne de ces deux sous-populations.

H) Coefficient de rotation et détention de titres déposés

- Détenteurs de titres déposés	10,48
- Non détenteurs	17,22

Là encore, il n'y a rien de surprenant dans le sens et l'ampleur de cet écart.

I) Coefficient de rotation et statut d'occupation du logement principal ou possession d'une résidence secondaire

- Propriétaires	19,11
- Locataires	15,20

Le coefficient élevé des propriétaires est ici tout à fait surprenant puisqu'ils possèdent une encaisse en moyenne beaucoup plus forte que les locataires, et aucune interprétation plausible ne peut être fournie.

- Possesseurs d'une résidence secondaire	7,07
- Non possesseurs	15,97

Les possesseurs de résidence secondaire à encaisse moyenne très forte (18 257 F.) ont très normalement un coefficient de rotation modeste.

3 - Le coefficient de variation

Pour chaque compte, il s'agit du rapport de l'écart-type des 48 soldes "hebdomadaires" à la moyenne de ces 48 soldes.

L'écart-type moyen calculé comme moyenne des écarts-types des soldes "hebdomadaires" de chaque compte est de 3 840 F., avec lui-même, un écart-type de 6 427 F. Les écarts-types extrêmes de la distribution sont 47 F. pour le plus faible et 50 893 F. pour le plus fort, l'écart-type médian étant de 1 630 F. Là encore, la nette supériorité de la moyenne sur la médiane souligne bien la dissymétrie de la distribution, un petit nombre de comptes ayant un écart-type extrêmement élevé.

A) Distribution du coefficient de variation

Calculé comme le rapport de l'écart-type moyen à la moyenne générale des encaisses "hebdomadaires", le coefficient de variation moyen s'élève à 0,44 (3 840/8 691). Comme moyenne des valeurs individuelles, le coefficient moyen de variation est de 0,71, avec un écart-type de 1,75. La valeur médiane de la distribution ci-dessous ressort à 0,56.

Tableau 3-6

Distribution du coefficient de variation (en %)

Coefficient de variation	
Inférieur à 0	2,50
de 0 à moins de 0,2	11,25
de 0,2 à moins de 0,4	18,12
de 0,4 à moins de 0,6	22,50
de 0,6 à moins de 0,8	16,87
de 0,8 à moins de 1	11,12
de 1 à moins de 2	13,25
de 2 à moins de 3	2,88
de 3 à moins de 4	0,63
4 et plus	0,88
Total	100,00

Plus de 70 % des comptes ont leur coefficient de variation compris entre 0 et 1.

Les 20 comptes à encaisse moyenne négative posent ici encore un problème. Le calcul de l'écart-type des 48 soldes "hebdomadaires" a incontestablement un sens, mais le rapport de cet écart-type à la valeur négative de l'encaisse moyenne conduit à un coefficient de variation négatif, dont la signification est assez ambiguë; comme la valeur absolue du coefficient de variation est en général élevée sans qu'on puisse attribuer une signification précise à cette mesure. C'est pourquoi, dans ce qui suit, chaque fois que cela a été jugé nécessaire, on a écarté les comptes à encaisse moyenne négative.

B) Coefficient de variation et coefficient de rotation

Comme on pouvait s'y attendre, l'écart-type des soldes "hebdomadaires" a une assez bonne relation linéaire avec la somme des débits ($r = 0,421$). Mais le coefficient de variation semble être en relation beaucoup plus lâche avec cette même somme des débits ou la somme des crédits : la référence à l'encaisse moyenne diminue considérablement la liaison.

La question est de savoir si le coefficient de variation traduit une caractéristique de gestion autre que celle que reflétait le coefficient de rotation, c'est à dire le degré d'utilisation du compte. La régularité d'approvisionnement du compte devrait en principe entraîner une réduction de l'écart-type, et donc du coefficient de variation.

En s'en tenant aux seuls comptes dont l'encaisse moyenne est positive, la relation coefficient de variation-encaisse moyenne est caractérisée par un Chi2, calculé dans une table de contingence de dimension 4 x 4, de valeur 172. Les comptes à encaisse moyenne élevée ont en général un coefficient de variation modeste. Bien que significative (le Chi2 critique au seuil de 1 % est de 21,6), la relation trouvée est nettement moins marquée que celle qui unit le coefficient de rotation à l'encaisse moyenne (Chi2 = 371). C'est qu'il existe, on le sait, une certaine liaison linéaire positive entre l'écart-type et l'encaisse moyenne ($r = 0,44$).

Tableau 3-7

Coefficient de variation en fonction de l'encaisse moyenne
(effectifs en valeur absolue)

Encaisse moyenne (en Francs)	De 0 à moins de 3 000	3 000 et plus	Total
Coefficient de variation			
De 0 à moins de 0,8	199	159	358
0,8 et plus	351	71	422
Total	550	230	780

Le tableau 3-7 montre que la relative faiblesse de la relation trouvée provient du fait que de nombreux comptes à encaisse moyenne faible ont un coefficient de variation peu élevé (199 comptes) : il peut s'agir là de comptes moins "mouvementés" ou plus régulièrement approvisionnés.

La relation entre coefficient de variation et encaisse minimum (dans sa définition n° 2) paraît beaucoup plus marquée, puisque dans une table de contingence de dimension 5 x 5, la valeur du Chi2 calculée ressort à 666 : dans l'ensemble, le coefficient de variation est d'autant plus élevé que l'encaisse minimum est faible. Cette valeur du Chi2 est même un peu supérieure à celle qui a été donnée pour la relation coefficient de rotation-encaisse moyenne. L'explication de cette relation assez forte pourrait se trouver dans le fait que, à encaisse moyenne étale, l'écart-type d'un compte doit être lié positivement avec le niveau de son encaisse minimum. On notera que, dans les comptes à coefficient de variation égal ou supérieur à 1 ne figure aucun compte dont l'encaisse minimum est égale ou supérieure à 2 400 F.

Bien que moins lié à l'encaisse moyenne et davantage au contraire à l'encaisse minimum, le coefficient de variation est en relation assez forte avec le coefficient de rotation. La corrélation linéaire entre les deux variables conduit à un coefficient élevé de 0,936. Certes, cette corrélation qui est calculée sur l'ensemble des comptes, est un peu accentué par la prise en considération des

comptes à encaisse négative (1) : pour ceux-là en effet, par construction, coefficient de variation et coefficient de rotation sont forcément négatifs. La corrélation calculée sur les seuls comptes à encaisse moyenne positive devrait être plus faible, et il n'est pas inutile de préciser quelque peu la nature de la relation en examinant un tableau de contingence où l'on distinguera deux classes pour chacune des variables.

Tableau 3-8

Coefficient de variation et coefficient de rotation

Coefficient de variation	De 0 à moins de 0,8	0,8 et plus	Total
Coefficient de rotation			
De 0 à moins de 10	418	52	470
10 et plus	<u>132</u>	<u>178</u>	<u>310</u>
Total	550	230	780

Chi2 calculé dans une table 4 x 4 = 447 (Chi2 critique à 1 % = 21,6).

596 comptes, la très grosse majorité de l'échantillon, se retrouvent sur la diagonale principale : pour ces comptes, on peut penser que le coefficient de variation ne fournit guère d'indication supplémentaire par rapport au coefficient de rotation. Ils ont un coefficient de variation en rapport avec leur niveau d'activité et sont normalement approvisionnés en fonction de cette activité. Les comptes sur la diagonale secondaire (184) demandent en revanche, un examen plus approfondi.

- (1) En prenant les seuls comptes à encaisse moyenne positive, la liaison entre le coefficient de variation (écart-type/encaisse moyenne) et le coefficient de rotation (SOMDEB/encaisse moyenne), ne diffère de celle qui unit l'écart-type à SOMDEB qu'en raison de la pondération donnée à chaque couple dans la régression linéaire par le facteur 1/encaisse moyenne. Il n'y a pas de raison de penser que les coefficients de corrélation linéaire obtenus dans les deux cas, soient très différents. Mais quand on fait entrer en ligne de compte les observations à encaisse moyenne négative, la corrélation entre coefficient de variation et coefficient de rotation doit être renforcée du fait que, pour les 20 comptes concernés, coefficient de variation et coefficient de rotation sont forcément simultanément négatifs, c'est sans doute la raison principale pour laquelle la régression linéaire de l'écart-type sur la somme des débits ne donne qu'un coefficient de 0,421, alors que l'on trouve ici 0,936 pour la corrélation entre coefficient de variation et coefficient de rotation.

132 comptes ont un coefficient de variation modeste avec un coefficient de rotation relativement élevé : bien qu'ayant une activité supérieure à la moyenne, ces comptes connaissent des fluctuations assez modérées de leur encaisse ; on peut penser qu'ils sont approvisionnés plus régulièrement que les autres et qu'ils doivent avoir une proportion de revenus domiciliés relativement forte.

Les 52 à coefficient de rotation modeste et coefficient de variation relativement élevés correspondent à la situation opposée : avec une activité réduite, ils enregistrent cependant d'assez fortes fluctuations ; il devrait s'agir de comptes moins régulièrement approvisionnés que la moyenne de l'échantillon.

C) Coefficient de variation et variables socio-économiques

On retiendra simplement l'influence de trois variables : la domiciliation, le sexe, l'âge.

Le tri de l'échantillon en fonction de la présence ou de l'absence de revenus domiciliés introduit des différences sensibles dans la valeur du coefficient de variation :

- Avec revenus domiciliés	0,603
- Sans revenus domiciliés	0,853

A priori, on peut penser que la domiciliation de revenus implique un approvisionnement plus régulier des comptes, donc un moindre écart-type et, à encaisse moyenne identique, un coefficient de variation plus faible. Ce schéma est cependant obscurci ici par le fait que l'encaisse des titulaires de revenus domiciliés est en moyenne plus importante que celle des non titulaires, de sorte que la différence entre les niveaux du coefficient de variation pourrait bien traduire autant la relation générale existant entre coefficient de variation et encaisse moyenne qu'une régularité plus grande dans l'approvisionnement entraînée par la présence de revenus domiciliés.

Le tri de l'échantillon selon le sexe donne le résultat suivant :

- Moins de 41 ans	0,919
- de 41 à 70 ans	0,669
- Plus de 70 ans	0,645

Pour les moins de 41 ans, le coefficient de variation assez élevé traduit l'influence de l'encaisse moyenne qui est faible : on notera que le pourcentage important de revenus domiciliés dans l'ensemble des ressources des comptes (un tiers environ) ne parvient pas à abaisser suffisamment l'écart-type des soldes "hebdomadaires" pour compenser l'effet "encaisse moyenne".

Pour les deux dernières classes d'âge, en revanche, on aurait pu s'attendre à un écart plus important entre les coefficients de variation : l'encaisse moyenne des 41 à 70 ans est en effet nettement plus modeste que celle des plus âgées (8 600 F. contre près de 12 000 F.) et une assez grande différence sépare les coefficients de rotation. On remarque cependant que les versements domiciliés représentent moins d'un cinquième des ressources des comptes des plus de 70 ans, contre près de 30 % pour les âges compris entre 41 et 70 ans ; il y a peut-être là une explication possible d'un coefficient de variation relativement trop élevé pour les plus de 70 ans.

4 - Montant moyen des débits

Le débit moyen calculé sur les 800 comptes s'élève à 839 F. contre 404 F. dans l'enquête CCP de l'INSEE. La médiane ressort à 523 F. impliquant donc, là encore, une forte dissymétrie de la distribution.

A) Distribution du montant moyen des débits

Tableau 3-9

Distribution du débit moyen

Débit moyen		Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
De 0	à moins de 100 F.	1,37	1,37
de 100	à moins de 200 F.	9,37	10,74
de 200	à moins de 300 F.	14,62	25,36
de 300	à moins de 400 F.	13,25	38,61
de 400	à moins de 500 F.	9,12	47,73
de 500	à moins de 600 F.	9,00	56,73
de 600	à moins de 700 F.	7,88	64,61
de 700	à moins de 800 F.	5,25	69,86
de 800	à moins de 1 000 F.	8,13	77,99
de 1 000	à moins de 1 200 F.	5,63	83,62
de 1 200	à moins de 1 500 F.	4,13	87,75
de 1 500	à moins de 2 000 F.	3,5	91,25
de 2 000	à moins de 5 000 F.	7,25	98,50
5 000 et plus	<u>1,50</u>	100,00
Total		100,00	

Plus de 60 % des débits moyens se situent entre 100 et 700 F. Mais près de 9 % des comptes ont un débit moyen supérieur ou égal à 2 000 F. l'écart-type de la distribution s'élève à 1 095 F.

B) Montant moyen des débits et encaisse moyenne

Le montant moyen des débits ne paraît pas distribué de façon aléatoire par rapport à l'encaisse moyenne des comptes : dans une table de contingence de dimension 5 x 5 tenant compte de l'ensemble des comptes, le Chi2 calculé ressort à 252 pour un Chi2 critique à 1 % de 32. Le sens de la liaison entre montant moyen des débits et encaisse moyenne paraît être que, dans l'ensemble, le débit moyen a plutôt tendance à croître avec l'encaisse moyenne. Cependant, des situations très différentes peuvent être enregistrées, qui apparaissent bien dans un tableau de synthèse de dimension 3 x 2.

Tableau 3-10

Débit moyen en fonction de l'encaisse moyenne
(effectifs en valeur absolue)

Débit moyen	De 0 à moins de 800	800 et plus	Total
Encaisse moyenne inférieure à 0 (en Frs)	13	7	20
de 0 à moins de 3 000	308	50	358
3 000 et plus	238	184	422
Total	559	241	800

Plusieurs remarques peuvent être présentées :

- sur les 241 comptes dont le débit moyen est égal ou supérieur à 800 F., plus des trois quarts ont effectivement une encaisse moyenne élevée ;
- en revanche, sur les 559 comptes qui ont un débit moyen relativement modeste, près de 43 % sont des comptes à encaisse égale ou supérieure à 3 000 F. ; une encaisse moyenne élevée est donc, dans un nombre de cas non négligeable, compatible avec un débit moyen assez faible ;
- enfin, pour les comptes à encaisse moyenne négative, malgré la faiblesse de l'effectif, on peut s'apercevoir que la proportion des comptes à débit moyen élevé est assez surprenante puisqu'elle est même un peu supérieure à celle de l'ensemble de l'échantillon (35 % contre 30 %). Les comptes à encaisse négative ont donc, de ce point de vue, un comportement tout à fait spécial.

C) Montant moyen des débits et variables socio-économiques

Etant donné la liaison assez forte entre le débit moyen et l'encaisse moyenne du compte, on ne s'étonnera pas que les différences dans les montants de débit moyen qui apparaissent dans les tris en fonction des différents critères socio-économiques reflètent, en fait, assez exactement les écarts entre encaisses moyennes (tableau 3-11).

Tableau 3-11Montant moyen des débits en fonction de différents critères

1 - <u>Sexe</u> :	M	868
	F	715
2 - <u>Age</u>	Inférieur à 41 ans	530
	de 41 à 70 ans	927
	Plus de 70 ans	940
3 - <u>Domiciliation de revenus</u>		
	D	831
	ND	851
4 - <u>Détention de titres</u>		
	T	1 167
	NT	747
5 - <u>Logement principal</u>		
	P	1 056
	NP	573

Dans ce tableau, seul le débit moyen pour les titulaires de revenus domiciliés et les non titulaires peuvent surprendre : ils sont du même ordre de grandeur, alors que les encaisses moyennes sont bien différentes. On verra que les titulaires de revenus domiciliés possèdent un nombre moyen de débits assez élevé qui explique la relative faiblesse de leur montant moyen.

5 - Le nombre de débits

Le nombre de débits sur l'ensemble de l'échantillon est de 61,26, avec un écart-type de 56,52 (médiane = 45). Ce résultat est à rapprocher de celui de 60,4 trouvé dans l'enquête CCP de l'INSEE pour les comptes ouverts toute l'année.

En fait, compte tenu de l'élimination dans l'enquête CREP des comptes dont le nombre de débits dans les comptes bancaires est quelque peu inférieur à la moyenne des comptes postaux.

A) Distribution du nombre de débits

Cette distribution est donnée dans le tableau 3-12 :

Tableau 3-12

Nombre de débits		Effectifs non cumulés (en %)	Effectifs cumulés (en %)
De 12	à moins de	20	15,87
de 20	à moins de	30	32,49
de 30	à moins de	40	45,24
de 40	à moins de	50	53,87
de 50	à moins de	60	63,12
de 60	à moins de	70	69,37
de 70	à moins de	80	75,12
de 80	à moins de	90	80,00
de 90	à moins de	100	83,00
de 100	à moins de	120	89,13
de 120	à moins de	150	93,51
de 150	à moins de	200	97,63
200 et plus		100,00
	Total	100,00	

Plus des trois quarts des comptes ont un nombre de débits inférieur à 80.

2 % des comptes seulement ont un nombre de débits supérieurs à 200.

B) Nombre de débits et débit moyen

A montant total de débits identique, il existe évidemment une liaison comptable inverse entre le nombre de débits d'un compte et le montant moyen des débits. On peut se demander si une telle liaison existe pour l'échantillon dans son ensemble, indépendamment des différences dans les montants totaux de débits.

La corrélation linéaire entre le nombre et le montant moyen des débits conduit bien à un coefficient négatif, mais qui n'est pas statistiquement significatif. Dans une table de contingence de dimension 5 x 5, on s'aperçoit qu'il n'y a pas indépendance entre le nombre de débits et le débit moyen (Chi2 calculé = 66 contre un Chi2 critique à 1 % de 21,6), et qu'il s'agirait plutôt effectivement d'une liaison inverse, mais cette relation reste cependant fort lâche.

Tableau 3-13

Nombre de débits en fonction du débit moyen

Nombre de débits	De 0 à moins de 60	60 et plus	Total
Débit moyen (en Francs)			
de 0 à moins de 800	322	237	559
800 et plus	183	58	241
Total	505	295	800

Il existe effectivement 420 comptes situés sur la diagonale secondaire pour lesquels, grossièrement, on peut dire qu'à un débit moyen élevé correspond un nombre de débits faible et inversement.

Mais on constate que, pour 322 comptes, ce qui est considérable, un débit moyen modeste va de pair avec un nombre de débits peu élevé, cependant que la situation inverse caractérise les 58 derniers comptes.

C) Nombre de débits et encaisse moyenne

Le nombre de débits semble indépendant du niveau de l'encaisse moyenne : dans une table de contingence de dimension 5 x 5, la valeur du Chi2 calculé est de 18 contre un Chi2 critique au seuil de 5 % de 26,3.

Tableau 3-14

Nombre de débits en fonction de l'encaisse moyenne
(effectifs en valeur absolue)

Nombre de débits	De 0 à moins de 60	60 et plus	Total
Encaisse moyenne (en Francs)			
Inférieure à 0	9	11	20
de 0 à moins de 3 000	227	131	358
3 000 et plus	269	153	422
Total	505	295	800

La proportion de comptes dans les trois classes d'encaisse moyenne est effectivement indépendante de la classe de nombre de débits à laquelle ils appartiennent. On peut penser que cette indépendance est due à la présence dans l'échantillon de deux sous-échantillons assez distincts : l'un pour lequel existerait une liaison inverse entre le nombre de débits et l'encaisse moyenne ; l'autre pour lequel cette liaison serait directe. Dans l'échantillon global, ces deux relations s'annuleront.

Pour les comptes à encaisse moyenne négative, il est assez remarquable de constater que plus de la moitié possèdent un nombre de débits relativement élevés (11). Si parmi ces 11 comptes, on retrouvait les 7 comptes qui ont également un débit moyen assez fort, il s'agirait alors d'un petit ensemble de comptes à comportement très original puisqu'avec une encaisse moyenne négative, ils auraient, du point de vue qui nous occupe, des caractéristiques de "gros" comptes (débit moyen et nombre de débits élevés).

D) Nombre de débits et variables socio-économiques

Tableau 3-15

Nombre de débits en fonction de différents critères

1 - <u>Sexe</u> :	M	63,20
	F	52,80
2 - <u>Age</u> :	Inférieur à 41 ans	74,80
	De 41 à 70 ans	64,60
	Plus de 70 ans	45,40
3 - <u>Domiciliation de revenus</u>		
	D	66,60
	ND	54,4
4 - <u>Détention de titres</u>		
	T	55,40
	NT	62,90
5 - <u>Logement principal</u>		
	P	56,00
	NP	47,67

Compte tenu de l'indépendance entre nombre de débits et encaisse moyenne, on ne sera pas surpris de constater que, suivant les critères, il apparaîtrait tantôt un écart de même sens que pour les encaisses moyennes (sexe, domiciliation de revenus, statut d'occupation du logement principal), tantôt un écart de sens contraire (âge, détention de titres). Pour ces deux dernières variables, on remarquera, en confrontant avec les résultats du tableau 3-11, qu'il semble se dégager sur les moyennes une liaison inverse entre nombre et montant moyen des débits.

6 - Modalités particulières de constitution et d'utilisation de l'encaisse

Chacune des opérations étant, en principe, codifiée sur les relevés de comptes disponibles, il a été possible de regrouper en quelques grandes catégories, les opérations de crédit et celles de débit.

En ce qui concerne les opérations de débit, outre les domiciliations patentées telles que : relevés d'EDF, GDF, PTT, etc... on a considéré que toute opération de débit qui s'inscrit dans le compte pour un même montant et selon une périodicité régulière, constituait un paiement domicilié. Cette définition extensive de la domiciliation en débit nous paraît, du point de vue du comportement du titulaire du compte, peut-être plus significative qu'une définition plus formelle.

En ce qui concerne les crédits, on a de même considéré que toute opération de même montant et à périodicité régulière constituait un versement domicilié, quelle que soit l'importance de cette opération. Ces versements domiciliés peuvent donc porter aussi bien sur d'importants salaires ou traitements que sur de modestes pensions. La rubrique "autres crédits" est résiduelle : les paiements de coupons d'actions ou obligations en occupent la plus grande part.

Dans le tableau 3-16, on constate sur l'ensemble de l'échantillon que les versements domiciliés occupent environ deux fois plus de place dans les crédits que les paiements domiciliés n'en occupent dans les débits (26,4 % contre 13,5 %). Les versements en espèces représenteraient 12,5 % des crédits, cependant que les remises de chèques paraissent de loin le mode d'approvisionnement le plus important avec plus de 55 % des crédits.

En ce qui concerne le sexe, la différence la plus notable est, pour les femmes, la supériorité de la rubrique "autres crédits" : celle-ci doit être due au fait que le taux de détention d'un compte-titres est plus élevé chez elles que chez les hommes. Les femmes semblent également recourir un peu davantage à la pratique des paiements et versements domiciliés.

Du point de vue de l'âge, on note que les paiements domiciliés occupent une place plus grande dans les débits des clients de moins de 70 ans. De même les versements domiciliés ne représentent que le cinquième des crédits des plus de 70 ans, alors qu'ils constituent près du tiers de ceux des moins de 41 ans. La rubrique "autres crédits" est plus importante pour les gens âgés pour qui le taux de détention d'un compte-titre est relativement élevé.

Le critère "nombre d'enfants à charge" ne doit pas être sans lien avec l'âge des titulaires : c'est ainsi que les clients sans enfants à charge, qui en moyenne, sont plutôt âgés, ont un pourcentage élevé pour la rubrique "autres crédits".

Tableau 3-16

Modalités particulières de constitution et d'utilisation de l'encaisse pour l'ensemble de l'échantillon et selon certains critères socio-économiques

		Débits			Crédits			(en %)	
		Paie- ments domici- liés	Autres débits	Total	Vers- ments domici- liés	Ver- se- ments espèces	Remi- ses chèques	Autres crédits	Total
Ensemble de l'échantillon		13,50	86,50	100,00	26,40	12,50	55,10	6,00	100,00
<u>Sexe</u>	H	13,20	86,80	100,00	26,30	12,80	55,40	5,50	100,00
	F	15,80	84,20	100,00	27,30	10,30	52,80	9,60	100,00
<u>Age</u>									
	. Moins de 41 ans	15,40	84,60	100,00	32,60	14,60	50,70	2,10	100,00
	. De 41 à 70 ans	14,70	85,30	100,00	29,80	11,10	55,60	3,50	100,00
	. Plus de 70 ans	10,60	89,40	100,00	20,00	12,00	61,40	6,60	100,00
<u>Enfants à charge</u>									
	. 0	13,90	86,10	100,00	22,80	14,70	55,20	7,30	100,00
	. 1 et 2	11,70	88,30	100,00	25,00	12,80	57,90	4,30	100,00
	. Plus de 2	11,50	88,50	100,00	34,90	11,10	52,00	2,00	100,00
<u>Domiciliation de revenus</u>									
	D	15,20	84,80	100,00	41,90	11,00	41,10	6,00	100,00
	ND	10,70	89,30	100,00	0,00	15,00	79,10	5,90	100,00
<u>Détention de titres</u>									
	T	16,60	83,40	100,00	20,40	10,90	58,80	9,90	100,00
	NT	12,40	87,60	100,00	28,50	13,00	53,90	4,60	100,00
<u>Statut d'occupation du logement principal</u>									
	P	12,30	87,7	100,00	19,70	12,80	62,50	5,00	100,00
	NP	16,80	83,20	100,00	38,20	13,60	42,90	5,30	100,00
<u>Possession d'une résidence secondaire</u>									
	R	10,70	89,30	100,00	20,50	12,60	62,10	4,80	100,00
	NR	16,40	83,60	100,00	26,60	14,30	52,90	6,20	100,00

Le critère "nombre d'enfants à charge" ne doit pas être sans lien avec l'âge des titulaires : c'est ainsi que les clients sans enfants à charge qui en moyenne sont plutôt âgés, ont un pourcentage élevé pour la rubrique "autres crédits", comme les plus de 70 ans. Les clients ayant plus de 2 enfants à charge, qui doivent être dans leur majorité assez jeunes, ont un pourcentage élevé de versements domiciliés comme les moins de 41 ans.

Pour les titulaires ayant domicilié un revenu à leur compte, la part que constitue cette domiciliation dans l'ensemble des ressources du compte est importante puisqu'elle atteint près de 42 %. On remarque également qu'ils semblent davantage recourir à la pratique des paiements domiciliés.

La possession d'un compte-titres a une influence sur la rubrique "autres crédits" en raison des versements de coupons. Les non possesseurs peuvent évidemment détenir des titres chez eux ou en coffre et en présenter les coupons en les faisant porter au crédit de leur compte, mais les "autres crédits" occupent cependant une part moitié moindre dans le total des ressources du compte. On notera également que les détenteurs de comptes-titres chez qui la part des inactifs et des professions indépendantes doit être importante, recourent moins à la pratique des versements domiciliés, mais davantage à celle des paiements domiciliés.

Les non propriétaires ont des paiements domiciliés nettement plus importants que les propriétaires : il pourrait bien s'agir du versement régulier des loyers. Ils ont également des versements domiciliés qui occupent une part des crédits double de celle qu'ils occupent dans les comptes des propriétaires : ceci est sans doute à rapprocher du fait que les salariés de l'échantillon sont plus nombreux chez les non propriétaires que chez les propriétaires.

Enfin, la possession ou non possession d'une résidence secondaire induit des écarts de même sens que le statut d'occupation du logement principal. On peut peut-être noter l'écart plus grand entre les parts tenues par la rubrique "autres crédits" : la supériorité des "autres crédits" pour les non possesseurs d'une résidence secondaire; si elle avait vraiment pour origine un taux de détention de portefeuille plus élevé pourrait impliquer une certaine substitution entre portefeuille et propriété d'une résidence secondaire. Mais l'enquête CREP sur les valeurs mobilières a montré qu'entre portefeuille et résidence secondaire, il y avait plutôt complémentarité dans les actifs des ménages, que substitution.

*

* *

Toutes les caractéristiques passées en revue dans ce chapitre varient assez nettement en fonction de l'appartenance à telle ou telle catégorie socio-professionnelle. Ce dernier critère nous a paru tellement important du point de vue de la détermination des actions-marketing des banques, que nous avons cru bon de lui consacrer un chapitre séparé.

CHAPITRE IV

INFLUENCE DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE SUR LE NIVEAU DES ENCAISSES ET LA GESTION DES COMPTES

Certaines comparaisons pourront être effectuées dans ce chapitre entre les résultats de l'enquête CREP et ceux de l'enquête INSEE. Les problèmes de nomenclature ne facilitent pas ces comparaisons. Les principales difficultés proviennent :

- du regroupement dans la nomenclature utilisée par le CREP des exploitants et des salariés agricoles, alors que ces deux catégories sont distinctes dans la nomenclature de l'enquête CCP de l'INSEE ;
- du fait que dans la nomenclature CREP, les patrons de l'industrie et du commerce sont traités à part, cependant qu'une autre catégorie regroupe les professions libérales et les cadres supérieurs ; dans la nomenclature de l'enquête CCP, par contre, les cadres supérieurs sont traités à part, cependant qu'une autre catégorie (professions indépendantes) rassemble les professions libérales et les patrons de l'industrie et du commerce.

Sous ces réserves, des rapprochements assez intéressants peuvent être tentés, et plutôt que de réécrire à chaque fois les nomenclatures complètes, on utilisera un code libellé en chiffres arabes pour la nomenclature CREP et en chiffres romains pour la nomenclature employée dans l'enquête de l'INSEE.

Nomenclature CREP

- 1 - Agriculteurs (exploitants et salariés)
- 2 - Patrons de l'industrie et du commerce
- 3 - Professions libérales et cadres supérieurs
- 4 - Cadres moyens
- 5 - Employés
- 6 - Ouvriers
- 7 - Personnels de service
- 8 - Autres actifs
- 9 - Inactifs

Nomenclature INSEE

- I - Agriculteurs exploitants
- Ibis - Salariés agricoles
- II - Professions indépendantes
- III - Cadres supérieurs
- IV - Cadres moyens
- V - Employés
- VI - Ouvriers
- VII - Personnels de service
- VIII - Autres actifs
- IX - Inactifs

La répartition de l'échantillon CREP de 800 comptes est comparée, dans le tableau ci-dessous, avec celle qui résulte de l'enquête CCP de l'INSEE (1 693 comptes) et celle de la clientèle des comptes bancaires données dans cette même enquête INSEE (A. Villeneuve - Economie et Statistique, n° 3, 1969.)

Tableau 4-1

Structure de la clientèle des comptes chèques-postaux et bancaires
(en %)

<u>Enquête INSEE</u>	I	I bis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Total
Comptes postaux	2,4	0,5	16,6	14,4	17,1	9,0	18,3	2,2	4,6	15,9	100,0
Comptes bancaires	12,1	1,5	20,2	12,4	11,4	6,7	15,6	1,2	2,3	16,6	100,0
<u>Enquête CREP</u>	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Comptes bancaires	4,6	11,3	18,6	14,9	18,0	8,4	1,1	4,9	18,2		100,0

La représentativité de la clientèle bancaire dans son ensemble (y compris par exemple celle de la CNCA) est évidemment mieux assurée par l'enquête INSEE qui s'adressait à 8 000 ménages, que par l'enquête CREP qui concerne seulement la clientèle de trois banques importantes. En outre, la ventilation INSEE est faite d'après la profession du chef de ménage, celle du CREP concerne la profession du titulaire du compte.

La plus grande différence entre les deux enquêtes pour la clientèle bancaire concerne l'importance relative des deux catégories : employés et ouvriers ; cette dernière catégorie paraît beaucoup moins représentée dans notre étude que dans l'enquête INSEE ; les employés semblent au contraire sur-représentés. Pour les autres catégories, les différences sont bien moindres. On notera que la structure des actifs dans l'échantillon de 800 comptes du CREP est évidemment très proche de celle qui avait été mise en évidence dans le Tome I de l'étude Valeurs mobilières pour les titulaires et non titulaires de comptes-titres.

On traitera successivement de l'influence de la catégorie socio-professionnelle sur :

- l'encaisse moyenne
- l'avoir en début d'année
- l'encaisse minimum
- les fluctuations de l'encaisse moyenne
- le montant des crédits et des débits
- le coefficient de rotation et le coefficient de variation
- le nombre et le montant moyen des débits
- la concentration des avoirs et des flux
- les modalités de constitution et d'utilisation des encaisses
- les variations annuelles des encaisses.

1 - Catégories socio-professionnelles et encaisse moyenne

Comme le montre le tableau 4-2, l'appartenance à une CSP a une forte influence sur le niveau de l'encaisse moyenne. A travers la CSP, c'est sans doute ici une partie de l'influence exercée par le revenu qui est saisie. On a rapproché des résultats obtenus sur 800 comptes, ceux qui ont déjà été présentés dans le Tome I de l'enquête Valeurs mobilières.

Dans ce tableau comme dans beaucoup de ceux qui suivent, le chiffre marqué dans chaque case correspond au rang de la CSP concernée dans la hiérarchie de l'ensemble d'après la valeur de la variable étudiée.

Tableau 4-2

Encaisse moyenne selon la catégorie socio-professionnelle (en Francs)

C.S.P.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ensemble	
Echantillon 800 comptes	6 365 6	10 718 2	16 216 1	7 119 5	3 695 7	3 306 8	2 301 9	8 310 4	9 240 3	8 692	
<u>Echantillon "Valeurs mobilières"</u>											
<u>Non titulaires de comptes-titres (3 979)</u>											
C.S.P.	I	Ibis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Ensemble
	2 525	5 538	7 423	8 313	4 441	3 620	2 548	ND	ND	ND	5 438
<u>Titulaires de comptes-titres (4 544)</u>											
C.S.P.	I	Ibis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Ensemble
	3 969	2 071	8 715	9 422	5 958	4 452	2 837	ND	ND	ND	6 526

Un premier groupe à solde moyen très élevé est constitué par les patrons de l'industrie et du commerce, les professions libérales et les cadres supérieurs. En ce qui concerne les patrons de l'industrie et du commerce, il est impossible d'affirmer que les comptes étudiés concernent exclusivement l'activité financière domestique du ménage. Il est vraisemblable que certains artisans ont, en fait, un compte unique pour le ménage et pour l'entreprise.

Un deuxième groupe est formé par les inactifs, les "autres actifs" et les cadres moyens. La catégorie "autres actifs" est en fait très hétérogène.

Les agriculteurs sont assez isolés ; les exploitants agricoles auraient sans doute tendance à rejoindre un groupe plus élevé cependant que les salariés agricoles se mêleraient vraisemblablement au peloton de queue formé par les employés, les ouvriers et les personnels de service.

2 - Catégories socio-professionnelles et encaisse en début d'année

Tableau 4-3

Encaisse en début d'année 1966 selon la catégorie socio-professionnelle
(en francs)

C.S.P.	Enquête CREP - (800 comptes bancaires)									Ensemble	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
	5 519 6	11 361 2	16 649 1	6 520 5	3 528 7	2 688 9	2 829 8	9 064 4	9 412 3	8 812	
C.S.P.	Enquête INSEE - (1 693 comptes postaux)										
	I	I bis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Ensemble
	3 620 3	430 9	2 880 5	5 400 1	3 160 4	2 070 7	1 640 8	1 220 10	2 210 6	3 740 2	3 100

Entre la hiérarchie selon l'encaisse moyenne et celle selon l'encaisse en début d'année, il y a dans l'enquête CREP une coïncidence à peu près totale.

Il y a plus de différences, même compte tenu des écarts de nomenclature entre les hiérarchies des encaisses en début d'année dans l'enquête CREP et dans l'enquête INSEE : on remarque notamment que, dans l'enquête INSEE, les cadres moyens devancent (d'assez peu il est vrai) les professions indépendantes, ce qui pourrait indiquer que celles-ci sont composées pour une bonne part de petits artisans, alors que la catégorie patrons de l'industrie et du commerce dans l'enquête CREP pourrait bien contenir un nombre relativement important de chefs d'entreprises moyennes.

Dans les deux enquêtes, l'encaisse des inactifs est élevée (deuxième place INSEE, troisième CREP).

3 - Catégories socio-professionnelle et encaisse minimum

On rappellera que dans la définition n° 1, l'encaisse minimum de l'enquête CREP correspond au solde le plus faible parmi les 48 encaisses "hebdomadaires" des comptes. Dans l'enquête INSEE, il s'agit du solde le plus faible enregistré au cours de l'année.

Tableau 4-4

Encaisse minimum selon la catégorie socio-professionnelle (en francs)

C.S.P.	Enquête CREP - (définition n° 1 de l'encaisse minimum)									Ensemble	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
	1 659	2 060	4 197	2 525	1 056	989	1 196	2 742	3 430	2 508	
	6	5	1	4	8	9	7	3	2		
C.S.P.	Enquête INSE (comptes postaux)									Ensemble	
	I	I bis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII		IX
	1 290	150	659	1 560	1 190	850	660	740	480	1 590	1 060
	3	10	7	2	4	5	8	6	9	1	

Compte tenu de la différence de nomenclature, les deux hiérarchies sont, dans l'ensemble, assez proches l'une de l'autre sauf sur un point : les "autres actifs" ont dans l'enquête CREP une encaisse minimum relativement beaucoup plus forte que dans l'enquête INSEE (troisième contre neuvième rang).

Par rapport au classement hiérarchique de l'encaisse moyenne, on notera dans les résultats CREP le recul très net de l'encaisse minimum des patrons de l'industrie et du commerce : dans la mesure où ces comptes ne correspondent pas au seul usage domestique, il n'est pas exclu que l'encaisse de transaction y occupe, toutes choses égales d'ailleurs, une part beaucoup plus forte que dans les autres comptes.

4 - Catégories socio-professionnelles et fluctuations de l'encaisse moyenneA) Fluctuations au cours du mois

Pour chaque catégorie de l'enquête CREP, le tableau 4-5 fournit les moyennes "hebdomadaires".

Tableau 4-5

Moyennes "hebdomadaires" au cours du mois selon la
catégorie socio-professionnelle (en francs)

C.S.P.	1ère semaine	2ème semaine	3ème semaine	4ème semaine
1	<u>6 404</u>	6 478	<u>6 821</u>	6 524
2	<u>10 861</u>	10 618	10 727	<u>10 529</u>
3	16 868	14 084	<u>12 597</u>	<u>16 976</u>
4	7 201	7 014	<u>6 948</u>	<u>7 244</u>
5	3 735	3 582	<u>3 552</u>	<u>3 845</u>
6	3 275	3 265	<u>3 205</u>	<u>3 411</u>
7	2 268	<u>2 157</u>	<u>2 503</u>	2 275
8	<u>8 607</u>	8 268	<u>8 237</u>	8 387
9	<u>9 340</u>	9 250	<u>9 063</u>	9 159
Ensemble	<u>8 880</u>	8 243	<u>7 947</u>	8 861

Le maximum de chaque mois est souligné d'un trait continu, cependant que le minimum l'est d'un trait discontinu.

Mis à part les agriculteurs et le personnel de service qui ont des profils mensuels assez originaux par rapport à la tendance générale, on constate que toutes les autres catégories obéissent aux fluctuations d'ensemble déjà décrites : minimum en troisième "semaine" (exceptionnellement en quatrième comme pour les patrons de l'industrie et du commerce), maximum en première ou dernière "semaine". Il semble donc qu'il y ait là une tendance assez générale et qui pourrait bien être encore accentuée par la mensualisation de nouvelles catégories de salariés.

B) Les fluctuations au cours de l'année

De ce point de vue, les différences qui séparent les CSP sont plus grandes qu'en ce qui concerne le profil mensuel des comptes. On voit dans le tableau 4-6 que si le minimum de l'ensemble de l'échantillon est en mai, en fait une seule catégorie a son minimum qui coïncide avec celui de l'ensemble. De même, le maximum de l'échantillon est en août, mais deux catégories seulement ont leur maximum ce même mois.

Le profil des agriculteurs (voir graphique n° 8) est sans doute l'un des plus originaux avec son minimum en avril (plus de 54 % des agriculteurs ont leur minimum ce même mois !) et ce brusque gonflement en septembre qui culmine le mois suivant (60 % des agriculteurs ont leur maximum en octobre !). On retrouve évidemment là l'aspect saisonnier des rentrées financières de cette activité où, comme l'on sait, les problèmes de trésorerie sont souvent délicats.

Le profil assez particulier des patrons de l'industrie et du commerce qui ont leur maximum en mai (c'est le cas de près de 45 % des patrons de l'échantillon) et leur minimum en septembre (mais en fait, plus de 75 % des comptes de patrons ont leur minimum en février), est plus difficile à interpréter en termes de fluctuations financières liées à l'activité professionnelle (voir graphique n° 9).

Sur les sept catégories restantes, on observera simplement que trois ont leur minimum en février ou mars, et que cela pourrait bien coïncider avec le versement du premier tiers provisionnel, et trois leur maximum en août ou septembre, ce qui contribue à imprimer aux résultats moyens de l'échantillon ce gonflement assez net pendant les mois de vacances. Trois autres groupes enfin (personnels de service, "autres actifs" et inactifs) ont leur minimum au dernier trimestre de l'année et jouent donc leur rôle dans la baisse observée à cette époque pour l'ensemble de l'échantillon. (Voir Graphiques 10 et 11).

5 - Catégories socio-professionnelles et montant des débits et crédits

Etant donné la forte corrélation qui existe entre somme des débits et somme des crédits, on raisonnera ci-dessous uniquement sur la seconde : les enseignements que l'on peut en tirer ne sont en effet pas différents en ce qui concerne l'une ou l'autre variable.

Tableau 4-7

Montant des crédits selon la catégorie socio-professionnelle

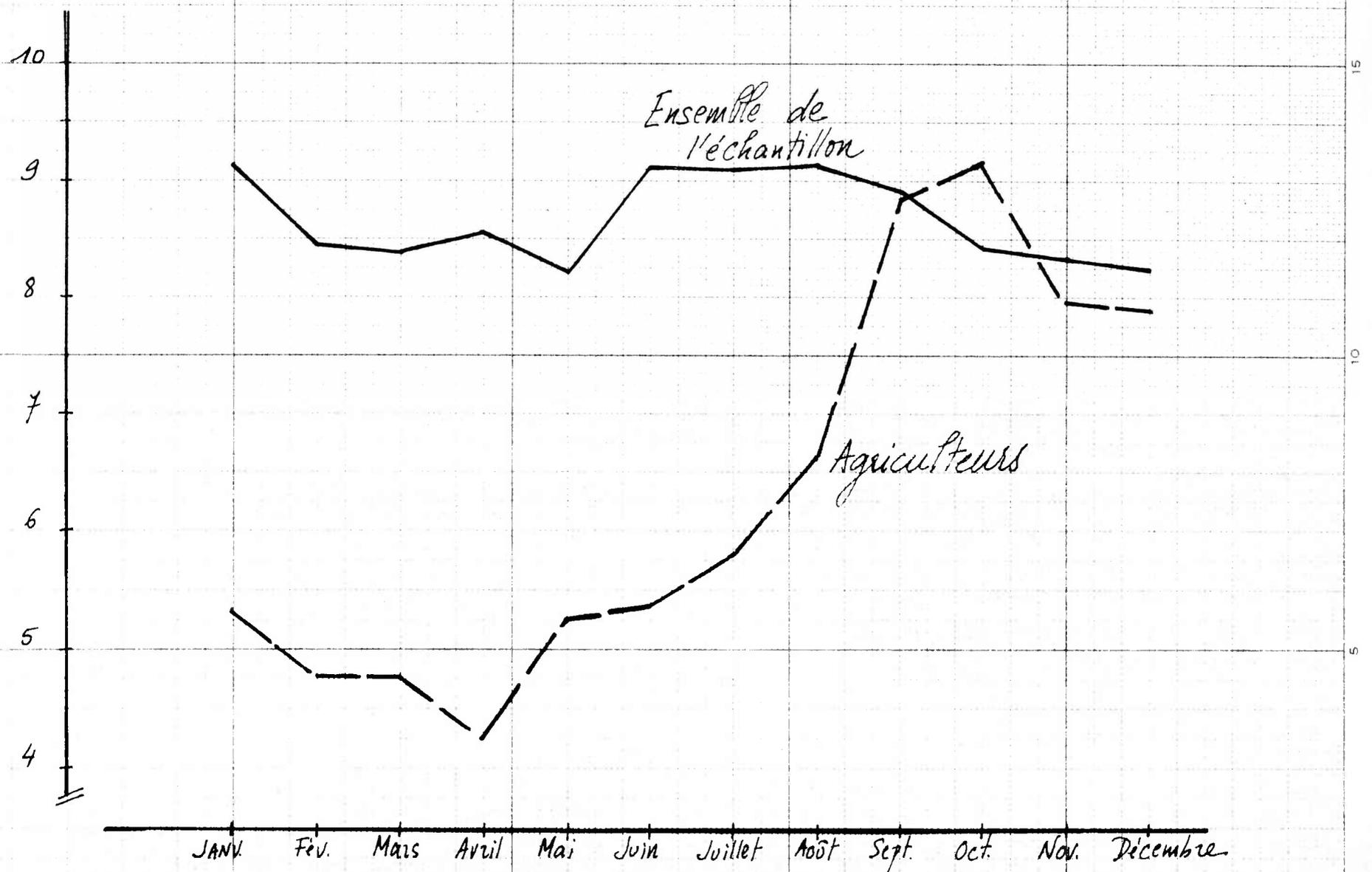
C.S.P.	Enquête CREP - (800 comptes bancaires)									Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	35 579	54 586	102 240	34 177	18 246	18 214	14 413	33 752	34 117	46 483
	3	2	1	4	7	8	9	6	5	

Tableau 4-6 - Soldes en fin de mois selon la catégorie socio-professionnelle

Mois CSP	Jan- vier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem- bre	Octobre	Novembre	Décembre
1	5 322	4 805	4 792	<u>4 288</u>	5 296	5 395	5 805	6 639	8 866	<u>9 164</u>	7 967	7 902
2	10 670	9 438	10 486	11 471	<u>13 819</u>	12 756	10 464	10 374	<u>8 817</u>	9 646	9 322	9 108
3	18 909	16 389	15 899	15 666	<u>13 197</u>	16 269	17 164	15 941	17 042	15 267	15 448	15 183
4	7 007	7 094	<u>6 730</u>	7 412	7 275	7 175	7 824	<u>7 933</u>	7 520	7 218	6 924	6 931
5	3 566	<u>3 184</u>	3 687	3 604	3 495	4 025	3 806	4 603	<u>4 736</u>	3 800	3 636	4 159
6	2 481	<u>2 256</u>	2 521	2 610	2 856	3 555	4 017	3 922	4 276	4 094	4 205	<u>4 496</u>
7	2 351	<u>2 451</u>	2 446	2 443	2 218	2 055	2 416	2 397	2 310	<u>1 923</u>	2 139	2 079
8	<u>9 164</u>	8 554	8 878	8 979	7 803	8 883	8 898	8 474	8 686	8 327	<u>6 970</u>	7 026
9	9 353	9 653	8 758	9 024	8 556	10 018	9 890	<u>10 619</u>	8 627	8 628	8 869	<u>8 451</u>
Ensemble	9 142	8 461	8 387	8 568	<u>8 228</u>	9 134	9 132	<u>9 173</u>	8 957	8 474	8 368	8 277

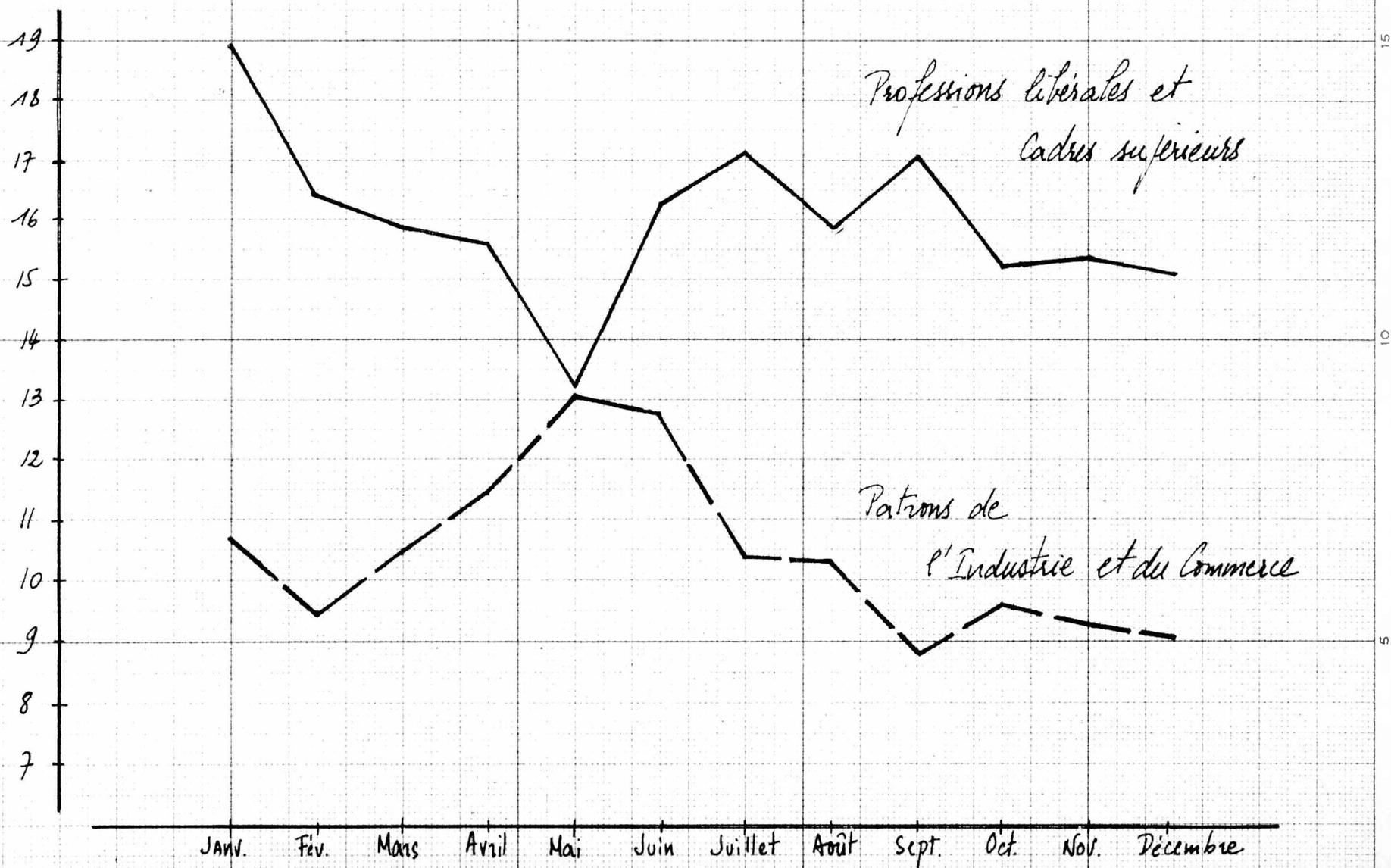
VARIATIONS D'ENCAISSE
AU LONG DES MOIS
Milliers de Francs

Graphique n° 8



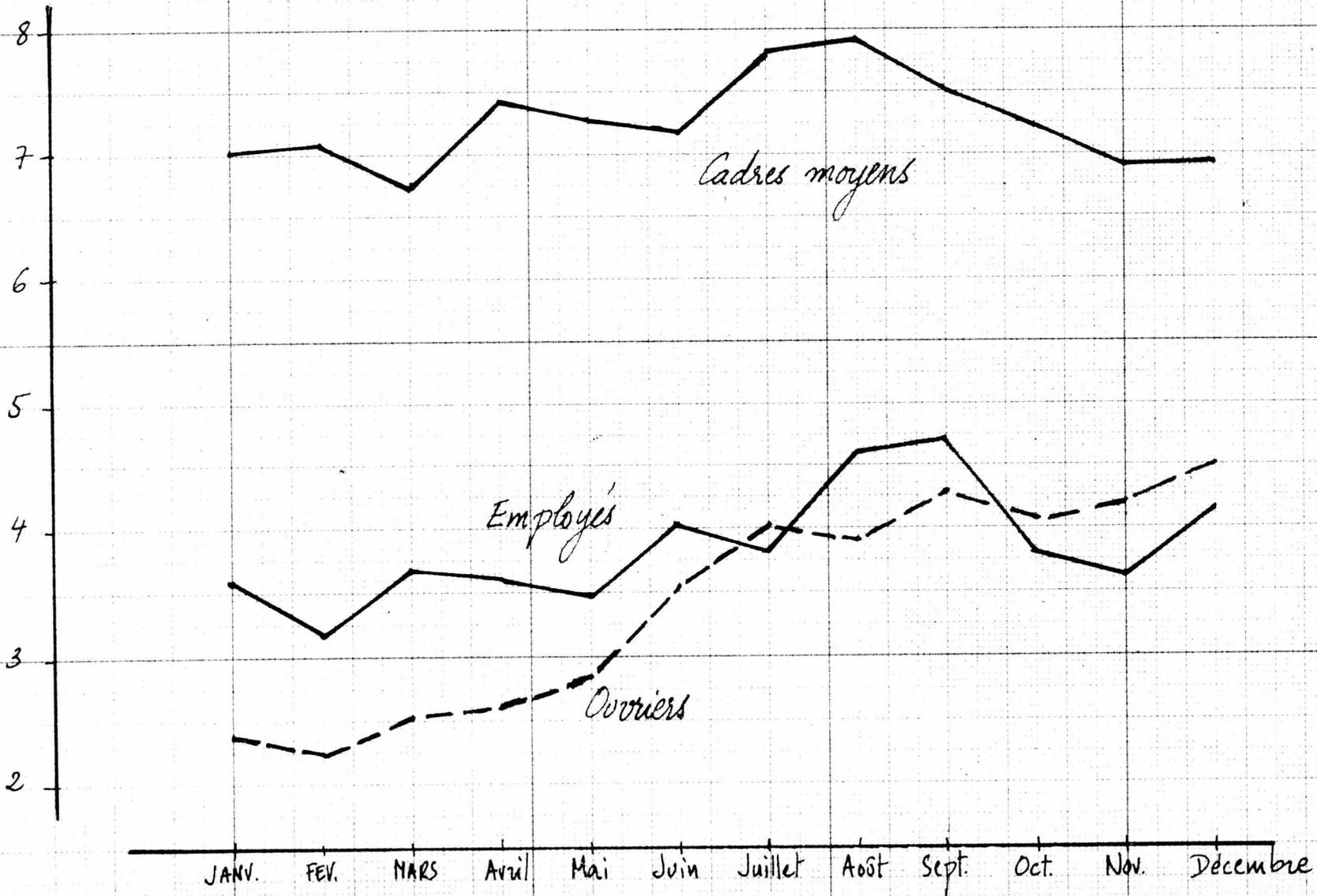
VARIATIONS D'ENCAISSE
AU LONG DES MOIS
Milliers de Francs

Graphique n° 9



VARIATIONS D'ENCAISSE
AU LONG DES MOIS
—
Milliers de Francs

Graphique n° 10



VARIATIONS D'ENCAISSE
AU LONG DES MOIS
Milliers de Francs

Graphique n° 11

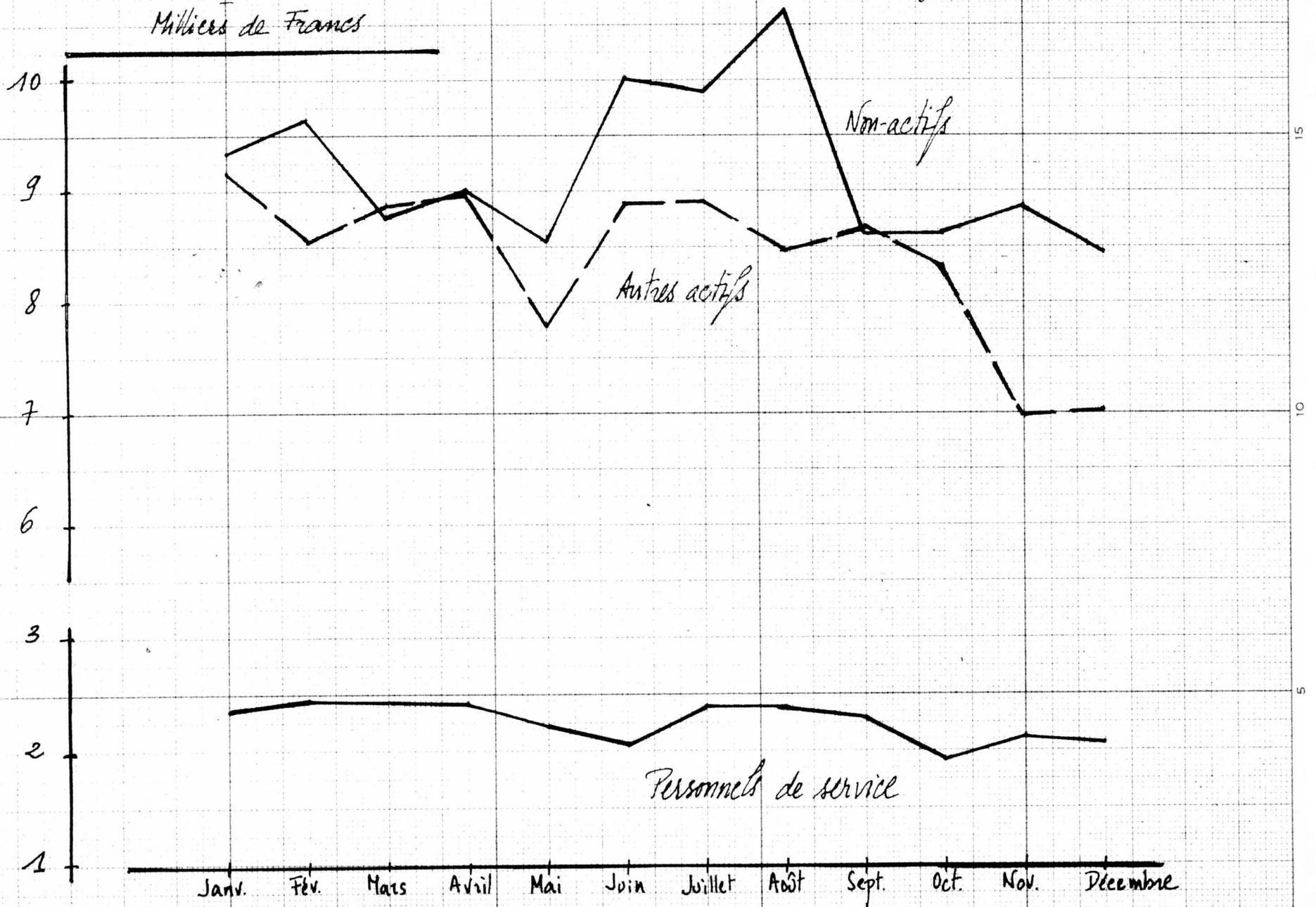


Tableau 4-7 (suite)

C.S.P.	I	Ibis	Enquête INSEE (1 693 comptes postaux)								Ensemble
			II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	
	15 686	1 570	44 550	50 300	22 300	11 740	11 060	6 750	19 210	12 860	24 930
	6	10	2	1	3	7	8	9	4	5	

Comme pour l'encaisse moyenne ou l'encaisse minimum, les catégories 3 et III viennent en tête, mais les catégories 2 et II qui comprennent (exclusivement ou entre autres) les patrons de l'industrie et du commerce, possèdent un montant de crédits élevé relativement à leurs encaisses. On notera qu'à l'opposé, les inactifs ne viennent ici qu'en cinquième position, alors que du point de vue de l'encaisse moyenne ou minimum, ils occupaient une place plus près de la tête et parfois la première.

La convergence des conclusions des deux enquêtes est ici assez intéressante puisqu'elle montre qu'indépendamment de la nature du compte (postal ou bancaire) une certaine spécificité des comportements apparaît selon la CSP.

6 - Catégories socio-professionnelles et coefficients de rotation et de variation

Afin de rendre la comparaison homogène, on a calculé ci-dessous pour les comptes bancaires un coefficient de rotation qui est, non pas la moyenne des valeurs individuelles de cette variable pour la catégorie socio-professionnelle concernée, mais le rapport du montant moyen des débits de la catégorie à l'avoir moyen en début d'année. C'est en effet cette dernière méthode qui a été utilisée par A. Villeneuve dans l'enquête INSEE sur les comptes postaux.

Tableau 4-8

Coefficient de rotation selon la catégorie socio-professionnelle (montant moyen des débits sur avoir moyen en début d'année)

C.S.P.	1	2	Enquête CREP (800 comptes bancaires)								Ensemble
			3	4	5	6	7	8	9		
	6,38	5,00	6,23	5,18	7,83	6,10	5,35	3,95	3,73		5,35
	2	7	3	6	1	4	5	8	9		
C.S.P.	I	Ibis	Enquête INSEE (Comptes postaux)								Ensemble
	4,25	4,13	15,23	9,17	6,96	5,60	6,65	6,65	8,63	3,49	7,94
	8	9	1	2	4	6	5	7	3	10	

D'assez sensibles différences apparaissent entre les deux hiérarchies :

- les agriculteurs (exploitants ou salariés) ont, dans l'enquête CREP, un coefficient de rotation élevé, ce qui n'est pas le cas pour les comptes postaux ;
- les employés ont un coefficient de rotation fort élevé dans l'enquête CREP, alors que dans l'enquête INSEE ce coefficient est nettement inférieur à la moyenne ;
- les "autres actifs" ont un coefficient relativement plus élevé dans l'enquête INSEE qu'il ne l'est dans l'enquête CREP.

On remarquera tout de même certaines convergences :

- dans les deux études, les inactifs occupent la dernière place de la hiérarchie. Cette observation est toujours valable si, au lieu de prendre le rapport des valeurs moyennes, on prenait comme coefficient de rotation la moyenne des valeurs individuelles. Ce critère, calculé suivant cette deuxième méthode, introduit cependant, pour les catégories autres que les inactifs, des changements assez sensibles dans le classement, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant le tableau 4-9 où coefficient de rotation et coefficient de variation sont calculés en faisant la moyenne des valeurs individuelles obtenues dans l'enquête CREP.

Tableau 4-9

Coefficient de rotation et coefficient de variation selon la catégorie socio-professionnelles (moyenne des valeurs individuelles)

C.S.P.	<u>Coefficient de rotation</u>									Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	13 3	21 2	12 6	32 1	16 3	9 7	15 4	7 8	6,6 9	15,7
C.S.P.	<u>Coefficient de variation</u>									0,70
	0,63 6	0,80 2	0,72 4	0,90 1	0,75 3	0,57 7	0,67 5	0,55 8	0,54 9	

Les hiérarchies obtenues ici pour les deux coefficients sont très semblables, et la valeur du coefficient de variation ne semble guère exprimer autre chose que le coefficient de rotation, c'est à dire le degré d'utilisation du compte.

Les cadres moyens et patrons de l'industrie et du commerce viennent en tête, suivis par les employés.

Les cadres supérieurs et professions libérales n'ont ici que des coefficients moyens, ce qui amène à nuancer l'observation faite plus haut avec le coefficient calculé suivant la première définition.

Les inactifs et "autres actifs" sont dans les deux cas nettement en queue.

7 - Catégories socio-professionnelles, nombre et montant moyen des débits

De la confrontation de ces deux indicateurs ressortent un certain nombre d'observations touchant au comportement de gestion des titulaires.

Comme le montre le tableau 4-10, il y a d'abord ce que l'on pourrait appeler les comportements homogènes ; un fort (ou faible) débit moyen correspondant à un nombre élevé (ou modeste) de débits. C'est le cas des professions libérales et cadres supérieurs qui ont à la fois le plus grand nombre de débits et le débit moyen le plus élevé, ce qui est parfaitement compatible, compte tenu du montant très important de leurs débits. A l'opposé, les personnels de service ont à la fois un des plus petits nombres de débits et un des plus petits débits moyens (8ème rang). Les "autres actifs" ont également un comportement relativement équilibré occupant le troisième rang en nombre de débits et le cinquième du point de vue du débit moyen.

Les autres catégories manifestent des déséquilibres plus ou moins marqués. Ainsi en est-il des agriculteurs qui n'ont que fort peu de débits, mais dont la moyenne est élevée, ce qui est aussi le cas des inactifs. A l'opposé, on trouve les cadres moyens et les employés qui ont un nombre de débits assez élevé mais une moyenne relativement modeste.

Tableau 4-10

Nombre de débits et débit moyen selon la catégorie socio-professionnelle

		Enquête CREP (800 comptes bancaires)									
C.S.P.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ensemble
Nombre de débits		37 9	59 5	89 1	66 2	62 4	48 6	38 8	65 3	39 7	61
Débit moyen (en francs)		963 4	1 014 2	1 188 1	683 6	523 7	436 9	511 8	940 5	964 3	839
		Enquête INSEE (1 693 comptes postaux)									
C.S.P.	I	Ibis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	Ensemble
Nombre de débits	40 6	8 10	82 2	103 1	73 3	44 5	36 7	25 9	70 4	33 8	60
Débit moyen	387 4	237 9	547 1	483 2	298 5	264 8	293 6	230 10	272 7	401 3	404

Les nombres de débits dans l'enquête INSEE ont été calculés à partir du nombre total d'opérations et du pourcentage d'opérations de crédit donné dans la publication de l'INSEE (Comportement de gestion d'un compte chèque postal, op.cit. p. 45). Les hiérarchies INSEE sont assez proches de celles qui concernent les titulaires de comptes bancaires et les mêmes types de comportement apparaissent.

Le comportement de titulaires de "gros" comptes des professions indépendantes et des cadres supérieurs est particulièrement net, de même qu'à l'autre extrémité, celui des personnels de service et des salariés agricoles. Les déséquilibres dans le classement suivant le nombre de débits et le débit moyen, sont généralement de même sens, peut-être, dans certains cas, un peu moins accentués dans l'enquête INSEE que dans l'étude CREP (agriculteurs, cadres moyens).

8 - Concentration des avoirs et des flux

Le tableau 4-11 ci-dessous met en évidence la concentration des avoirs et des flux dans quatre des neuf ou dix catégories socio-professionnelles étudiées. On s'aperçoit que la concentration est du même ordre de grandeur dans les deux enquêtes : dans l'enquête CREP, ces quatre catégories représentent 78,6 % de l'avoir total en début d'année, et près de 83 % des flux (montant des crédits annuels). Dans l'enquête INSEE, les pourcentages correspondants sont respectivement de 81,8 et 78,4. Grossièrement, ces quatre catégories représentent donc les quatre cinquièmes des stocks et des flux.

Tableau 4-11

Part des différentes catégories socio-professionnelles dans les avoirs et les crédits

C.S.P.	Enquête CREP (800 comptes bancaires) (Pourcentage de l'avoir en début d'année)									Total 100,00	
	2	3	4	9	1	5	6	7	8		
	14,9	36,2	11,3	19,4	2,7	7,4	2,6	0,4	5,2		
				Pourcentage des crédits							
	13,3	41,2	11,0	13,0	3,4	11,0	3,3	0,4	3,4		
C.S.P.	Enquête INSEE (1 693 comptes postaux) (Pourcentage de l'avoir en début d'année)										
	II	III	IV	IX	I	Ibis	V	VI	VII	VIII	Total
	15,6	25,3	16,9	20,8	2,3	5,9	9,2	0,8	3,2	100,00	
				Pourcentage des crédits							
	29,9	29,2	14,9	8,9	1,2	4,1	7,9	0,5	3,4	100,00	

Dans les deux enquêtes, la comparaison des deux séries de pourcentages fournies permet une nouvelle mise en évidence des déséquilibres qui peuvent exister entre l'importance de l'encaisse moyenne et le degré d'utilisation des comptes : ainsi, les inactifs représentent environ le cinquième des avoirs, mais une part beaucoup plus réduite des flux et, à l'opposé, les professions indépendantes de l'enquête INSEE ne représentent que 15 % des avoirs, mais tiennent une place deux fois plus importante dans les flux.

9 - Modalités de constitution et d'utilisation des encaisses

Aucun rapprochement ne peut être ici effectué avec l'enquête INSEE où ces modalités ne paraissent pas avoir été étudiées.

Tableau 4-12

Modalités de constitution et d'utilisation des encaisses

	Approvisionnement (en %)					Utilisation (en %)		
	Versements domiciliés	Versements en espèces	Remises de chèques	Opérations diverses	Total	Paiements domiciliés	Autres débits	Total
1	9	10	79	2	100	22	78	100
2	12	15	71	2	100	10	90	100
3	28	12	53	7	100	14	86	100
4	39	7	51	3	100	17	83	100
5	33	16	48	3	100	10	90	100
6	38	10	50	2	100	13	87	100
7	[69]	[2]	[27]	[2]	[100]	[29]	[71]	100
8	26	15	46	13	100	15	85	100
9	20	12	57	11	100	12	88	100
Ensemble	26	13	55	6	100	14	86	100

L'effectif des personnels de service étant particulièrement faible (9), les pourcentages correspondant à cette catégorie ne doivent pas être considérés comme significatifs.

Dans les autres catégories, on notera :

- L'importance des versements domiciliés pour les cadres moyens, les employés et les ouvriers. Pour ces derniers, la mensualisation devrait normalement se traduire à la fois par une augmentation de leur place dans les titulaires de comptes-chèques bancaires et par une élévation du pourcentage de versements domiciliés à leurs comptes ; les cadres supérieurs doivent également avoir un fort pourcentage de domiciliation qui apparaît mal ici en raison de la composition de la catégorie 3 (importance des professions libérales dans cette catégorie). Les agriculteurs domiciliés domicilient très peu leurs crédits.
- L'importance de la rubrique "opérations diverses de crédit" chez les professions libérales et cadres supérieurs, mais surtout chez les inactifs et "autres actifs" : dans la mesure où l'importance de cette rubrique est liée à la perception de dividendes et intérêts, cette observation recoupe celle qui a été faite dans l'enquête Valeurs mobilières en ce qui concerne les taux relativement élevés de détention de portefeuille chez les inactifs, professions libérales et cadres supérieurs.
- L'importance relative des paiements domiciliés pour les agriculteurs et, dans une moindre mesure, pour les cadres moyens.

10 - Variations annuelles des encaisses

Le tableau 4-13 donne, pour les deux enquêtes et pour toutes les catégories socio-professionnelles, l'avoir en début d'année et la variation positive ou négative de cet avoir. On constate que, si les comptes postaux ont, en moyenne, élevé leur avoir du 1er janvier au 31 décembre de 360 F., les comptes bancaires connaissent, eux, une diminution de 534 F. Dans le premier cas, deux catégories seulement sur les dix ont un avoir en baisse ; dans le second, cinq sur neuf. La diminution la plus importante, à la fois en valeur relative et absolue, concerne, dans l'enquête CREP, les patrons de l'industrie et du commerce.

Le tableau 4-14 donne, pour les comptes bancaires, la distribution des variations d'avoir en différentes classes. On remarquera que, pour l'ensemble des professions, 87 % des variations sont, en valeur absolue, supérieures à 10 %. Les variations qui ont le plus d'amplitude sont celles des comptes des patrons de l'industrie et du commerce, dont 91 % sont, en valeur absolue, supérieures à 10 %. Les variations les plus regroupées sont celles des cadres moyens avec 18 % comprises entre - 10 et + 10 %. On notera le cas curieux des agriculteurs qui, avec seulement un compte sur cinq dont l'avoir augmente de plus de 10 %, ont cependant un avoir moyen en forte augmentation. A l'opposé, les professions libérales et cadres supérieurs n'ont que 38 % de comptes dont l'avoir diminue de plus de 10 %, mais enregistrent cependant une baisse assez forte de leur encaisse entre le 1er janvier et le 31 décembre 1966.

En rapprochant les éléments fournis dans ce chapitre de ceux qui l'ont été dans les chapitres 2 et 3, on peut, avec beaucoup de précaution, tenter d'esquisser une typologie des particuliers détenteurs de comptes chèques bancaires, typologie tenant compte à la fois des caractéristiques socio-économiques des titulaires et des caractéristiques de gestion des comptes.

Tableau 4-13

Variations annuelles des encaisses selon la catégorie socio-professionnelle

C.S.P.	Enquête CREP (800 comptes bancaires)										Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Avoir en début d'année (en francs)	5 719	11 361	16 649	6 520	3 528	2 688	2 829	9 064	9 412		8 812
Accroissement de l'avoir (en francs)	2 183	-2 252	-1 566	412	631	1 808	-750	-716	-960		- 534
C.S.P.	Enquête INSEE (1 693 comptes postaux)										Ensemble
	I	Ibis	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	
Avoir en début d'année (en francs)	3 620	430	2 880	5 400	3 160	2 070	1 640	1 220	2 210	3 740	3 100
Accroissement de l'avoir (en francs)	310	-210	610	760	300	170	740	1 080	130	-220	360

Tableau 4-14

Distribution des variations annuelles d'avoir selon
la catégorie socio-professionnelle (en %)

C.S.P.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ensemble
<u>Variations d'avoir</u>										
. Inférieures à - 10 %	63	51	38	50	49	50	44	49	40	47
. de - 10 % à moins de - 5 %	9	0	4	7	2	4	0	5	1	3
. de - 5 % à moins de 1 %	3	2	3	3	1	2	0	5	6	3
. de - 1 % à ÷ 1 %	5	2	2	1	3	0	0	0	4	2
. de plus de 1 % à 5 %	0	1	2	0	3	3	11	0	1	2
. de plus de 5 % à 10 %	0	4	3	7	3	2N	0	5	2	3
. Plus de 10 %	20	40	48	32	39	39	45	36	46	40
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

CHAPITRE 5

ESSAI D'ETABLISSEMENT D'UNE TYPOLOGIE DES PARTICULIERS DETENTEURS D'UN COMPTE CHEQUE BANCAIRE

Ce chapitre est une tentative pour réaliser la synthèse des résultats fournis au cours des chapitres précédents. Il ne fera pas intervenir de méthodes particulières d'analyse de données (segmentation, analyse factorielle, etc...). Pour que celles-ci puissent pleinement être utilisées, il eût en effet fallu que nous possédions des renseignements sur des variables essentielles que l'enquête ne nous a pas permis de saisir : revenus, autres éléments d'actifs, etc... On se contentera ci-dessous de croiser d'une part, des variables socio-économiques (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle), d'autre part, des variables de comportement (coefficient de rotation, coefficient de variation, nombre de débits, débit moyen). Comme les chapitres 2, 3 et 4 ont exposé un certain nombre de relations entre variables socio-économiques et variables de comportement, on aboutira finalement à une partition de l'échantillon en groupes relativement homogènes et caractérisés par les valeurs prises à la fois par les deux séries de variables. On ne cachera point que la procédure employée reste très empirique, mais il n'est pas certain que l'on soit parvenu à des résultats plus éclairants pour les praticiens en utilisant des méthodes plus sophistiquées.

1 - Principaux éléments de la typologie

Ces éléments comprennent une série de variables socio-économiques et une série de variables de comportement. Dans la mesure où cela n'a pas été fait précédemment, les relations entre variables à l'intérieur de chacune des deux séries doivent être précisées à l'aide de croisements adéquats.

A) Ventilation de l'échantillon selon certaines caractéristiques socio-économiques

Les tableaux 5-1 et 5-2 fournissent la ventilation de l'échantillon selon l'âge et la C.S.P. pour le premier, selon le sexe, l'âge et la C.S.P., pour le second. 37 non déclarations d'âge ou de CSP réduisent l'échantillon à 763 individus.

Le tableau 5-1 montre que l'âge moyen des titulaires est variable d'une catégorie à l'autre. Dans l'ensemble, un peu plus de 55 % des titulaires de comptes bancaires ont plus de 50 ans ; mais ce pourcentage passe à 85 pour les inactifs, 82 pour les agriculteurs, 72 pour les "autres actifs", 61 pour les patrons de l'industrie et du commerce et 59 pour les professions libérales et cadres supérieurs. Au contraire, les cadres moyens, employés et ouvriers paraissent relativement jeunes.

Le tableau 5-2 permet de replacer, avec une certaine précision, les femmes dans l'ensemble de l'échantillon. Elles paraissent en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes puisqu'à peine plus de 50 % d'entre elles ont plus de 50 ans contre près de 60 % pour les hommes.

Leur place, suivant les catégories socio-professionnelles, est fort inégale. Constituant près de la moitié des inactifs, elles représentent encore 27 % des employés et plus de 15 % des ouvriers. On notera également leur part importante dans les personnels de service dont les effectifs sont cependant trop faibles pour qu'on puisse en tirer une conclusion plus générale. Dans toutes les autres catégories, leur part est nettement plus faible : 12 % dans les patrons de l'industrie et du commerce, 11 % dans les cadres moyens, et à peine plus de 4 % dans les professions libérales et cadres supérieurs.

On observera que les femmes inactives sont plus jeunes que les hommes de la même catégorie : 75 % d'entre elles ont plus de 50 ans, contre près de 94 % chez les hommes.

B) Ventilation de l'échantillon selon certaines caractéristiques de comportement

Les caractéristiques retenues sont les suivantes : encaisse moyenne, coefficient de rotation, coefficient de variation, nombre de débits et débit moyen. D'autres caractéristiques (domiciliation des crédits) seront éventuellement utilisés comme critères secondaires.

On a, dans un premier temps, distingué les quatre quartiles de l'échantillon dans la distribution des comptes suivant leur encaisse moyenne ; les limites des quartiles étaient respectivement : 7 855 F., 3 191 F. et 1 258 F. Puis, pour chaque quartile, on a réparti les comptes suivant les valeurs prises par les quatre variables de comportement. Cependant, à l'étude, il est apparu que si les comptes à encaisse moyenne élevée (plus de 7 855 F.) et, à l'opposé, ceux à encaisse moyenne faible (moins de 1 258 F.) pouvaient effectivement être ventilés avec fruit selon les valeurs des variables de comportement, il n'en était pas de même pour les comptes appartenant aux deux quartiles centraux : pour ces derniers, il était pratiquement impossible de distinguer dans les différentes CSP concernées, ceux qui appartenaient au second ou au troisième quartile. Il a donc été décidé de fondre ces deux quartiles afin d'étayer les conclusions proposées sur des bases relativement solides. La contre-partie est, évidemment, que du point de vue de l'encaisse moyenne, le sous-échantillon qui sera ventilé selon la valeur des autres variables de comportement, reste relativement hétérogène. Mais on n'aura garde d'oublier qu'à l'intérieur même

Tableau 5-1

Ventilation de l'échantillon selon l'âge
et la catégorie socio-professionnelle (effectifs en valeur absolue)

C.S.P.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Age :										
. de 21 à 30 ans	0	4	4	6	20	10	1	1	3	49
. de 31 à 40 ans	4	12	22	25	45	13	0	6	5	132
. de 41 à 50 ans	2	19	33	37	37	11	3	4	12	158
. de 51 à 60 ans	11	27	55	24	19	13	4	4	14	171
. de 61 à 70 ans	10	22	24	18	17	15	1	15	53	175
. 71 ans et plus	6	5	5	2	1	2	0	9	48	78
Total	33	89	143	112	139	64	9	39	135	763

<u>Age</u>	C.S.P.	<u>Sexe masculin</u>					6	7	8	9	Total	
		1	2	3	4	5						
de 21 à 30 ans		0	3	3	5	13	8	0	0	2	36	
de 31 à 40 ans		4	10	20	21	33	11	0	4	1	104	
de 41 à 50 ans		2	16	31	32	29	10	3	4	2	119	
de 51 à 60 ans		11	26	54	22	13	11	2	3	11	165	
de 61 à 70 ans		10	18	24	18	13	13	0	14	35	157	
71 ans et plus		6	5	5	2	0	1	0	8	24	51	
Total		33	78	137	100	101	54	5	33	75	625	
				<u>Sexe féminin</u>								
de 21 à 30 ans		0	1	1	1	7	2	1	1	1	15	
de 31 à 40 ans		0	2	2	4	12	2	0	2	4	28	
de 41 à 50 ans		0	3	2	5	8	1	0	0	10	30	
de 51 à 60 ans		0	1	1	2	6	2	2	1	3	18	
de 61 à 70 ans		0	4	0	0	4	2	1	1	18	30	
70 ans et plus		0	0	0	0	1	1	0	1	24	27	
Total		0	11	6	12	38	10	4	6	60	148	
Total général		33	89	143	112	139	64	9	39	135	763	

d'une catégorie socio-professionnelle, les écarts entre encaisse moyenne restent relativement élevés, comme le montre le tableau 5-3 où l'on a rappelé les moyennes d'encaisse par CSP avec leur écart-type. Dans la typologie suggérée, il n'était donc pas concevable de faire figurer toute entière une catégorie socio-professionnelle entre des limites d'encaisse moyenne trop resserrées.

Tableau 5-3

Encaisse moyenne et écart-type selon la catégorie socio-professionnelle
(en Francs)

C.S.P.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Encaisse moyenne	6 365	10 718	16 216	7 119	3 695	3 306	2 301	8 310	9 240
Ecart-type	9 778	21 188	49 494	25 748	5 377	5 403	3 481	9 242	13 359
Coefficient de variation	1,53	1,97	3,20	3,62	1,45	1,63	1,51	1,11	1,45

Les professions libérales, les cadres moyens et, dans une moindre mesure, les patrons de l'industrie et du commerce, paraissent donc, eu égard au niveau de leur coefficient de variation, assez hétérogènes du point de vue de l'encaisse moyenne.

Les tableaux 5-4 et 5-5 fournissent la ventilation de l'échantillon; d'abord en trois groupes selon la valeur de l'encaisse moyenne, puis à l'intérieur de chaque groupe suivant la valeur du coefficient de rotation et du coefficient de variation pour le tableau 5-5, et suivant le nombre de débits et le débit moyen pour le tableau 5-4.

Pour chacune des quatre variables, nombre de débits, débit moyen, coefficient de rotation et coefficient de variation, deux classes seulement ont été distinguées autour des valeurs ci-dessous (qui correspondent à peu près aux valeurs médianes de distributions) :

Classe 1 523 F. et plus
Classe 2 moins de 523 F.

pour le nombre de débits :

Classe 1 45 et plus
Classe 2 moins de 45

pour le coefficient de rotation :

Classe 1 7,1 et plus
Classe 2 moins de 7,1

pour le coefficient de variation

Classe 1 0,556 et plus
Classe 2 moins de 0,556

Dans le tableau 5-4, on remarquera, pour les comptes dont l'encaisse moyenne est comprise entre 7855F. et 1258F., une certaine relation négative entre le nombre de débits et le montant moyen : le nombre des comptes sur la diagonale secondaire s'élève en effet à 262, contre seulement 138 sur la diagonale principale. Une majorité de comptes a tendance à associer à un nombre de débits élevé, un débit moyen modeste ou inversement. Mais cette relation, on l'a déjà vu, n'est pas très prononcée.

Tableau 5-4

Ventilation de l'échantillon selon l'encaisse moyenne
le nombre de débits et le débit moyen

<u>Sous-échantillon n° 1</u>		<u>Encaisse moyenne supérieure ou égale à 7 855 F.</u>		
		C1	C2	Total
Débit moyen				
Nombre de débits	C1 :	85	23	108
	C2 :	<u>73</u>	<u>20</u>	<u>93</u>
Total	158	43	201
<u>Sous-échantillon n° 2</u>		<u>Encaisse moyenne inférieure à 7 855 F. mais supérieure ou égale à 1 258 F.</u>		
		C1	C2	Total
Débit moyen				
Nombre de débits	C1 :	71	139	210
	C2 :	<u>123</u>	<u>67</u>	<u>190</u>
Total	194	206	400
<u>Sous-échantillon n° 3</u>		<u>Encaisse moyenne inférieure à 1 258 F.</u>		
		C1	C2	Total
Débit moyen				
Nombre de débits	C1 :	13	72	85
	C2 :	<u>36</u>	<u>78</u>	<u>114</u>
Total	49	150	199

Dans le tableau 5-5, on a éliminé de l'échantillon les 20 comptes à encaisse moyenne négative : on sait en effet qu'en ce qui les concerne, le calcul d'un coefficient de rotation et d'un coefficient de variation n'est pas dépourvu d'ambiguïté et on a préféré alors les traiter à part dans l'esquisse de typologie.

On constate dans ce même tableau que, dans les trois sous-échantillons distingués suivant leur encaisse moyenne, la part des comptes à faibles coefficients de rotation et de variation décroît à mesure que l'on s'achemine vers les comptes à solde moyen plus modeste. C'est là une nouvelle illustration de la relation présentée au chapitre 3 et suivant laquelle le niveau des deux coefficients dépend en partie du montant de l'encaisse moyenne : les coefficients les plus élevés concernent plus souvent les comptes à faible encaisse moyenne.

Tableau 5-5

Ventilation de l'échantillon selon l'encaisse moyenne,
le coefficient de rotation et le coefficient de variation

<u>Sous-échantillon n° 1</u>		<u>Encaisse moyenne supérieure ou égale à 7 855 F.</u>		
Coefficient de variation :		C1	C2	Total
Coefficient de rotation :	C1	17	15	32
	C2	43	126	169
Total		60	141	201
<u>Sous-échantillon n° 2</u>		<u>Encaisse moyenne inférieure à 7 855 F. mais supérieure ou égale à 1 258 F.</u>		
Coefficient de variation :		C1	C2	Total
Coefficient de rotation	C1	145	65	210
	C2	47	143	190
Total		192	208	400
<u>Sous-échantillon n° 3</u>		<u>Encaisse moyenne positive inférieure à 1 258 F.</u>		
Coefficient de variation		C1	C2	Total
	C1	139	20	159
	C2	9	11	20
Total		148	31	179

2 - Les quatre grands types de comptes bancaires

On reprendra successivement les trois sous-échantillons que font apparaître les tableaux 5-4 et 5-5. Les comptes à encaisse moyenne négative seront traités à part.

A) Les comptes à encaisse moyenne élevée

Ces comptes correspondent au premier quartile de la distribution (201 comptes). Ils ont tous une encaisse moyenne égale ou supérieure à 7 855 F. Ce sont des comptes dont les encaisses sont parfois étonnamment fortes. Ainsi en est-il par exemple des cinq comptes les plus "gros" de la distribution, dont on donne ci-dessous l'encaisse minimum dans sa définition n° 2 (en F.) :

<u>Encaisse moyenne</u>	<u>Encaisse minimum</u>
572 331	347 167
275 406	205 083
124 658	72 202
117 528	92 198
114 074	90 115

En fait, ces "gros" comptes sont cependant assez hétérogène quant à leur gestion et d'importantes distinctions s'imposent.

1) Comptes à encaisse moyenne élevée et à forte activité

Dans le tableau 5-4, 85 comptes du sous-échantillon n° 1 ont à la fois un nombre de débits important et un montant moyen de débit élevé. Une bonne proportion de ces comptes doit avoir, en conséquence, un montant total de débit élevé, même par rapport à l'encaisse moyenne : leur coefficient de rotation doit donc être assez fort. Ces comptes doivent sans doute d'abord comprendre les 32 comptes à coefficient de rotation élevé du tableau 5-5 : il s'agit des comptes ayant donc à la fois une encaisse moyenne élevée et une activité très soutenue. Dans ces 32 comptes, la ventilation entre 17 et 15 (coefficient de variation élevé ou modeste) dépend peut-être de la régularité dans l'approvisionnement et on ne serait pas étonné de constater que les 15 comptes à forte activité, mais à coefficient de variation modeste, correspondent à des comptes où les domiciliations au crédit jouent un rôle non négligeable.

Sur les 85 comptes à encaisse moyenne élevée, les 53 autres se répartissent dans les 169 comptes à coefficient de rotation plus modeste sans qu'on puisse les ventiler pratiquement entre ceux qui ont un coefficient de variation élevé et ceux pour lequel il est faible.

Du point de vue de l'âge, on serait tenté de penser, eu égard au niveau de l'encaisse, qu'il s'agit de titulaires plutôt âgés. Mais en sens contraire intervient l'observation selon laquelle le coefficient de rotation des clients âgés est relativement modeste.

Du point de vue de la catégorie socio-professionnelle, toutes les caractéristiques énoncées correspondent assez bien à celles des professions libérales et cadres supérieurs qui, au nombre de 149 dans l'échantillon, pourraient représenter une proportion appréciable de la catégorie ici envisagée. En deuxième ligne pourraient bien figurer certains comptes de patrons de l'industrie et du commerce et quelques "autres actifs", mais ces derniers sont moins de 40 dans l'ensemble de l'échantillon.

2) Comptes à encaisse moyenne élevée, à fort débit moyen mais à nombre de débits modeste.

73 comptes du sous-échantillon n° 1 du tableau 5-4 correspondent à cette définition. Ils doivent posséder en moyenne un coefficient de rotation plus faible que les comptes de la précédente catégorie. Il doit s'agir de clients généralement âgés et les inactifs doivent occuper une assez grande place dans ce groupe : le tableau 4-10 montre, en effet, que ces inactifs, s'ils ont un

débit moyen élevé, ont en revanche un nombre de débits plus réduit. Ces caractéristiques correspondent également assez bien aux patrons de l'industrie et du commerce, qui sont au total 90 dans l'échantillon, et dont une partie serait sans doute à placer dans ce groupe.

- 3) Comptes à encaisse moyenne élevée, à nombre de débits relativement fort mais à débit moyen plus modeste.

23 comptes sont dans cette situation qui doit correspondre à un coefficient de rotation sans doute inférieur à la moyenne. Toutes ces caractéristiques correspondent bien aux comptes des "autres actifs".

B) Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane (3 200 F.)

Ces comptes, au nombre de 400, constituent sans doute la partie de l'échantillon la plus difficile à analyser : ils sont en effet assez hétérogènes puisqu'en fait leur encaisse moyenne est comprise entre 7 855 et 1 258 F. couvrant donc un vaste intervalle de variations. Plusieurs distinctions s'imposent :

- 1) Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane, à nombre de débits et à débit moyen élevés.

71 comptes correspondent à cette description. Là encore, leur coefficient de rotation doit être assez élevé. Compte tenu de la valeur élevée du coefficient de variation de l'encaisse moyenne dans les professions libérales et cadres supérieurs (3,2 dans le tableau 5-3), on peut penser que certains de ces représentants figurent ici.

Ces 71 comptes doivent se replacer parmi les 210 du tableau 5-5 qui possèdent un coefficient de rotation supérieur à la moyenne : la présence d'une domiciliation plus ou moins importante au crédit contribue peut-être à les ventiler entre comptes à coefficient de variation faible ou fort.

Parmi les professions libérales et cadres supérieurs, il s'agit sans doute ici de classes d'âge plus jeunes que celles qui figuraient dans le sous-échantillon n° 1 (moindre encaisse moyenne).

- 2) Comptes à encaisse moyenne situés autour de la médiane, à débit moyen élevé, mais à nombre de débits assez modeste.

123 comptes correspondent à cette définition dans le sous-échantillon n° 2. Ils doivent posséder, dans l'ensemble, un coefficient de rotation inférieur à la moyenne et, dans le tableau 5-5, sont donc plutôt à replacer parmi les 190 comptes appartenant à la classe 2 des coefficients de rotation.

Cette description cadre bien avec les caractéristiques des comptes des agriculteurs dont les 35 observations de l'échantillon doivent se trouver ici en majeure partie. En ce qui concerne l'encaisse moyenne, ils doivent se situer le plus souvent au-dessus de la médiane.

B) Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane (3 200 F.)

Ces comptes, au nombre de 400, constituent sans doute la partie de l'échantillon la plus difficile à analyser : ils sont en effet assez hétérogènes puisqu'en fait leur encaisse moyenne est comprise entre 7 855 et 1 258 F. couvrant donc un vaste intervalle de variations. Plusieurs distinctions s'imposent :

Malgré le faible coefficient de variation des encaisses moyennes des inactifs (1,45), il ne serait cependant pas étonnant d'en trouver dans cette catégorie : il s'agirait d'inactifs moins aisés que ceux dont il a été question dans le sous-échantillon n° 1, mais dont l'encaisse moyenne reste cependant le plus souvent supérieure à la médiane de 3 200 F.

- 3) Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane, à nombre de débits élevé, mais à débit moyen assez modeste.

Ces comptes sont au nombre de 139 dans le sous-échantillon n° 2. Leur encaisse moyenne est peut-être un peu plus modeste que celle des deux catégories précédentes : elle doit être proche de la médiane et même parfois inférieure. Ces signes distinctifs peuvent désigner deux catégories socio-professionnelles :

- les cadres moyens dont l'encaisse moyenne est encore nettement supérieure à la médiane (plus de 7 000 F.) avec un coefficient de variation fort élevé (3,6) et qui ont bien un nombre de débits assez fort (66 dans le tableau 4-10), mais un débit moyen plus faible (683 F.) ;
- les employés dont l'encaisse moyenne est très proche de la médiane et dont le nombre de débits (62) et le débit moyen (523 F.) correspondent à la catégorie ici visée.

- 4) Comptes à encaisse moyenne située autour de la médiane, à nombre de débits et à débit moyen assez modestes.

67 comptes du sous-échantillon n° 2 correspondent bien à cette définition. Ils doivent posséder en moyenne un coefficient de rotation un peu inférieur à la moyenne. Ce portrait colle d'assez près à celui des comptes d'ouvriers dont l'encaisse moyenne est très proche de la médiane avec 48 débits seulement et un débit moyen de 436 F. quand la moyenne de ce débit se situe, on le sait, à 839 F.

C) Les comptes à encaisse moyenne modeste

Au nombre de 179, ils correspondent au sous-échantillon n° 3. Tous ces comptes ont une encaisse moyenne inférieure à 1 258 F.

- 1) Comptes à encaisse moyenne modeste, à débit moyen faible et à nombre de débits peu élevé.

Ces comptes sont 78 dans le sous-échantillon. Malgré la faiblesse du montant de leurs débits, ils peuvent avoir un coefficient de rotation assez important eu égard à la faiblesse de leur encaisse moyenne. Ces caractéristiques correspondent bien à celles des personnels de service (38 débits avec une moyenne de 511 F.) mais on sait que cette catégorie est très peu nombreuse

dans l'échantillon. Les comptes d'ouvriers doivent occuper ici une place importante : il n'est pas surprenant de les retrouver ici compte tenu du coefficient de variation relativement important de leur encaisse moyenne (1,63). Il convient de souligner que la catégorie ouvriers est en elle-même assez hétérogène puisqu'elle comprend non seulement les ouvriers qualifiés et non qualifiés, mais également les agents de maîtrise. Ceux dont il est question dans ce groupe doivent plutôt correspondre aux ouvriers semi-qualifiés et aux O.S.

2) Comptes à encaisse moyenne modeste, à nombre de débits élevé mais à faible débit moyen

72 comptes du sous-échantillon n° 3 sont dans cette situation. Malgré un coefficient de variation d'encaisse moyenne pas trop élevé, il ne serait pas étonnant de trouver ici des employés qui n'avaient pas pris place dans le sous-échantillon précédent.

D) Les comptes à encaisse moyenne négative

Au nombre de 20 dans l'échantillon, ces comptes correspondent à une catégorie tout à fait spéciale. Les cinq comptes de queue de la distribution ont une encaisse comprise entre - 7 000 et - 25 000 F. Il s'agit de comptes dans leur ensemble actifs, puisque 7 d'entre eux ont un montant total de débits supérieur à 50 000 F. Leur débit moyen paraît d'autre part assez élevé, puisque 7 encore ont un débit moyen supérieur à 800 F. Enfin 7 ont un nombre de débits supérieur à 90. Peut-on penser que ces 7 comptes (qui très probablement correspondent aux mêmes clients), sont ceux de petits entrepreneurs individuels qui ont obtenu un découvert sur toute l'année ?

*

* *

Pour être directement utilisable, la typologie proposée demanderait certainement à être enrichie et précisée : il faudrait notamment passer à une nomenclature plus fine de catégories socio-professionnelles. D'autre part, pour être replacées dans une typologie plus vaste des épargnants français, les observations faites devraient indiquer des renseignements sur des variables aussi importantes que le revenu et la valeur du patrimoine sans lesquelles aucune étude globale des comportements de liquidité ne peut être envisagée.

---oooOooo---

